



« LES MOUVEMENTS
MIGRATOIRES SONT
COMME UN FLUX
D'EAU »

ANALYSE DES DONNÉES DE
L'ENQUÊTE DE SUIVI DES
FLUX MIGRATOIRES DE L'OIM
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET
DU CENTRE

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le Centre François Xavier Bagnoud pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université de Harvard (ci-après, « Centre FXB ») est un centre interdisciplinaire qui mène des enquêtes rigoureuses sur les menaces les plus graves pour la santé et le bien-être dans le monde. Nous collaborons étroitement avec les universitaires, les étudiants, les responsables de politiques internationales et la société civile dans le but de participer aux efforts stratégiques constants visant à promouvoir l'équité et la dignité des personnes en proie à une extrême pauvreté et à une stigmatisation dans le monde entier.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : Convoi militaire tchadien arrivant au centre de transit de Doyaba, Sarh avec 2000 retournés.
© OIM 2014/Craig MURPHY

Graphique : E. Eder, A. Bhatia et S. Peisch

Citation requise : Digdiki, V., J. Bhabha, A. Bhatia, S. Peisch, V. Sattler, B. Cordaro et H. Cook (2021). « *Les mouvements migratoires sont comme un flux d'eau* » : Analyse des données de l'enquête de suivi des flux migratoires de l'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre. Centre FXB pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université de Harvard, Boston, et l'Organisation internationale pour les migrations, Genève.

ISBN 978-92-9268-034-3 (PDF)

© OIM 2021



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode)*.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>



« LES MOUVEMENTS
MIGRATOIRES SONT
COMME UN FLUX
D'EAU »

ANALYSE DES DONNÉES DE
L'ENQUÊTE DE SUIVI DES
FLUX MIGRATOIRES DE L'OIM
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET
DU CENTRE

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rédigé par Vasileia Digidiki, Jacqueline Bhabha, Abhishek Bhatia et Samuel Peisch du Centre FXB pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université de Harvard, en partenariat avec Verena Sattler, Benedetta Cordaro et Harry Cook de la Division de la protection et de l'aide aux migrants (MPA) de l'Organisation internationale pour les migrations.

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la publication de cette recherche.

Ils expriment particulièrement leur reconnaissance aux milliers de migrants qui ont partagé leurs expériences avec l'OIM au cours des travaux sur le terrain.

Les auteurs tiennent également à remercier Laura Bartolini, Jean-Claude Bashirahishize, Marine Buckenham, Manon Cagnard, Nassima Clerin, Yodit Fitigu, Claire Galez-Davis, Flavia Giordani, Damien Jusselme, Henry Kwesi Kwenin, Claire LaRoche, Amanuel Mehari, Laura Parker, Danielle Marie Payne, Eva Pons Eva, Aron Tekelegzi, Irina Todorova, Abrham Tamrat, Murat Dominique Vagery, Anita Jawadurovna Wadud, et Ivona Zakoska-Todorovska pour leurs contributions inestimables à ce projet, notamment leur apport et leurs remarques permanents. Ce projet n'aurait pas été possible sans leur soutien et leurs conseils.

La présente publication a été rendue possible grâce aux données recueillies dans le cadre des opérations de suivi des flux migratoires de l'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre, gérées par son unité chargée de la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, en anglais - DTM).

L'analyse et l'interprétation des données ont été financées par le United Kingdom Foreign Commonwealth and Development Office dans le cadre du programme Sécurité, soutien et solutions (phase II). Ce rapport a également bénéficié du soutien financier du programme de bourse du Centre FXB pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université d'Harvard.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Figures, encadrés et tableaux	iv
Principales routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre	v
Acronymes	vi
Glossaire des termes clés	vii
Résumé exécutif.....	viii
Comprendre les migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre.....	viii
Principales conclusions.....	x
Recommandations	xii
1. CONTEXTE ET CADRE DE LA RECHERCHE.....	1
1.1. Contexte : Schémas migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.....	1
1.2. Comprendre la protection des migrants et la vulnérabilité aux risques en Afrique de l'Ouest et du Centre.....	6
1.3. Un nouveau défi imprévu : l'impact de la COVID-19.....	11
1.4. Les contributions de cette étude	12
2. MÉTHODOLOGIE.....	15
2.1. Méthodologie de recherche.....	15
2.2. Procédure de recherche et méthode d'échantillonnage.....	15
2.3. Défis et limites méthodologiques.....	18
3. COMPRENDRE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE.....	21
3.1. Profil des migrants : qui, comment et pourquoi?.....	21
3.2. Le financement du voyage	34
3.3. Tendances, routes et trajectoires migratoires	35
4. DÉFIS DE PROTECTION, RISQUES ET DANGERS LE LONG DES ROUTES.....	45
4.1. Lacunes en matière de protection dans les corridors d'Afrique de l'Ouest et du Centre	45
4.2. Accès aux ressources financières, aux documents, à la nourriture et au logement	46
4.3. Le manque d'informations.....	48
4.4. Agressions, attaques et blessures.....	48
4.5. Contrôle de l'immigration : expulsion et arrestations	50
4.6. Informations nécessaires pendant le transit.....	53
5. VULNERABILITÉ DES MIGRANTS AUX PRÉJUDICES PHYSIQUES LE LONG DE LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE ET OCCIDENTALE	57
5.1. Méthodologie	58
5.2. Résultats	60
6. LES FLUX MIGRATOIRES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : RISQUES ET DÉFIS.....	65
6.1. Poursuivre le voyage à tout prix.....	65
7. Conclusions et recommandations	69
8. Épilogue.....	81
Références bibliographiques	83

FIGURES, ENCADRÉS ET TABLEAUX

Figure 1.	La région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre, et les bureaux de l’OIM dans cette région	2
Figure 2.	Carte politique d’Afrique centrale.....	3
Figure 3.	Carte politique d’Afrique de l’Ouest.....	4
Encadré 1.	Flux migratoires mixtes.....	6
Encadré 2.	Migrants en situation de vulnérabilité accrue aux préjudices	8
Figure 4.	Points de suivi des flux en Afrique de l’Ouest et du Centre.....	16
Figure 5.	Carte choroplèthe présentant le nombre de participants par pays d’origine (Afrique de l’Ouest)	21
Figure 6.	Choropleth map presenting the number of participants per country of origin (Central Africa)	22
Figure 7.	Pyramide des âges pour la population étudiée.....	23
Encadré 3.	Migration des femmes et des filles	24
Encadré 4.	Migration d’individus hautement et peu qualifiés.....	25
Figure 8.	Raisons de la migration (participants mineurs).....	26
Encadré 5.	Tendances migratoires : Les femmes migrantes à la recherche d’opportunités génératrices de revenus	28
Figure 9a.	Destination finale visée déclarée par les migrants déplacés de force, par nationalité(Afrique de l’Ouest)	31
Figure 9b.	Destination finale visée déclarée par les migrants déplacés de force, par nationalité (Afrique centrale).....	31
Encadré 6.	Le cas des enfants examiné à la loupe : Déplacements forcés	32
Encadré 7.	Le Tchad comme étude de cas	33
Figure 10.	Carte politique du Tchad.....	33
Encadré 8.	Le cas des enfants examiné à la loupe : pays de destination	36
Encadré 9.	Le Niger : un pays de destination majeur pour les flux intracontinentaux	37
Encadré 10.	Le voyage vers Europe.....	38
Encadré 11.	Les femmes migrantes	39
Figure 11.	Carte choroplèthe présentant la part des personnes enquêtées qui déclarent désirer rentrer chez elles	40
Figure 12.	Difficultés rencontrées par les participants le long du parcours	46
Encadré 12.	Nationalités ayant signalé le plus de difficultés	47
Encadré 13.	Quels sont les défis auxquels les femmes migrantes sont confrontées?.....	51
Encadré 14.	Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants non accompagnés?.....	52
Figure 13.	Défis communs auxquels sont confrontés les enfants migrants	52
Figure 14.	Pourcentage de migrants qui déclarent avoir été victimes de préjudice, par nationalité.....	58
Encadré 15.	Les déterminants du modèle DoMV	59
Tableau 1.	Résultats de l’analyse de régression	62

PRINCIPALES ROUTES MIGRATOIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



Source: Préparé par l'unité chargée de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, 2020.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

ACRONYMES

CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (Burkina Faso)
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DoMV	Déterminants de vulnérabilité des migrants (en anglais, <i>Determinants of Migrant Vulnerability</i>)
DoS	Département d'État des États-Unis (en anglais, <i>Department of State of the United States of America</i>)
DTM	Matrice de suivi des déplacements de l'OIM (en anglais, <i>Displacement Tracking Matrix</i>)
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est (en anglais <i>East African Community</i>)
FMI	Fonds monétaire international
FMP	Point de suivi de flux (en anglaise, <i>Flow Monitoring Point</i>)
FMS	Enquête de suivi de flux (en anglais, <i>Flow Monitoring Survey</i>)
FXB	Centre François Xavier Bagnoud pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université de Harvard (en anglais, <i>François-Xavier Bagnoud Center for Health and Human Rights at Harvard University</i>)
GMDAC	Centre d'analyse de données migratoires mondiales de l'OIM (en anglais, <i>Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC)</i>)
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDMC	Observatoire des situations de déplacement interne (en anglais, <i>Internal Displacement Monitoring Centre</i>)
MMC	Centre pour les migrations mixtes (en anglais, <i>Mixed Migration Centre</i>)
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

cycle migratoire	Étapes du processus migratoire comprenant le départ, parfois le transit sur le territoire d'un État, l'immigration dans le pays de destination et le retour. (OIM, 2019a, p. 136)
enquête de suivi des flux (FMS, anglais)	Une enquête de terrain réalisée dans un point de suivi des flux (FMP) auprès d'un échantillon de migrants qui y transitent. Les FMS permettent d'observer les tendances migratoires, ainsi que les profils démographiques et socio-économiques des migrants transitant par chaque FMP. (OIM, 2020)
féminisation de la migration	Participation accrue des femmes à la migration [...] qui se déplacent de manière indépendante et non plus en relation avec leur position familiale ou sous l'autorité d'un homme. (Glossaire de la migration, OIM, 2007, p. 33)
fuite des cerveaux	Émigration permanente ou de longue durée de travailleurs qualifiés qui se réalise au détriment du développement économique et social du pays d'origine. Par extension, le terme désigne également la mobilité étudiante, flux potentiel de travailleurs qualifiés. (Glossaire de la migration, OIM, 2007, p. 37)
migration circulaire	La migration circulaire [...] est perçue comme un mouvement fluide, continu et à long terme de personnes entre des pays, y compris les mouvements temporaires et plus permanents. (État de la migration dans le monde, OIM, 2008, p. 325)
migration de retour	Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire, forcée, assistée ou spontanée... (Glossaire de la migration, OIM, 2007, p. 48)
migrant peu qualifié	Un migrant dont le niveau d'études ou les qualifications ne lui donnent accès qu'à une profession nécessitant généralement peu de qualifications. (OIM, 2019a, p. 124)
point suivi des flux (FMP, anglais)	Un point clé d'origine, de transit et/ou de destination d'un flux migratoire où des données sont collectées. (OIM, 2020)
réémigration	Mouvement d'une personne qui, après un retour dans son pays d'origine, le quitte pour un nouveau séjour à l'étranger. (Glossaire de la migration, OIM, 2007, p. 70)
réintégration durable	La réintégration est durable lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de réémigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité. (OIM, 2017a, p. 3)
vulnérabilité	Dans le contexte de la migration, faible capacité à éviter des préjudices, à y résister, à y faire face ou à s'en relever. (OIM, 2019a, p. 225)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

COMPRENDRE LES MIGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

La mobilité humaine est un élément indissociable du développement humain. Au cours des dernières décennies, cet impératif humain s'est souvent heurté à des réponses politiques en matière de migration qui limitent l'accès à une migration sûre et régulière, même au niveau de zones importantes pour lesquelles la mobilité est un facteur essentiel dans la vie. En effet, la mobilité humaine est au centre d'un débat de plus en plus intense sur la sécurité nationale, qui la décrit comme une menace préoccupante pour les frontières souveraines, nécessitant une gestion ferme et une réglementation restrictive. Alors que la pandémie de COVID-19 a provoqué la fermeture des voies de migration dans le monde, les possibilités de déplacement sûres et régulières, déjà limitées, ont encore été restreintes, obligeant les personnes ayant besoin de migrer à suivre des voies irrégulières ou à rester dans des camps surpeuplés ou des points de transit dans des conditions de santé et de sécurité précaires. La pandémie devenant un véritable goulot d'étranglement économique, les niveaux de pauvreté ont augmenté et les inégalités profondément enracinées au sein et entre les sociétés se sont accélérées, générant à la fois une crise de santé publique et une crise des droits fondamentaux qui ne feront qu'accroître le besoin de mobilité, même si les possibilités de mobilité régulière diminuent.

Le droit international reconnaît que toutes les personnes jouissent de droits qui doivent être respectés et protégés. Ce cadre normatif s'étend aux personnes en mouvement, quel que soit leur statut migratoire. Le droit international prévoit également des cadres de protection internationale pour des catégories de personnes bien établies, notamment les réfugiés et les victimes de la traite des personnes. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États membres se sont engagés à faciliter une migration et une mobilité ordonnée, sûre et responsable, tout en éradiquant le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des personnes (ODD 8.7, ODD 10.7). Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, bien qu'il s'agisse d'un accord non contraignant, représente un engagement important pour aborder et réduire les vulnérabilités en matière de migration et renforcer la coopération internationale en vue d'améliorer la gouvernance des migrations de manière globale et intégrée.

Néanmoins, malgré ce cadre normatif et les avancées significatives réalisées ces dernières années par les États pour planifier des réponses concrètes visant à garantir une migration sûre, ordonnée et régulière, les mesures de protection s'avèrent souvent inadéquates en raison d'importants déficits en matière de capacités de gestion des migrations, tant au niveau national qu'international. Les migrants sont souvent victimes de préjudices, de discrimination, d'abus, d'exploitation et d'autres formes de violations de leurs droits fondamentaux.

Le renforcement et la bonne mise en œuvre des cadres de protection internationale doivent être la pierre angulaire de toute réponse visant à garantir le respect des droits fondamentaux des personnes en mouvement. Toutefois, cela ne suffit pas pour répondre à tous les besoins en matière de protection que les migrants peuvent avoir, notamment ceux qui peuvent survenir au cours de voyages extrêmement difficiles. Bon nombre des migrations le long des routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre – utilisées par la majorité des personnes qui voyagent dans la région et par celles qui se rendent en Afrique du Nord ou en Europe – sont complexes et multidimensionnelles. Elles sont souvent qualifiées de « migration mixte ». Dans le cadre d'une migration mixte, les migrants peuvent appartenir simultanément à plusieurs catégories de protection établies ou passer d'une catégorie à l'autre en cours de route, en fonction des défis auxquels ils sont confrontés et de leurs capacités à les surmonter. En plus de garantir la reconnaissance et le respect des droits à la protection internationale, cette réalité complexe doit être prise en compte par la mise en œuvre d'une analyse contextualisée

de la vulnérabilité individuelle pour identifier les migrants ayant d'autres besoins de protection dès les premières étapes de leur voyage.

Des mesures de protection ont longtemps été conçues, avec différents niveaux d'efficacité, par les gouvernements pour répondre aux besoins urgents des migrants. Toutefois, la complexité et les caractéristiques en mutation rapide de la mobilité moderne, combinées à l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux risques, comme la pandémie de COVID-19, ont limité l'efficacité de ces cadres, laissant de nombreux migrants sans protection. Il est essentiel de disposer de données factuelles sur les risques et les facteurs de protection qui touchent les migrants pour comprendre cette réalité multifacette et en évolution rapide et pour concevoir et mettre en œuvre des réponses ciblées, globales et durables, à petite et grande échelle, adaptées aux besoins des différents groupes de migrants.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est une région qui fournit de nombreuses données sur les schémas migratoires dynamiques, notamment sur les flux migratoires intrarégionaux et interrégionaux (OIM, 2020b), ainsi que sur les graves lacunes et problèmes de protection le long des routes migratoires populaires (Adepoju, 2016). La région présente le taux le plus élevé de migration tant intrarégionale qu'extrarégionale (Lombard, 2012), avec 19,4 millions de migrants intra-africains rien qu'en 2018 (McAuliffe et Kitimbo, 2018). Au cours des deux dernières années, et face à ces mouvements importants, l'Union africaine a soutenu les efforts des Communautés économiques régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (en anglais, *East African Community - EAC*), pour renforcer l'intégration régionale en adoptant un protocole sur la libre circulation à l'échelle du continent (Union africaine, 2017). Cependant, les migrants sont toujours confrontés à de sérieux problèmes de protection, ce qui met en évidence les lacunes importantes et persistantes en matière de gestion des migrations aux niveaux national et régional (Adepoju, 2016).

Le présent rapport vise à promouvoir une compréhension globale et contextualisée de la vulnérabilité des migrants le long des routes migratoires les plus populaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en examinant les facteurs de risque et de protection au niveau des individus, des ménages, des communautés et des structures, afin de stimuler le développement de cadres de protection basés sur la prévention pour apporter une aide aux migrants dans le besoin.

Le rapport repose sur une analyse des données de l'enquête de suivi des flux migratoires de la DTM, recueillies auprès de 110 402 migrants de 73 nationalités différentes dans 39 points de suivi des flux (en anglais, *Flow Monitoring Point - FMP*) (sortie, entrée et transit) dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2018 et 2019 (le Burkina Faso, le Tchad, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Sénégal), ainsi que sur des données qualitatives recueillies lors de 11 entretiens avec des experts en 2020 pendant la pandémie de COVID-19. Il documente les schémas migratoires variés et complexes qui se produisent en Afrique de l'Ouest et du Centre, les profils des migrants, leurs expériences à de plusieurs points le long des routes migratoires, ainsi que les différents problèmes et obstacles liés à la protection auxquels ils sont confrontés tout au long de leur voyage.

S'appuyant sur ces données, le présent rapport vise à :

- a) Fournir une analyse factuelle de la mosaïque géographique, culturelle et économique étroitement liée que constitue la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, au profit de l'OIM et d'autres organisations internationales intervenant dans le domaine de la migration, de la communauté humanitaire au sens large, des décideurs politiques et d'autres parties prenantes concernées ;
- b) Fournir des recommandations basées sur les données en matière de programmation fondées sur des données probantes concernant la protection et l'aide, adaptées aux besoins, aux parcours et aux vulnérabilités spécifiques des migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région ;

- c) Promouvoir des cadres viables fondés sur la prévention des risques pour aider les migrants dans des situations de vulnérabilité accrue aux risques, en vue de faciliter l'élaboration de politiques en faveur des possibilités de migration sûre et régulière pour cette catégorie de migrants.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre élargi des efforts déployés par l'OIM pour recueillir et diffuser des données empiriques solides sur les dynamiques et les vulnérabilités migratoires afin de favoriser les progrès en matière de migration sûre, notamment soutenir la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et réaliser les cibles et les objectifs de développement durable (ODD) liés aux migrations.

Les conclusions de ce rapport soulignent le besoin immédiat et pressant d'une stratégie durable, à plusieurs niveaux et fondée sur la prévention des risques pour protéger les migrants, à un moment où l'inadéquation entre l'existence de voies de migration régulière et le besoin de mobilité est devenue beaucoup alarmante. Dans la mesure où le monde est confronté à l'émergence d'une troisième vague de la pandémie de COVID-19 et à des niveaux d'inégalité mondiaux les plus élevés de l'histoire de l'humanité, la migration continuera d'être une stratégie qui permet de sauver des vies. La mobilité humaine doit donc être sûre, accessible et inclusive.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. La grande majorité des migrants choisissent de rester dans la région.

Une grande majorité (80,09 %) des personnes interrogées dans le cadre de l'étude ont indiqué avoir pour destination un pays de la région Afrique de l'Ouest et du Centre, 19,37 % seulement ayant indiqué l'Europe et moins de 0,5 % les Amériques, l'Asie ou l'Océanie.

2. La grande majorité des migrants en déplacement forcé ont tendance à rester sur le continent.

Près de 9 personnes sur 10 (87,75 %) ayant été déplacées de force de leur lieu de résidence ont l'intention de rester sur le continent, tandis que seulement 11,73 % ont mentionné l'Europe comme leur destination et moins de 1 % prévoient de migrer vers d'autres continents. Ces migrants sont moins susceptibles de se lancer dans des voyages de longue distance et plus portés à rester près de leur pays d'origine respectif que ceux qui n'ont pas été déplacés de force.

3. Les enfants non accompagnés sont plus susceptibles de voyager seuls, plutôt qu'en groupe, par rapport aux migrants âgés de plus de 18 ans.

Le fait de quitter un environnement familial et souvent protecteur – pour entreprendre un voyage seul – expose les enfants à des situations très risquées où leur sécurité et leur bien-être physique et psychologique peuvent être menacés.

4. Près de la moitié des femmes migrantes interrogées voyagent sans parent ni membre de leur famille.

Les femmes voyagent seules non seulement dans le cadre d'une stratégie de regroupement familial, mais aussi pour rechercher de meilleures possibilités de subsistance, car elles sont souvent les seules à subvenir aux besoins de leur ménage. Beaucoup de ces femmes seront seules à leur destination et devront souvent se séparer de leurs enfants.

5. La majorité des migrants ont déclaré utiliser leurs économies pour financer leur voyage.

Une proportion de 66,76 % des personnes interrogées a indiqué qu'elles finançaient leur voyage avec leurs propres économies. Les migrants potentiels vendent souvent leurs biens personnels pour s'assurer des fonds – une stratégie qui peut sérieusement compliquer la planification du retour ou de la migration future.

6. La majorité des migrants ayant déclaré avoir l'intention de rentrer chez eux ont migré pour améliorer leurs moyens de subsistance.

Plus des trois quarts (78,14 %) de ceux ayant l'intention de rentrer chez eux avaient migré pour améliorer leurs moyens de subsistance.

7. Les problèmes financiers, les problèmes de documents et l'accès limité à la nourriture et au logement sont les quatre défis les plus courants rencontrés le long des routes migratoires concernant l'étude.

Parmi les migrants qui ont rencontré des difficultés et des défis, 42,76 % ont déclaré qu'il s'agissait de problèmes financiers, 40,92 % de problèmes de documents d'identité, 38,99 % d'insécurité alimentaire et 38,94 % de manque de logement disponible.

8. Les problèmes financiers et l'insécurité alimentaire sont les difficultés les plus fréquemment signalées par les enfants migrants non accompagnés le long des routes migratoires, suivis par l'insécurité liée au logement et les problèmes de documents.

Les problèmes financiers sont l'un des défis les plus courants, signalés par 46,43 % des enfants migrants voyageant seuls, suivis par l'insécurité alimentaire et l'insécurité liée au logement, signalées respectivement par 46,43 % et 42,86 %. Le besoin de ressources financières pour couvrir les besoins quotidiens, notamment l'accès à la nourriture et au logement en cours de route, ou pour financer la poursuite du voyage oblige les enfants à se tourner vers des activités lucratives illicites (et donc dangereuses), ce qui les expose à la tromperie, à la coercition, à l'exploitation et aux abus.

Les problèmes de documents ont été mentionnés par 28,57 % des enfants interrogés. Le manque de documents entraîne une série de problèmes connexes liés à la protection des enfants, qui vont de l'évaluation stressante (et souvent problématique) de l'âge et de la longue détention, à l'accès limité aux services disponibles – des problèmes qui accentuent la vulnérabilité des enfants aux abus et à l'exploitation (Terrio, 2015; UNICEF, 2002).

S'appuyant sur des données provenant de multiples points de migration et de flux migratoires mixtes, cette étude à grande échelle vise à promouvoir une compréhension claire et globale des tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre et de la vulnérabilité des migrants afin de guider la conception de réponses ciblées, inclusives et centrées sur les droits fondamentaux et d'un cadre plus efficace de prévention des préjudices.

Les réponses ciblées en matière de migration devraient se concentrer sur l'atténuation des risques et des dangers généralisés et sur la prise en compte des besoins multiformes auxquels les migrants sont confrontés sur l'ensemble des routes migratoires. Ces réponses ne seront pas efficaces si elles ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité des migrants et de la complexité de leur mobilité – deux facteurs qui engendrent des risques, des besoins et des vulnérabilités différents – même lorsque les routes migratoires et les conditions de voyage sont similaires.

S'appuyant sur les objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, les recommandations suivantes définissent les actions clés à envisager par l'OIM et d'autres agences internationales engagées dans la réponse aux défis de protection auxquels sont confrontés les migrants, ainsi que par les gouvernements nationaux, dans le contexte des migrations en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Améliorer l'accès aux services de soutien le long des routes migratoires

Améliorer l'accès aux services essentiels, notamment la santé et l'aide juridique, établir des centres d'information ouverts et accessibles aux migrants aux points de transit, et renforcer la fourniture de services psychosociaux le long des routes migratoires.

Recommandation 2 : Assurer et améliorer la disponibilité des possibilités de migration régulière

Renforcer la coopération internationale et promouvoir des accords bilatéraux et multilatéraux qui faciliteront une migration sûre, ordonnée et régulière, élargiront l'accès aux permis de travail, les possibilités de mobilité et d'échanges de travailleurs et d'universitaires, assureront la disponibilité de visas humanitaires et garantiront l'accès à des procédures rapides de regroupement familial.

Recommandation 3 : Sensibiliser et faciliter l'accès à l'information

Financer et soutenir les campagnes nationales de sensibilisation dans les pays d'origine afin de garantir que les migrants potentiels ont accès à des informations précises, de mobiliser les migrants de retour, de faire connaître les possibilités offertes et d'encourager la recherche d'informations auprès de sources officielles.

Recommandation 4 : Investir dans le renforcement des capacités des agences et des acteurs gouvernementaux

Fournir à tous les agences, acteurs gouvernementaux et parties prenantes une formation rigoureuse sur les principes des droits de l'homme, et partager les bonnes pratiques.

Recommandation 5 : Créer des opportunités de subsistance dans les pays d'origine et les pays voisins

Promouvoir des moyens de subsistance durables aux niveaux local et régional, assurer l'égalité d'accès aux opportunités économiques, fournir des programmes de développement des compétences, remédier aux lourdeurs des procédures et formalités administratives inutiles qui entravent l'accès aux opportunités d'emploi.

Recommandation 6: Assurer et améliorer la disponibilité des voies de migration régulière

Veiller à ce que le retour et la réadmission des migrants dans leur propre pays soient sûrs, dignes et pleinement conformes au droit international des droits de l'homme, veiller à ce que les migrants disposent d'informations précises et en temps utile sur le processus de retour; proposer des programmes de retour et de réintégration, veiller à ce que les migrants de retour aient accès à des programmes de soutien à court terme, assurer la mise sur pied d'activités de réintégration individuelles.

Recommandation 7: Collecter des données précises, désagrégées et approfondies

Mener des études régulières et systématiques sur les défis en matière de protection auxquels sont confrontés les migrants le long des différentes routes migratoires.

Recommandation 8 : Renforcer les efforts de prévention, de lutte et d'éradication de la traite des personnes dans la région

Veiller à ce que les mesures de lutte contre la traite soient intégrées dans toutes les opérations de secours humanitaires sur les différentes routes, collaborer avec les gouvernements dans le cadre des politiques et de l'aide à fournir, et accroître les efforts de prévention.

Recommandation 9 : Promouvoir la collaboration et la coordination entre les parties prenantes et les gouvernements

Encourager la coordination et la collaboration entre les gouvernements nationaux, les agences des Nations Unies et les ONG locales, en définissant les rôles et les responsabilités, minimisant les redondances et maximisant la collaboration constructive dans la fourniture des services.





Une petite caravane d'ânes transportant des bidons d'eau dans une tempête de sable.

En raison d'une sécheresse majeure en 2017, les habitants de la région du Hodh El Chargui en Mauritanie ont reçu de l'aide humanitaire.

© OIM 2018/Sibylle DESJARDINS

1. CONTEXTE ET CADRE DE LA RECHERCHE

1.1. CONTEXTE : SCHÉMAS MIGRATOIRES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

La mobilité humaine est un élément indissociable du développement humain. Au cours des dernières décennies, cet impératif humain s'est souvent heurté à des réponses politiques en matière de migration qui limitent l'accès à une migration sûre et régulière, même dans des zones importantes pour lesquelles la mobilité est un facteur essentiel dans la vie. En effet, la mobilité humaine est au centre d'un débat de plus en plus intense sur la sécurité nationale, qui la décrit comme une menace préoccupante pour les frontières souveraines, nécessitant une gestion ferme et une réglementation restrictive.

Le continent africain renferme de nombreuses données sur les schémas migratoires dynamiques, notamment sur les flux migratoires intrarégionaux et interrégionaux, qui ont une longue histoire (OIM, 2020b). Au sein du continent, les régions d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (Figure 1)¹ présentent les taux les plus élevés des deux types de migration (Lombard, 2012). Ces deux régions présentent également les plus fortes connexions migratoires continentales avec l'Afrique du Nord (Bredeloup et Pliez, 2011).

Malgré leur densité et leur complexité, ces flux migratoires ont été récemment quelque peu mal décrits par les médias européens comme étant principalement motivés par le désespoir et orientés vers des destinations interrégionales (principalement européennes). Cette image ne reflète pas la réalité. En fait, les migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre consistent principalement en des mouvements intrarégionaux réguliers qui suivent des schémas de mobilité culturellement et socialement bien établis.

En effet, les schémas migratoires contemporains présentent des similitudes avec les mouvements historiques de la période coloniale (Brachet, 2018; Robin, 2014). Comme ces migrations, les flux actuels dans la région sont influencés par les liens sociaux et culturels, ainsi que par les politiques économiques et migratoires. Les migrations actuelles en Afrique de l'Ouest et du Centre obéissent également à de solides accords de recrutement dans la région et en Afrique du Nord – un facteur qui génère un ensemble dynamique et évolutif de schémas migratoires (Robin, 1996; Konseiga, 2005).

1 Dans la classification géographique de l'OIM, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont deux sous-régions qui constituent la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour l'OIM. Dans le présent rapport, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont toujours désignées comme des régions (et non des sous-régions) à part entière.

Figure 1. La région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et les bureaux de l'OIM dans cette région



Source: Préparé par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à partir de Google Maps, avril 2019.

Note: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

1.1.1. LES FACTEURS DE MIGRATION DANS LA RÉGION

La migration est souvent considérée à tort comme le résultat de la décision et du comportement d'un seul individu. En réalité, il s'agit d'un phénomène social multifacette dans lequel des facteurs² de niveau micro, méso et macro interagissent de manière complexe et dynamique avant, pendant et après l'événement migratoire (Kurekova, 2010). Ces facteurs comprennent l'évolution des contextes nationaux et mondiaux, ainsi que les politiques migratoires et les attitudes socioculturelles évolutives dans les pays de transit et de destination. En raison de l'impact complexe de ces facteurs d'interaction sur la prise de décision des migrants, leurs trajectoires migratoires et les effets de leurs voyages, les modèles explicatifs linéaires push-pull sont réducteurs et imparfaits.

Les facteurs qui motivent et façonnent les mouvements migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont conformes à ce schéma complexe et interactif. Tout comme les facteurs de migration dans le monde entier, ils sont divers, multiformes et dynamiques. Ils vont de la recherche de besoins sociétaux fondamentaux, comme l'accès aux services essentiels (Bakewell et Bonfiglio, 2013) et la protection contre les crises humanitaires persistantes, aux coutumes locales et pratiques communautaires complexes, entremêlées de motivations économiques, de pressions politiques et de facteurs démographiques (Fall, 2017). Compte tenu de cette complexité et de sa similarité avec les facteurs migratoires mondiaux, il est peu logique de qualifier « d'exceptionnels » les flux migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Flahaux et de Haas, 2016). Dans les sections suivantes, dans le cadre général défini ci-dessus qui souligne l'importance des facteurs multiples de la migration dans un contexte donné, nous mettons en évidence certains facteurs particulièrement importants qui contribuent à la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre.

2 Les facteurs de niveau micro comprennent les motivations, les valeurs, les désirs et les attentes personnelles. Les facteurs de niveau méso comprennent les liens familiaux et sociaux. Les facteurs de niveau macro comprennent les facteurs économiques, les forces sociales et culturelles, et les facteurs politiques, juridiques, naturels et physiques.

Figure 2. Carte politique d'Afrique centrale



Source: Préparé par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à partir de Google Maps, février 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

En Afrique centrale, l'instabilité politique due aux conflits étatiques sur l'utilisation des immenses ressources naturelles de la région a longtemps été un élément essentiel de l'écologie des migrations. La course au contrôle des forêts denses qui couvrent une partie importante du Cameroun, de la République centrafricaine, du Gabon et de la République démocratique du Congo, et des ressources minérales qui comprennent le cuivre, l'or, le diamant, le manganèse et le coltan que l'on trouve en Angola, au Tchad et en République démocratique du Congo, en Guinée équatoriale et au Gabon, a contribué à l'instabilité politique et aux conflits, entraînant des coups d'État, des affrontements interethniques, des guerres interétatiques et, inévitablement, la détérioration des conditions de vie des citoyens longtemps après la fin des conflits actifs (Flahaux et de Haas, 2016). En plus de l'instabilité politique, les incursions terroristes de la part de groupes comme Boko Haram ont joué un rôle important dans la migration

dans la région, déplaçant des millions de personnes, en particulier au Nigéria, au Niger, au Tchad et au Cameroun (Dogru, 2020). À ces facteurs liés aux conflits s'ajoute l'impact de la quête de meilleures opportunités de subsistance – une quête qui résulte de la baisse des performances économiques de nombreux pays de la région, notamment le Tchad, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine (Banque mondiale, 2017). Cette combinaison de facteurs empêche toute simple identification d'une cause ou d'un objectif migratoire unique à l'origine des flux migratoires dans la région et au-delà.

Contrairement à l'Afrique centrale, l'instabilité politique et les conflits, bien qu'il n'en manque pas dans la région de l'Afrique de l'Ouest (Figure 3), sont moins importants en tant que facteurs contribuant aux flux migratoires. Ce sont plutôt les facteurs liés aux possibilités de subsistance et, en particulier, les taux de chômage élevés, qui semblent être les principaux déterminants de la mobilité.

Figure 3. Carte politique d'Afrique de l'Ouest



Source: Préparé par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à partir de Google Maps, février 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

La pauvreté et l'inégalité chroniques, en relation avec la distribution des richesses et des revenus, contribuent à la pression que subissent de nombreuses personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui les poussent à la recherche de moyens de subsistance viables ailleurs (Torelli, 2018). En plus de ces facteurs économiques, les conflits de longue date, les flambées de violence et de terrorisme au Nigéria (DoS, 2019a) et au Niger et le récent conflit au Burkina Faso (DoS, 2019b) ont contribué à la détérioration de la sécurité locale, forçant un nombre important de personnes à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Au Burkina Faso, plus d'un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison d'incursions terroristes (CONASUR, 2020). L'instabilité politique dans des pays comme la Gambie et la Guinée a affaibli la stabilité civile, en affectant l'accès aux services de base et en poussant les travailleurs hautement qualifiés à émigrer (Bruni et al., 2017). En outre, le défi que posent les épidémies de santé dans la région au fil des ans (Internal Displacement Monitoring Centre [IDMC], 2014), combiné à l'insécurité alimentaire liée à l'environnement, a exacerbé les flux migratoires (OCDE, 2020a). Même avant la pandémie de COVID-19, selon les estimations, plus de 21 millions de personnes en Afrique de l'Ouest faisaient face à de graves problèmes alimentaires, une situation qui devrait s'aggraver dans un avenir proche en raison de l'impact socio-économique de la pandémie (ONU Info, 2020).

Le Mali est un exemple typique illustrant la manière dont les différents facteurs de migration peuvent se manifester même au sein d'un pays relativement petit. La migration a longtemps été considérée comme un rite de passage pour les jeunes Maliens – une stratégie de subsistance importante et viable étant donné la capacité limitée du pays à offrir des opportunités économiques. Les catastrophes environnementales, associées aux événements politiques, notamment l'impact persistant du coup d'État de 2012 et de la rébellion armée dans le nord du pays, continuent de compromettre la stabilité économique et politique du pays, aggravant les facteurs de migration qui affectent les populations (Ortun et al., 2017 ; Schoumaker et al., 2013 ; OIM, 2008a).

1.1.2. DESTINATION VISÉE

Les sous-systèmes migratoires ont évolué dans la région et au fil des ans en réponse à toute une série de dynamiques économiques (RMMS West Africa, 2017). Depuis la fin des années 1980, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont devenus des destinations populaires en raison des opportunités de travail associées à leurs exploitations agricoles et minières. Le Sénégal, en revanche, dispose de réseaux commerciaux solides et bien établis et de quelques opportunités dans le domaine de l'agriculture, tout comme le Nigéria, en raison des ressources et des industries pétrolières du pays (OCDE et CSAO, 2006). La Côte d'Ivoire continue d'être une destination populaire pour les migrants et les réfugiés des pays voisins depuis de nombreuses années, en dépit de l'instabilité politique permanente dans le pays. En fait, selon des données recueillies en 2019, la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont été identifiés comme deux pays de destination de premier plan, accueillant respectivement 2,5 millions et 1,2 million de migrants (DAES, 2019). La récente analyse par l'OIM des données recueillies auprès de 35 points de suivi des flux dans la région entre 2017 et 2018 a identifié le Niger, le Mali, le Sénégal et le Nigéria comme les principaux pays de destination des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre (IOM, 2019c).

Les dynamiques économiques ont également façonné les destinations des migrants en Afrique centrale. Le Gabon et la Guinée équatoriale sont des destinations populaires pour les travailleurs migrants en raison de la manne pétrolière et de l'industrie du bois de ces pays, tandis que le Tchad et le Cameroun accueillent d'importantes populations de réfugiés fuyant la République centrafricaine (OIM, 2020b). Enfin, certains pays d'Afrique du Nord continuent d'attirer les migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre malgré l'instabilité politique et/ou les régimes migratoires restrictifs qui s'y appliquent. Les migrants qui se dirigent vers l'Afrique du Nord ont tendance à rester dans la région ou à tenter de se rendre en Europe en traversant la mer Méditerranée.

Les mouvements migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'inscrivent dans un contexte en constante évolution, déterminé par des facteurs divers et interdépendants (Figure 4). Les routes migratoires changent et s'adaptent donc constamment : par exemple, les crises en Libye et au Mali et l'insécurité régionale qui en résulte ont modifié les routes et les schémas migratoires dans la région (ONU DC, 2016).

La libre circulation dans la région

Le discours européen dominant dépeint la migration au niveau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre comme étant largement irrégulière et menée par des passeurs, qui peuvent devenir des trafiquants de personnes, car il se concentre principalement sur le corridor migratoire de la Méditerranée centrale, donnant ainsi une impression inexacte des flux migratoires dans les régions. En réalité, la majorité des migrants émigrent régulièrement et avec des documents de voyage valables (Flahaux et de Haas, 2016). Un facteur important qui renforce la circulation régulière est l'existence de deux régimes de libre circulation : a) le protocole sur la libre circulation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), établi en 1979 et b) le protocole sur la libre circulation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), établi en 1983. Le protocole sur la libre circulation de la CEDEAO a considérablement réduit les obstacles à la circulation des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest dans la région et a donc facilité la migration régulière. Les migrants ouest-africains

peuvent se déplacer à travers les États membres de la CEDEAO en utilisant des transports privés ou publics (Molenaar et El Kamouni-Janssen, 2017), entrer au Niger (l'un des plus importants pays de transit et de destination) sans visas et rester dans le pays sans documents supplémentaires pendant 90 jours (Commission de la CEDEAO, 1993).

Même si le protocole sur la liberté de circulation de la CEDEAO n'est pas appliqué uniformément par tous les pays de la CEDEAO, ce qui crée des obstacles à la circulation et fausse certains schémas migratoires; il a renforcé la migration régulière dans l'ensemble de la région (RMMS West Africa, 2017). La mise en œuvre du protocole de la CEEAC sur la libre circulation (pour les citoyens de la CEEAC) reste incomplète. En conséquence, la libre circulation au sein de la région de l'Afrique centrale n'est toujours pas pleinement réalisée (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique [CEA], s.d.).

Des restrictions de mobilité s'appliquent aux migrants d'Afrique de l'Ouest qui ont l'intention de se rendre en Algérie (et, à terme, en Espagne) et à ceux qui traversent la Mauritanie, le Sahara occidental et le Maroc pour se rendre en Europe par les routes de l'Atlantique et de la Méditerranée occidentale. Bien que cette dernière ne soit pas aussi populaire qu'en 2006, son utilisation est à nouveau en plein essor, ce qui augmente considérablement les risques pour les migrants qui l'empruntent (OIM, 2015).

En résumé, les données disponibles indiquent que la majorité des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre se déplacent régulièrement et de leur propre initiative, plutôt que d'être déplacés de force. Dans le même temps, un grand nombre de ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ne peuvent pas migrer régulièrement n'ont d'autre choix que de recourir à des réseaux de passeurs – une interaction qui accroît considérablement leur vulnérabilité aux abus, à l'exploitation et à la traite des personnes. Les migrants courent un plus grand risque d'interagir avec ces réseaux lorsqu'ils tentent d'entrer au Maghreb et/ou d'atteindre l'Europe (El Kamouni-Janssen, 2017).

1.2. COMPRENDRE LA PROTECTION DES MIGRANTS ET LA VULNÉRABILITÉ AUX RISQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Quel que soit leur itinéraire initial, leur statut migratoire (régulier ou irrégulier) ou leur destination prévue, les migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région partagent les mêmes moyens et modes de transport. Ils convergent vers les mêmes routes migratoires établies lorsqu'ils se rendent à leur destination, voyageant très souvent dans les mêmes cohortes et formant des flux migratoires mixtes.

Encadré 1. Flux migratoires mixtes

Les flux mixtes ont été définis comme des mouvements de population complexes, comprenant des migrants motivés par différentes raisons. Les mineurs non accompagnés, les migrants environnementaux, les personnes faisant l'objet d'un trafic, les victimes de la traite et les migrants bloqués, entre autres, peuvent également faire partie d'un flux mixte (OIM, 2008b).

Les principales caractéristiques des flux migratoires mixtes comprennent leur nature irrégulière et la multiplicité des facteurs qui les motivent, ainsi que les besoins et les profils différenciés des personnes concernées (OIM, 2019a).

Dans le cadre d'une migration mixte, les migrants peuvent appartenir simultanément à plusieurs catégories ou passer d'une catégorie à l'autre en cours de route, en fonction des défis auxquels ils sont confrontés et de leurs capacités à faire face aux difficultés (OIM, s.d.) : par exemple, un ressortissant d'un pays d'Afrique de l'Ouest peut au départ être régulier en traversant la CEDEAO, devenir un migrant irrégulier en franchissant la frontière entre le Niger et la Libye, être victime de la traite en essayant de négocier des moyens de paiement pour être aidé à traverser irrégulièrement la Méditerranée, et devenir un demandeur d'asile en Europe s'il parvient à se libérer de la situation de traite. Ainsi, des cadres juridiques différents peuvent s'appliquer aux migrants suivant le même itinéraire ou aux mêmes personnes à différentes étapes de leur voyage. Le cadre conceptuel de migration mixte a été largement introduit pour corriger les systèmes unidimensionnels de classification des migrations qui ne correspondent pas aux réalités complexes de la migration humaine (Schuster, in : Triandafyllidou [ed.], 2015).

Les conditions auxquelles les migrants sont confrontés au cours de leur voyage, ainsi que les droits auxquels ils ont accès en fonction de leur statut migratoire, ont une incidence sur leur vulnérabilité aux risques, aux défis et aux dangers. Si certaines conditions réduisent la vulnérabilité aux dangers, d'autres l'augmentent. Ainsi, l'accès à des voies de migration régulières, à des services de qualité, y compris des conseils juridiques, à des procédures d'accueil et d'inclusion respectueuses des droits fondamentaux et à des réseaux sociaux solides tend à réduire la vulnérabilité des migrants aux risques et aux dangers. En revanche, les politiques migratoires restrictives et punitives, l'impossibilité d'accéder aux services de santé et aux services juridiques, les dures conditions de détention et d'autres conditions d'accueil dégradantes ont l'impact inverse. Plus les conditions sapent la capacité des migrants à faire face aux défis, plus leur vulnérabilité aux préjudices augmente. Ces conditions peuvent se croiser, coexister et changer au fil du temps, diminuant ou augmentant leurs impacts relatifs et générant différents types de préjudices et de vulnérabilité (OIM, 2019b).

L'impact de ces conditions sur la vulnérabilité ou la résilience d'une personne dépend d'une série de facteurs structurels, familiaux et individuels (OIM, 2019b). Les théories de la résilience et de la vulnérabilité ont développé des modèles qui incluent des facteurs écologiques et contextuels afin de mieux soutenir les migrants (Bradby et al., 2019), en reconnaissant qu'un migrant est situé au sein d'une famille, d'une communauté et d'une société (OIM, 2019b) et qu'il voyage à travers différents contextes qui peuvent l'influencer à chaque étape.

La récente pandémie de COVID-19 a non seulement posé de nouveaux défis aux migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, mais elle a également exacerbé les défis existants (OIT et al., 2020), augmentant encore la vulnérabilité des migrants au danger, indépendamment de leur statut migratoire (régulier ou irrégulier), de leur statut de voyage (seul ou en groupe), de leurs ressources ou de leurs réseaux de soutien.

Encadré 2. Migrants en situation de vulnérabilité accrue aux préjudices

La vulnérabilité a été définie comme le degré auquel on est susceptible de subir des dommages découlant de l'interaction des facteurs de risque et du manque de soutien et de ressources disponibles pour les individus (Mechanic et Tanner, 2007). Aux fins de cette étude, les migrants en situation de vulnérabilité aux dommages sont définis comme ceux «qui ne sont pas en mesure de jouir effectivement de leurs droits fondamentaux, qui sont exposés à un risque accru de violations et d'abus et qui, par conséquent, sont en droit de faire appel au devoir de vigilance accru d'un détenteur de devoirs» (OIM, 2019b; Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme [HCDH] et Groupe mondial sur la migration [GMG], 2017).

Cette étude s'appuie sur le modèle des Déterminants de la vulnérabilité des migrants (*Determinants of Migrant Vulnerability – DoMV*) de l'OIM pour analyser la vulnérabilité et la résilience des migrants (OIM, 2019b). Cette approche prend en compte l'interaction entre les facteurs individuels, familiaux, communautaires et structurels avant, pendant et après un voyage migratoire et leur(s) impact(s) cumulé(s) sur la vulnérabilité et la résilience des migrants³.

Les sections suivantes présentent les principaux facteurs structurels, individuels, familiaux et communautaires qui ont un impact sur les migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région et servent également d'introduction aux conclusions de cette étude.

1.2.1. FACTEURS STRUCTURELS

Le cadre réglementaire

L'absence de voies de migration régulière entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord a poussé les migrants à migrer irrégulièrement, augmentant leur dépendance vis-à-vis des réseaux criminels et autres facilitateurs de migration, et les exposant à un ensemble de défis et de dangers. Parmi ceux-ci figurent la violence et d'autres formes d'abus et d'exploitation perpétrées par les passeurs, ainsi que les dangers physiques rencontrés le long des itinéraires utilisés pour contourner les contrôles aux frontières. Parmi les violations des droits de l'homme constatées figurent les exécutions extrajudiciaires, l'extorsion, la torture, la violence et l'exploitation sexuelles, la traite des personnes, les enlèvements, la séparation des familles, la longue détention dans des conditions inhumaines et le travail forcé (HCR, 2017; Digidiki et Bhabha, 2019a). Les routes que les migrants utilisent pour éviter d'être repérés – notamment ceux qui passent par le désert du Sahara – sont caractérisées par une mortalité accrue des migrants. Les estimations des Nations Unies soulignent les risques accrus générés par ces nouveaux itinéraires de transit, en les comparant au danger de noyade en mer Méditerranée, beaucoup plus médiatisé. Selon les données, chaque fois qu'un migrant décède en Méditerranée, deux migrants meurent en essayant de traverser le désert du Sahara (Miles et Nebehay, 2017).

Les migrants réguliers sont également confrontés à des problèmes de mobilité, dus en grande partie aux pratiques irrégulières aux points de contrôle, notamment en ce qui concerne les documents liés à la poursuite de la migration (ONUDC, 2019; RMMS West Africa, 2017; Brachet, 2005; Ghana Center for Democratic Development, 2000). Selon une étude récente au Niger, les pratiques irrégulières, telles que les demandes de pots-de-vin par les agents de contrôle aux frontières, sont courantes dans les pays de la CEDEAO : plus de 50 % des participants à l'étude (beaucoup plus pour certains pays d'origine) ont déclaré avoir dû payer un pot-de-vin (Oliete Josa et Magrinyà, 2018). Les migrants qui se lancent dans des voyages migratoires réguliers peuvent également devenir victimes de la traite des personnes, où ils sont la proie des passeurs qui prétendent simplifier ou accélérer leur voyage.

3 Pour plus d'informations sur ce modèle, voir : «Déterminants de la vulnérabilité des migrants» (*Determinants of Migrant Vulnerability*), OIM, 2019b.

Accès aux services le long des routes

Le manque d'infrastructures de transport le long de certaines parties des itinéraires empruntés par les migrants tend à accroître leur vulnérabilité aux dangers (Oliete Josa et Magrinyà, 2018). Cette lacune, combinée au désir de nombreux migrants d'éviter les obstacles administratifs et le harcèlement aux multiples points de contrôle – résultat des cadres de gouvernance migratoire de plus en plus restrictifs des pays – réduit les chances des migrants de traverser en toute sécurité ou de recevoir une aide et un secours extérieurs en cas d'urgence (Brachet, 2018). Ce défi s'accroît considérablement lorsque les migrants tentent de quitter la zone de la CEDEAO et de traverser le désert du Sahara.

Par ailleurs, un accès limité à des services essentiels tels que le logement, la nourriture, l'information et/ou les soins médicaux, aggrave encore leur vulnérabilité (HCR, 2016). En particulier pour ceux qui empruntent des itinéraires non réglementés, les migrants en mouvement peuvent ne pas pouvoir accéder aux services parce qu'ils ne sont pas disponibles le long de l'itinéraire choisi (Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, 2018) ou sont confrontés à un accès restreint en raison de leurs ressources limitées, d'une discrimination généralisée ou, dans le cas des migrants en situation irrégulière, de leur statut migratoire.

En outre, les difficultés d'accès aux réseaux mobiles et à l'Internet tout au long des routes migratoires tendent à accroître la vulnérabilité des migrants. L'accès aux réseaux mobiles et à l'Internet permet aux migrants de rester connectés à leurs réseaux sociaux, de rechercher de l'aide et des informations, et de faire circuler des ressources financières en cas de besoin – des facteurs qui renforcent leur résilience. La connectivité est un outil de survie essentiel pour les migrants en route ; par conséquent, son absence les oblige à se fier à des sources d'aide douteuses ou à renoncer à une aide extérieure précieuse.

1.2.2. FACTEURS COMMUNAUTAIRES

La pression sociale

Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, la migration est conçue comme un rite de passage à l'âge adulte pour les jeunes hommes (Loprete, 2016), comme une obligation pour eux de soutenir leur famille ou comme une mesure définissant la réussite sociale (Charrière et Frésia, 2018). De nombreux jeunes individus émigrent, car ils sont poussés par une éthique de responsabilité envers leur famille (Ba et Ndiaye, 2008). D'autres ont tendance à être motivés par la perception de la réussite de leurs pairs qui ont déjà émigré. Quelle que soit la conception de la migration qui motive les jeunes migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ils ressentent une pression constante pour réussir leur voyage. À cet égard, les migrants ne peuvent pas rentrer chez eux sans avoir atteint leurs objectifs (Dako-Gyeke et al., 2020). Cette pression accroît la vulnérabilité des migrants face aux dangers et aux défis, car elle peut les amener à prendre davantage de risques pour réussir, les empêcher d'évaluer objectivement leur voyage migratoire, de chercher de l'aide auprès de leurs réseaux sociaux en cours de route, ou les forcer à poursuivre leur voyage plutôt que de rentrer chez eux par crainte d'être considérés comme un échec par leur famille ou leur communauté au sens large (RMMS West Africa, 2017).

1.2.3. FACTEURS FAMILIAUX

La famille joue un rôle important dans le projet migratoire, que ce soit de manière positive ou négative. Les facteurs familiaux comprennent, sans s'y limiter, le statut socio-économique de la famille avant la migration, la taille de la famille, les liens et la dynamique familiale, ainsi que ses antécédents de migration sûre ou non. En fonction de sa structure et de sa dynamique, ainsi que des attentes et des liens entre les membres qui la compose, la famille peut être un facteur de soutien important pour les migrants tout au long de leur voyage, par exemple en leur offrant une aide financière et/ou psychologique si nécessaire et en soutenant leurs aspirations et leurs décisions – ou elle peut être un facteur de risque en laissant le migrant sans aucun soutien en cas de besoin ou de détresse (voir, par exemple : OIM, 2019b).

Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux dans le contexte de la migration sont des ensembles de liens interpersonnels qui relient les migrants à des parents, des amis, des membres de la communauté et/ou des groupes de pairs à l'étranger. Les réseaux sociaux tendent à orienter la décision des individus de migrer et de retourner dans leur pays d'origine (Dako-Gyeke, 2015) et peuvent être considérés comme un facteur de risque ou de protection, car ils peuvent déterminer la disponibilité des ressources et fixer des attentes (Harbison, in : DeJong et Gardner [eds.], 1981). Les réseaux sociaux peuvent accroître la pression exercée sur les migrants pour qu'ils réussissent, faciliter les pratiques d'exploitation (RMMS West Africa, 2017) ou servir de forme de capital social qui facilite le voyage migratoire. Des réseaux sociaux solides qui s'étendent à toute la région peuvent servir de source d'informations et de soutien précieux en cas de besoin, fournir des ressources financières et/ou faciliter l'accès à des services tels que le logement ou même l'emploi, réduisant ainsi considérablement la vulnérabilité des migrants aux dangers et aux préjudices.

1.2.4. FACTEURS INDIVIDUELS

Les facteurs individuels sont considérés comme essentiels pour déterminer la résilience d'un migrant face à des défis et des risques spécifiques. Cependant, ils sont également décisifs, car ils déterminent fortement la manière dont les migrants réagiront aux facteurs structurels, communautaires et sociétaux qui déterminent et affectent leur voyage (OIM, 2019b).

L'âge et le sexe

Les mouvements migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de la région sont divers en termes d'âge et de sexe. Ils comprennent également un nombre important d'enfants (accompagnés ou non) et de femmes. Bien qu'il existe une tendance à considérer ces femmes et ces enfants comme des victimes de la migration – comme des migrants sans aucun service (Bisong, 2019) – des études montrent que de nombreuses femmes et de nombreux enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre participent activement au processus de prise de décision en matière de migration (par exemple, Bisong, 2019; RMMS West Africa, 2017; Awumbila, 2015). L'implication croissante des jeunes dans la migration et les défis auxquels ils sont confrontés en cours de route (notamment les abus, l'exploitation et la violence) ont mis en évidence l'absence de politiques de protection appropriées au sein des structures actuelles de gestion des migrations (Bisong, 2019; Observatoire des migrations Afrique-Caraïbes-Pacifique [ACP], 2012).

Le financement du voyage

Les ressources financières sont essentielles pour garantir l'accès des migrants à des services de qualité pendant leur voyage. Lorsque ces ressources ne sont pas disponibles pour les migrants avant leur départ, il peut être nécessaire de les obtenir en échange de travail ou de services sexuels en cours de route – des stratégies de génération de revenus qui exposent fréquemment les migrants à de graves abus et à l'exploitation (RMMS West Africa, 2017). D'autres risques surgissent lorsque les ressources destinées à soutenir la migration sont obtenues en vendant les actifs familiaux, en empruntant aux réseaux sociaux ou en contractant des dettes auprès de prêteurs informels. Dans de nombreux cas, ces arrangements génèrent de fortes pressions en matière de remboursement, ce qui peut faire craindre des réactions sociales négatives lorsque les échéances de remboursement ne sont pas respectées (Dako-Gyeke, 2015).

1.3. UN NOUVEAU DÉFI IMPRÉVU : L'IMPACT DE LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 et les mesures qui en découlent pour freiner sa propagation, adoptées par les pays du monde entier, sont devenues un facteur de risque supplémentaire pour les migrants en mouvement. Le premier cas de COVID-19 sur le continent africain a été enregistré le 14 février 2020. Depuis, le virus s'est propagé dans 52 pays africains, des cas ayant été enregistrés dans les grandes villes et dans de nombreuses zones rurales. Le nombre de cas dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se compte en milliers⁴, alors que l'ampleur et l'impact de la pandémie ne sont pas encore clairement cernés en raison de la difficulté à obtenir des données et de la sous-notification de sources officielles (OCDE, 2020b).

La pandémie a considérablement aggravé les problèmes de mobilité des migrants (OIM, 2020a); (Yayboke, 2020) – même dans la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OIM, 2020a), où la circulation est globalement libre et régulière. La fermeture des frontières pour empêcher la propagation de la COVID-19 a paralysé les migrations tant régulières qu'irrégulières (OIT et al., 2020), ce qui a eu de graves répercussions sur les droits de l'homme : les routes migratoires ont été fermées (OIT et al., 2020); les migrants se sont retrouvés bloqués aux frontières, incapables d'atteindre leur destination ou de rentrer chez eux (OIM, 2020a); et les services de base aux points de transit ont été débordés en raison du nombre accru de personnes dans le besoin (OIM, 2020a). Des recherches récentes indiquent que les migrants sont également exposés à une discrimination accrue de la part des communautés locales qui les perçoivent comme des vecteurs de la COVID-19 et, par conséquent, comme un risque pour leurs communautés (OIT et al., 2020). Si de nombreux gouvernements ont mis un terme aux retours forcés pendant cette période, des retours précipités et désorganisés auraient encore lieu et seraient présentés comme une mesure de santé publique essentielle pour protéger les sociétés locales de la pandémie. Les migrants sont toujours confrontés à des expulsions et des refoulements, ou sont même abandonnés dans les déserts du nord du Niger, du Mali et du Tchad (OIM, 2020c).

En juillet 2020, plus de 30 000 migrants étaient bloqués aux frontières de la région, et plus de 2 000 attendaient une aide dans des centres de transit déjà débordés (OIT et al., 2020). Le risque d'infection pour ces migrants est élevé, car ils doivent rester dans des centres surpeuplés avec des capacités limitées à maintenir une distanciation sociale. Selon des rapports récents, le désespoir des migrants bloqués à poursuivre leur voyage par des voies régulières a conduit certains à choisir des itinéraires migratoires alternatifs et dangereux, en s'appuyant dans certains cas sur des passeurs, ce qui les rend plus vulnérables à des risques tels que les abus, l'exploitation et la traite. Depuis la flambée de la COVID-19, les risques auxquels les migrants irréguliers sont confrontés dans la région au sens large ont considérablement augmenté, car les migrants irréguliers sont désormais abandonnés par les réseaux criminels dans les zones dangereuses en raison du renforcement des contrôles aux frontières dans la région. Selon diverses organisations, la pandémie a considérablement augmenté les risques auxquels sont confrontés les migrants irréguliers dans la région, car les passeurs et les trafiquants ont abandonné nombre d'entre eux dans le désert du Sahara au lieu de les acheminer à leur destination (OIT et al., 2020).

Il est évident que, pour les migrants dans de nombreux contextes, la pandémie n'est pas seulement une crise de santé publique, mais aussi une crise des droits de l'homme qui exacerbe les vulnérabilités existantes et met en exergue les défaillances en matière de protection sociale. L'indice de risque COVID-19 de l'ONU-OCHA classe déjà deux grands pays de transit de la région, le Burkina Faso et le Tchad, parmi les dix pays les plus exposés compte tenu de leurs capacités limitées (OIM, 2020d).

4 Plus de données sont disponibles sur www.worldometers.info/coronavirus.

1.4. LES CONTRIBUTIONS DE CETTE ÉTUDE

Des cadres de protection ont longtemps été conçus par les gouvernements pour répondre aux besoins urgents des migrants se déplaçant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Abebe, 2017). Cependant, la complexité et les caractéristiques en mutation rapide de la mobilité moderne, combinées à l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux risques dans la région, tels que la pandémie de COVID-19 et les attaques terroristes, ont affaibli l'efficacité de ces cadres, laissant de nombreux migrants sans protection. Les données factuelles sur les risques et les facteurs de protection qui affectent les migrants sont un outil essentiel pour la conception et la mise en œuvre des réponses ciblées, globales et durables, à petite et grande échelle, adaptées aux besoins des différents groupes de migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La collecte de données sur les migrations dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre est une tâche difficile pour les gouvernements locaux en raison d'un large éventail d'obstacles. Malgré les efforts déployés pour recueillir des données sur les flux migratoires, de nombreux pays de la région (et du continent en général) ne disposent pas des sources statistiques nécessaires (Mosler Vidal, 2019). Lorsque des sources statistiques existent, l'absence de définitions et de méthodes normalisées pour la collecte de données sur les migrations entrave sérieusement l'harmonisation des données produites, ce qui complique l'effort de formulation de conclusions (Mosler Vidal, 2019). La violence et l'instabilité politique dans la région accentuent encore les défis opérationnels et méthodologiques de la collecte de données au sein des communautés de migrants (OIM, 2017b).

L'absence de collaboration et de coordination efficaces entre les différents acteurs et agences engagés dans la collecte des données sur les migrations dans la région, ainsi que les insuffisances sur le plan du financement, entravent davantage les efforts de collecte de données (Mosler Vidal, 2019). Actuellement, la plupart des données sur les schémas et les dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre concernent les migrants qui atteignent les pays de destination, sans tenir compte des expériences des migrants encore en route, de ceux qui décident de rester dans les zones de transit et de ceux qui sont bloqués au début de leur voyage (Townsend et Oomen, 2015). Cette section a pour but de présenter certaines lacunes et les défis clés qui affectent la collecte de données dans la région. Toutefois, une analyse plus approfondie est nécessaire pour comprendre ces lacunes et défis au-delà de la portée du présent rapport.

Malgré ces lacunes et ces défis, des efforts coordonnés et innovants sont déjà en cours pour améliorer la collecte de données empiriques solides sur l'ampleur, les schémas et les dynamiques des flux migratoires à l'intérieur et à l'extérieur de la région. La matrice de suivi des déplacements (en anglais, Displacement Tracking Matrix DTM) de l'OIM collecte systématiquement des données sur les profils des migrants à de nombreux points clés le long des routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, fournissant ainsi l'une des plus grandes bases de données sur les migrants dans la région. La DTM présente encore une série de lacunes et de limites (pour une liste plus précise des limites de cette méthode, voir [le chapitre 2 : Défis et limites méthodologiques](#)). Cependant, elle a réussi à éviter le biais commun qui entame la collecte de données centrée uniquement sur les migrants capables d'atteindre leur pays de destination, à harmoniser les données collectées dans toute la région et à créer une base solide pour l'élaboration d'un cadre migratoire inclusif et axé sur la prévention des préjudices.

La présente étude analyse les données d'enquêtes de suivi des flux de la DTM pour documenter les schémas de migration variés et complexes qui se produisent en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2018 et 2019. Elle s'inscrit dans l'effort élargi de l'OIM pour collecter et diffuser des données empiriques solides sur les dynamiques et les vulnérabilités migratoires afin de soutenir les progrès vers la promotion de la migration sûre, notamment par la réalisation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (en anglais, *Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration*) et les objectifs et cibles des ODD liés à la migration. Son but ultime est de fournir à l'OIM, aux gouvernements d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et à d'autres organisations des recommandations de programmation fondées sur

des données probantes en matière de protection et d'aide, adaptées aux besoins, aux trajectoires et aux vulnérabilités spécifiques des migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région, et de promouvoir des cadres viables axés sur la prévention des risques pour aider les migrants en détresse.

Les effets collatéraux de Boko Haram au Niger : les déplacés de N'gourtoua.

© OIM 2016/Moayad ZAGHDANI



2. MÉTHODOLOGIE

2.1. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Fin 2019, le Centre FXB pour la Santé et les Droits de l'Homme de l'Université de Harvard a été sollicité par l'OIM pour analyser les données issues des enquêtes de suivi des flux en 2018 et 2019. Ces enquêtes ont été menées dans le cadre d'opérations distinctes de la DTM dans des régions couvrant les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en tout ou en partie. Pour compléter ces données et fournir un contexte écologique plus riche pour les résultats quantitatifs, le Centre FXB a mené des entretiens semi-structurés avec 11 experts opérant dans les bureaux extérieurs de l'OIM sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les données détaillées recueillies auprès de ces groupes ont permis une vérification par recoupement des principaux thèmes du rapport.

Une revue de la littérature rigoureuse sur les migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre, la protection des enfants migrants, les vulnérabilités des migrants sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les politiques de gestion des migrations en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, ainsi qu'en Europe, qui ont une incidence directe sur les mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, a servi de cadre et d'orientation à l'analyse du rapport. Cette revue a également servi de base à la conception du questionnaire utilisé pour les entretiens avec les experts.

2.2. PROCÉDURE DE RECHERCHE ET MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Des données ont été collectées tout au long de 2018 et 2019 dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (le Niger, le Nigéria, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Sénégal et le Tchad) à environ 34 FMP, bien que ce nombre ait varié au cours de la période de collecte des données (Figure 5). Ces points ont été sélectionnés par l'OIM, avec le soutien des autorités nationales, car ils constituent des points d'entrée et de sortie importants ou des points de transit stratégiques pour les pays touchés par la migration. Les points situés à proximité des frontières ou dans les grandes villes ont eu tendance à recueillir des données sur les voyageurs transfrontaliers, tandis que les FMP dans d'autres sites couvrent principalement des données sur les migrants internes, bien qu'il y ait des chevauchements. Les données ont donc fourni des informations sur les flux migratoires tant transfrontaliers qu'à l'intérieur des pays, ainsi que sur les flux migratoires à long terme, à court terme, saisonniers et circulaires.



© OIM 2019/Alexander BEE

Figure 4. Points de suivi des flux en Afrique de l'Ouest et du Centre



Source: Préparé par l'unité chargée de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, 2020.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

2.2.1. ENQUÊTE QUANTITATIVE

Des données quantitatives ont été recueillies auprès de 44 867 migrants en 2018 et 65 535 en 2019 ayant franchi les FMP susmentionnés, ce qui porte le nombre total de répondants à 110 402. Les deux lots de données ont ensuite été fusionnés pour permettre l'examen des différences entre deux années. Ces données significatives comprenaient des hommes et des femmes migrantes de 73 nationalités, âgés de 14 à 89 ans, avec un âge moyen de 29 ans. Pour les besoins de cette étude, une méthodologie d'échantillonnage systématique a été utilisée. Les migrants de chaque FMP ont été approchés au hasard pour la collecte de données d'enquête avec leur consentement; chaque nième migrant a ensuite été interrogé, l'intervalle n étant déterminé avant de commencer et adapté en fonction du registre de suivi des flux (le nombre de migrants traversant le FMP en un mois), avec l'objectif d'atteindre un total de 300 entretiens par FMP tous les trois mois. La même méthode d'échantillonnage a été utilisée pour tous les FMP pendant toute la durée de l'étude.

La participation à l'étude était volontaire et anonyme; aucune information personnelle permettant d'identifier le répondant n'a été demandée. Les données ont été recueillies dans un cadre privé afin de protéger la vie privée des participants. Les procédures de collecte des données étaient entièrement conformes aux principes de protection des données de l'OIM, au manuel de protection des données de l'OIM et aux directives de l'OIM sur la participation des personnes vulnérables à la recherche (OIM, 2020e). Avant la collecte des données, un consentement verbal a été obtenu de tous les participants et, si possible, des tuteurs légaux dans le cas des enfants (qui avaient tous plus de 14 ans).

Les questions incluses dans l'outil d'enquête couvraient un large éventail de sujets documentant les profils démographiques et socio-économiques des migrants, ainsi que leurs besoins non satisfaits et leurs trajectoires de voyage, les principales raisons de leur décision de migrer, leur histoire migratoire, leurs intentions immédiates (y compris les plans de retour), les difficultés rencontrées le long des routes migratoires, et les types d'information et d'aide dont ils avaient besoin en cours de route. L'outil d'enquête a été testé au Mali en 2017 et a été affiné. Au total, 105 membres du personnel de l'OIM ayant une solide expérience du travail avec les migrants en situation de vulnérabilité accrue ont été recrutés comme énumérateurs pour la collecte des données.

Au cours de l'analyse des données, les répondants ont été répartis en quatre tranches d'âge (14-24, 25-34, 35-64 et 65+ ans), afin d'étudier séparément les expériences des jeunes et des personnes âgées et d'examiner les différences qui peuvent exister entre ces tranches d'âge. Ces dernières ont été choisies sur la base de la définition de la jeunesse des Nations Unies⁵. Pour des analyses limitées, la tranche des jeunes de 14 à 24 ans a été divisée en deux sous-groupes (14-17 ans et 18-24 ans) afin de séparer les expériences des enfants migrants de celles de l'ensemble du groupe des jeunes. Les différences entre les populations présentées dans cette étude ont été testées à l'aide d'une combinaison de tests paramétriques et non paramétriques, notamment la corrélation de Pearson (r), le test du khi-carré (χ^2) et la corrélation de Spearman (ρ), avec un test de signification à $\alpha = 0,05$. Des analyses de régression multivariable⁶ visant à examiner la vulnérabilité des migrants aux préjudices ont également été incluses afin d'identifier les facteurs indépendants (en contrôlant d'autres caractéristiques) qui ont un effet sur la vulnérabilité des migrants. Étant donné la portée ciblée de l'échantillonnage de l'enquête sur les migrants dans l'ensemble des données de la DTM, les conclusions de cette étude ont limité la généralisation externe à tous les migrants se déplaçant à l'intérieur et à l'extérieur de la région, et ne représentent pas une image globale de la migration intrarégionale et interrégionale. Toutefois, le volume et la dimension de l'ensemble de données collectées à travers différents points de flux clés, représentent une contribution significative à la compréhension des schémas et des dynamiques migratoires dans la région (pour une discussion plus approfondie, voir la [section 2.3 : Défis et limites méthodologiques](#)).

2.2.2. DONNÉES QUALITATIVES

En utilisant une méthode d'échantillonnage d'experts, 11 experts censés « fournir le plus d'informations et avoir le plus grand impact sur le développement des connaissances » (Patton, 2015) ont été interrogés. Des entretiens semi-structurés avec des membres du personnel de l'OIM situés dans différents bureaux pays de la région ont été facilités par l'OIM et menés virtuellement par l'équipe de recherche du Centre FXB. Les entretiens ont porté sur les tendances migratoires actuelles observées dans la région, les difficultés et les dangers auxquels sont confrontés les migrants le long des routes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les facteurs de risque et de protection associés à leur vulnérabilité, et leur résistance aux dangers et à l'exploitation, ainsi que les efforts actuels de l'OIM et des gouvernements pour prévenir les préjudices. Les experts ont été invités à formuler des recommandations et des suggestions sur les mesures qu'ils estiment nécessaires pour élaborer un cadre global de prévention des préjudices. Dans la mesure où les entretiens ont été menés dans le cadre des mesures imposées par les États en réponse à la pandémie de COVID-19, les experts ont également été invités à discuter de l'impact de la pandémie sur la mobilité et le bien-être des migrants.

5 « L'Organisation des Nations Unies – sans préjudice de toute autre définition proposée par les États Membres – considère que le jeune est une personne âgée de 15 à 24 ans ». (Nations Unies, 1981)

6 L'analyse de régression linéaire est une analyse prédictive qui permet aux chercheurs d'expliquer la relation, le cas échéant, entre une variable dépendante et de multiples variables indépendantes, ainsi que l'effet que les variables indépendantes ont sur la variable dépendante. (Pour plus d'informations sur la régression linéaire, voir, par exemple : Statistics Solutions, 2020).

Au cours de l'analyse des données qualitatives, un schéma de codage thématique provisoire a été élaboré sur la base des principaux thèmes qui sont ressortis des entretiens. Les données ont ensuite été analysées pour identifier les thèmes et sujets secondaires.

2.3. DÉFIS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Cette étude a recueilli des données sur les migrants qui se déplaçaient en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2018 et 2019 – une période au cours de laquelle la politique migratoire de la région et de l'ensemble du continent, en général, a commencé à connaître des changements : les pays africains ont approuvé le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières afin d'aborder la question migratoire sous toutes ses facettes et d'inclure la migration dans leurs stratégies nationales de développement, tandis que l'Union africaine cherchait à aborder la migration d'une manière plus intégrée par le biais de « stratégies et politiques nationales de migration globales, fondées sur les droits de l'homme et tenant compte des sexes » (Le Coz et Pietropolli, 2020). Il s'ensuit que la pertinence des conclusions présentées dans ce rapport s'applique au mieux à cette seule période.

Outre les défis courants auxquels la collecte de données est confrontée dans la région (comme mentionné dans la section 1.3), cette étude a également été confrontée à une série de défis d'ordre éthique qui ont eu un impact sur l'effort de compréhension globale des dynamiques et des défis migratoires dans la région. Plus précisément, conformément aux principes d'éthique de la recherche, tous les enfants de moins de 14 ans ont été exclus de l'étude. Cela a permis d'éliminer les données d'un groupe très vulnérable aux préjudices, avec des trajectoires migratoires distinctes, des besoins de protection et des susceptibilités à l'exploitation et à d'autres risques. En outre, l'outil de recherche ne comportait pas de questions portant directement sur l'exposition à l'exploitation, aux abus et à la violence ou aux risques connexes. Conformément aux principes généraux du « *do-no-harm* » (ne pas nuire), ainsi qu'aux lignes directrices de l'OIM et de la gestion des informations sur la protection concernant la participation des personnes vulnérables à la recherche, les questions portant sur les défis et les difficultés en cours de route n'ont été posées que dans les cas où un mécanisme d'orientation⁷ existait pour aider les répondants qui en avaient besoin. Comme il n'existait pas de système d'orientation adéquat le long de nombreux itinéraires populaires dans la région, ce type de questions n'a pas été posé à plus de 80 % des répondants pour des raisons de sécurité. Cette mesure de protection limite la possibilité d'une compréhension globale des défis et des risques auxquels les migrants sont confrontés le long d'itinéraires particuliers.

Bien que le nombre total de répondants dans l'enquête ait été important (110 402 personnes), les données collectées présentaient également un taux élevé d'omissions, attribuable à la fois au volume de questions conditionnelles (certaines questions étant conditionnelles à la réponse à une question précédente) et au nombre de répondants qui ont soit refusé de répondre, soit déclaré qu'ils ne connaissaient pas la réponse, soit fourni une réponse en dehors des options de réponse qui ne pouvait être associée à aucune des catégories de réponse prédéterminées après que des mesures aient été prises dans le processus de traitement des données pour tenir compte des variations du dialecte de la réponse et normaliser les réponses en texte libre. Tous les résultats présentés dans cette analyse se rapportent à tous les répondants à ces questions soulevées et non à l'échantillon global, et ne comprennent pas les réponses manquantes en raison de différents nombres absolus de répondants correspondant au même taux de réponse relatif dans différents domaines.

7 L'orientation est le processus qui consiste à noter une préoccupation concernant le répondant, à décider que des mesures doivent être prises pour sa sécurité et sa protection, et à signaler cette préoccupation aux personnes chargées de lui fournir une aide (Roelen et al., 2012).

En général, malgré les mesures méthodologiques rigoureuses adoptées lors de la collecte des données, l'échantillon ne peut être considéré comme représentatif, car le nombre total de migrants voyageant sur les différentes routes ne peut être estimé ou déterminé avec précision. En outre, cette étude ne couvre pas toutes les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre. Par conséquent, les résultats générés ne peuvent et ne devraient pas être généralisés à tous les migrants se déplaçant dans la région. Dans la mesure où les flux sont variables, il est important de considérer que les données collectées donnent une image partielle des dynamiques migratoires dans la région et qu'il ne faut pas tirer de conclusions sur les flux et les dynamiques migratoires dans les zones sans FMP.



Un camion rempli de migrants en direction de la Libye traverse Agadez en direction du village de Tourayat au Nigéria. La ville d'Agadez au Sahara est une plaque tournante pour les migrants d'Afrique de l'Ouest qui se rendent en Libye, en Algérie et en Europe. Un voyage de Tourayat à la Libye dans ce type de camion peut prendre plus de deux jours. En 2015, l'OIM a enregistré et assisté plus de 7 000 migrants (du Niger, ainsi que des ressortissants de pays tiers).

3. COMPRENDRE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

3.1. PROFIL DES MIGRANTS : QUI, COMMENT ET POURQUOI?

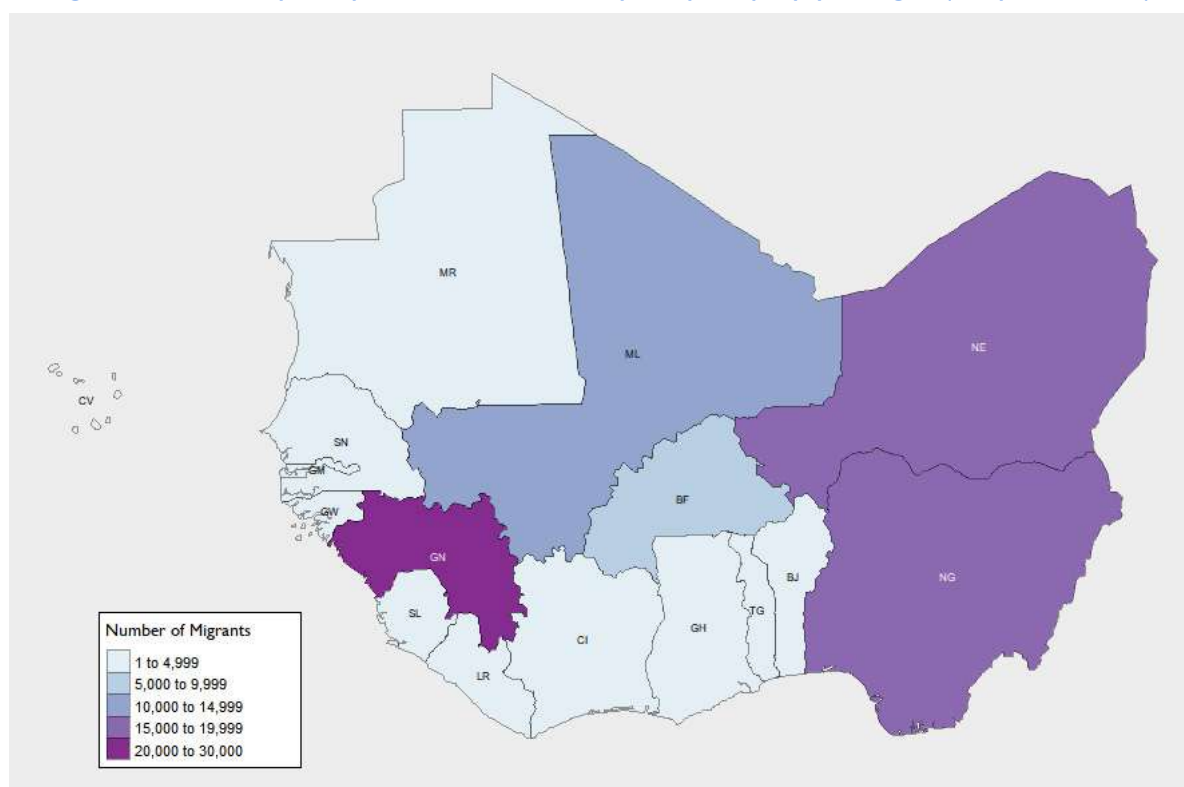
À l'instar des migrants du monde entier, les migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont des origines, des parcours, des âges, des profils socio-économiques et éducatifs divers. S'appuyant sur l'ensemble des données actuelles, ce chapitre présente une analyse détaillée du profil des migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région, les conditions de leur voyage, leurs destinations prévues, ainsi que les différents facteurs de leurs déplacements.

3.1.1. LA DIVERSITÉ DES PROFILS DES MIGRANTS

La nationalité

Malgré la grande diversité des pays d'origine des migrants, les huit premières nationalités observées étaient les mêmes au cours des deux années de l'étude : la Guinée, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Figure 6 et Figure 7). Les migrants des pays d'Afrique de l'Ouest représentaient 92,13 % de l'ensemble des participants. Il convient de mentionner que parmi les répondants provenant de pays d'Afrique centrale, 85 % étaient des Tchadiens.

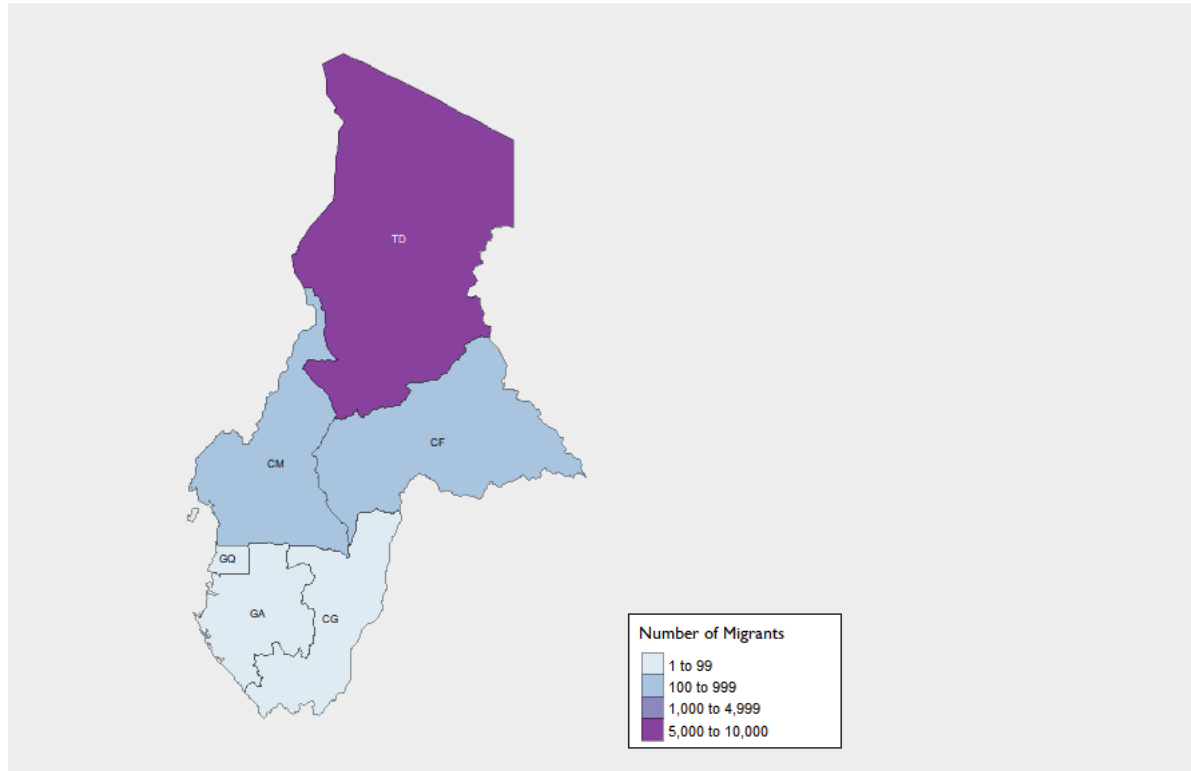
Figure 5. Carte choroplèthe présentant le nombre de participants par pays d'origine (Afrique de l'Ouest)



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations. Les pays sont étiquetés avec leurs codes ISO alpha-2 respectifs.

Figure 6. Choropleth map presenting the number of participants per country of origin (Central Africa)



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations. Les pays sont étiquetés avec leurs codes ISO alpha-2 respectifs.

Démographie

Comme le montrent les recherches précédentes, et conformément à la démographie du continent dans son ensemble, les migrants qui se déplacent dans la région sont généralement jeunes (OCDE, 2019). La majorité des répondants (54,84 %) sont de jeunes adultes (c'est-à-dire âgés de 24 à 35 ans), tandis que les jeunes (14 à 23 ans) forment le deuxième groupe le plus important (25,33 %) (Figure 8). Parmi les jeunes, 1 257 personnes interrogées (1,14 % de la population totale interrogée) étaient des enfants âgés de 14 à 17 ans. Le nombre d'enfants transitant par les FMP en 2018 et 2019 a peu varié, ce qui indique une tendance migratoire constante et régulière chez les enfants de la région. Plus de la moitié de ces enfants voyagent seuls, sans aucune compagnie d'adulte (familiale ou autre).

Une analyse plus approfondie a révélé une différence statistiquement significative et surprenante entre les enfants et les adultes : les enfants étaient plus susceptibles de voyager seuls que les migrants de plus de 18 ans. Quitter un environnement familial et souvent protecteur, pour entreprendre un voyage seul, place les enfants dans une situation à haut risque, où leur sécurité et leur bien-être physique et psychologique peuvent être menacés. Selon une étude récente de l'UNICEF, au moins 75 % de 1 600 enfants âgés de 14 à 17 ans arrivant en Italie en provenance d'Afrique ont déclaré avoir subi des violences et des abus lors de leur voyage en solitaire (UNICEF, 2017 ; UNICEF et OIM, 2017).

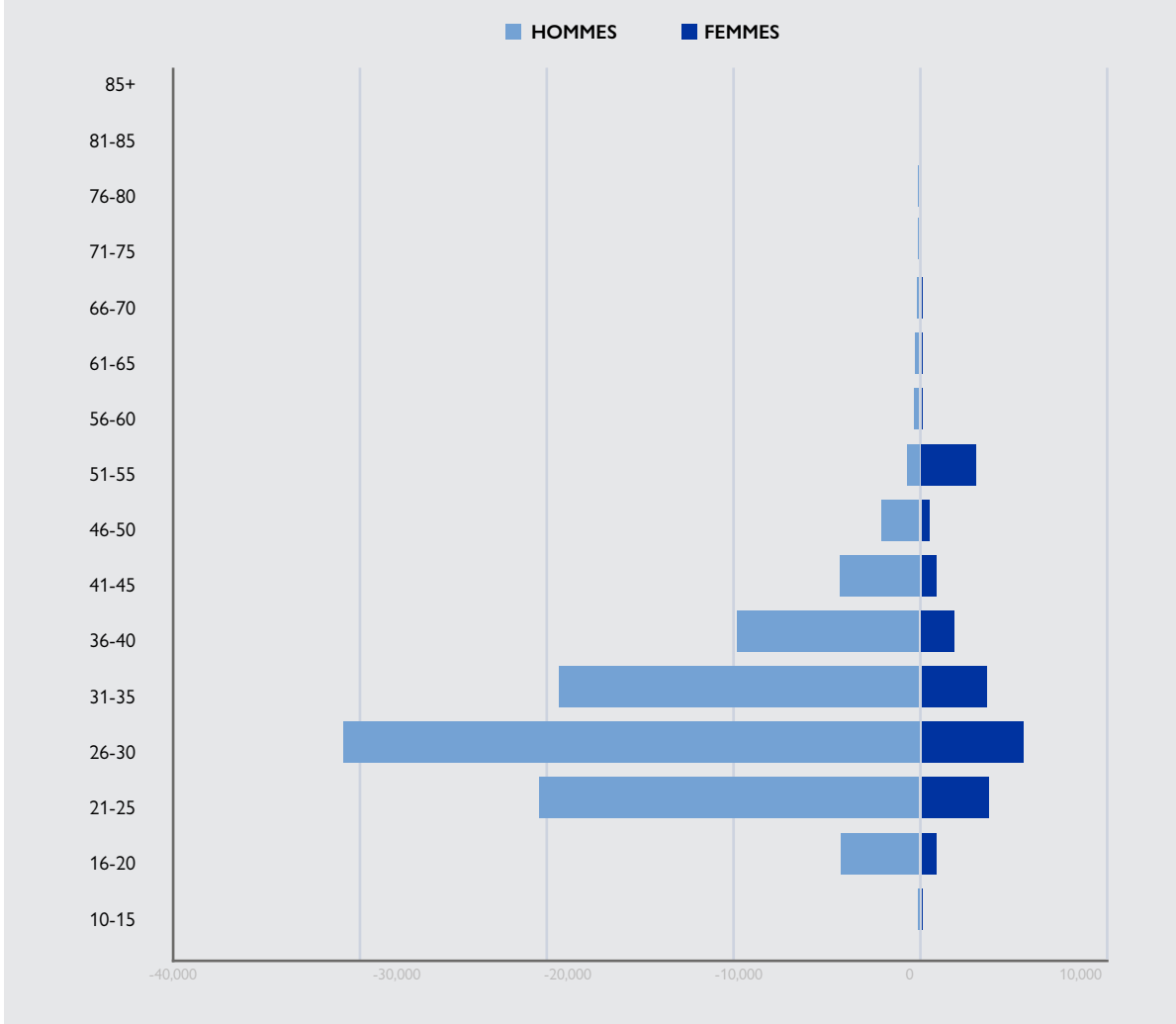
Une faible proportion (0,13 %) des migrants interrogés ont déclaré être âgés de 65 ans ou plus, ce qui indique que certaines personnes plus âgées peuvent se sentir obligées de recourir à la migration. Des recherches ont montré que les migrants plus âgés peuvent être plus exposés à une double menace en raison de la marginalisation liée à leur âge et à leur statut de migrant – une situation qui peut avoir des effets négatifs sur le résultat de leur voyage (Torres et Lawrence, 2012).

Pendant la période de l'enquête, les Guinéens constituaient le plus grand groupe de nationalité transitant par les FMP. La proportion de jeunes au sein de ce groupe était la deuxième plus importante, après celle des Gambiens. Les Nigériens comptaient la plus grande proportion de jeunes adultes, soit 79,93 % de tous les Nigériens interrogés. Les Tchadiens et les Guinéens représentaient le plus grand nombre d'enfants en mouvement (2,62 % et 2,2 %, respectivement).

La majorité (84,29 %) des personnes interrogées se sont identifiées comme étant de sexe masculin. Les 15,71 % (17 338) qui se sont identifiés comme étant de sexe féminin représentaient un segment de migrants constamment présent dans la région. Le nombre de femmes migrantes en Afrique a augmenté au fil des années, passant de 7,4 millions en 1990 à 11,6 millions en 2017 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [CNUCED], 2018).

Comme chez les hommes, les femmes interrogées étaient aussi principalement de jeunes adultes (24-35 ans), avec un nombre plus restreint, mais néanmoins significatif de femmes de moins de 24 ans. Si l'on se concentre exclusivement sur les enfants, les données montrent qu'au cours de la période de l'étude, il y a eu une différence entre la migration des enfants de sexe féminin et celle des enfants de sexe masculin : 1,48 % des femmes interrogées étaient des enfants, contre 1,08 % des hommes.

Figure 7. Pyramide des âges pour la population étudiée



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Dynamiques de groupe

Plus de la moitié (53,62 %) des répondants ont déclaré voyager seuls plutôt qu'en groupe. Même si les voyages sans compagnie sont plus fréquents chez les hommes, les données montrent que près de la moitié des femmes (46,93 %) voyagent également sans parent ou membre de la famille. En ce qui concerne les déplacements des femmes dans la région, un expert a donné des explications supplémentaires :

« Il est très fréquent que les femmes célibataires ou veuves deviennent les seules à subvenir à leurs besoins et émigrent (seules) pour gagner plus d'argent, obtenir de meilleures opportunités – c'est-à-dire les mêmes que les hommes migrants. Ce sont des soutiens de famille uniques qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie en allant à la recherche de meilleures opportunités d'emploi ailleurs ».

Une analyse plus approfondie a montré que parmi ceux qui ont déclaré voyager en groupe, seuls 13,11 % voyagent avec des enfants. Comme pour les répondants voyageant seuls, des différences entre les sexes étaient également apparentes dans ce groupe, puisque seulement 4,47 % des hommes voyageant en groupe ont choisi de voyager avec des enfants, contre 8,64 % des femmes.

Encadré 3. Migration des femmes et des filles

La plupart des femmes interrogées sont originaires de Guinée (4 786), suivie du Nigéria, du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Parmi les femmes célibataires, les Nigériennes étaient le groupe dominant : 73,12 % des Nigériennes interrogées étaient célibataires, dont 83,15 % étaient de jeunes adultes (25-34), un résultat qui indique que les Nigériennes sont en train de surmonter les tabous culturels et sociaux (Ajala, 2016) susceptibles décourager les jeunes femmes célibataires d'émigrer.

Le plus grand nombre d'enfants et de jeunes femmes interrogés sont originaires de Guinée, suivie par le Nigéria. La Sierra Leone représente un cas particulier : bien que le nombre de femmes sierra-léonaises interrogées soit très faible, près de la moitié d'entre elles avaient moins de 24 ans et 60,87 % des jeunes femmes étaient célibataires au moment de la migration. La plupart de ces répondantes ont choisi de voyager en groupe, et seulement 21,9 % de ces jeunes femmes célibataires ont déclaré voyager seules.

Un autre cas particulier est celui du Mali : 65,8 % des Maliennes interrogées ont déclaré avoir moins de 24 ans et être célibataires, tandis que 71,16 % ont déclaré voyager seules.

Études

La relation entre le niveau d'étude et la propension à migrer est complexe et dynamique (Williams, 2009). Malgré des recherches approfondies sur les effets de l'éducation sur la migration, cette relation reste floue, étant donné la nature dynamique et en constante évolution de la migration. Certaines études font état d'un effet positif important (UNESCO, 2018), d'autres indiquent un effet inverse (c'est-à-dire négatif) (par exemple, Quinn et Rubb, 2005), et d'autres encore ne montrent aucune corrélation (par exemple, Curran et Rivero-Fuentes, 2003). Malgré l'absence d'un consensus fort parmi les universitaires sur le rôle que joue l'éducation dans la migration (Browne, 2017; UNESCO, 2018), la plupart des études semblent s'accorder sur un point : dans les contextes de faibles revenus, il existe une corrélation positive entre le niveau d'étude et la décision de migrer. Plus précisément, dans ces contextes, les personnes ayant fait des études supérieures sont plus susceptibles de migrer, motivées par le désir d'avoir de meilleures perspectives financières ou par le manque d'options dans le pays d'origine (Browne, 2017; UNESCO, 2018). Toutefois, on ne sait pas encore si le désir d'émigrer conduit à un niveau d'étude plus élevé (Browne, 2017) ou si le fait d'avoir un niveau d'étude élevé incite les individus à émigrer.

Les données de cette étude ont montré que seulement 20,97 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir fait des études du tout, tandis que 79,03 % ont déclaré avoir terminé un certain niveau d'étude allant du primaire au supérieur et à l'enseignement religieux. Plus d'un tiers (36 %) des personnes interrogées ont terminé leurs études secondaires, suivies de celles qui ont terminé leurs études primaires (23,1 %). Un résultat important est que 10 % des répondants ont terminé le cycle de l'enseignement supérieur et/ou reçu une formation professionnelle, ce qui signifie qu'un répondant sur dix se déplaçant dans la région est considéré comme une personne hautement qualifiée.

Les répondants des pays d'Afrique de l'Ouest ont tendance à avoir un niveau d'étude plus élevé que ceux des pays d'Afrique centrale – une préoccupation possible dans une perspective de fuite des cerveaux et de perte de capital humain (FMI, 2016). Un informateur clé a commenté cette corrélation apparente :

« Si les individus ont le sentiment qu'il existe des opportunités, ils ne partiront pas. [...] Si des emplois ne sont pas créés, ils partiront toujours. Si je reste à la maison à ne rien faire, je mourrai. Si vous regardez le nombre de jeunes diplômés universitaires qui ne font rien, c'est stupéfiant. [C'est pourquoi ils émigrent] ».

Des différences intéressantes entre les sexes sont ressorties des données : alors que près de la moitié des hommes interrogés qui ont déclaré avoir fait le cycle de l'éducation de base⁸ (42,68 %) étaient plus nombreux que leurs pairs féminins (39,24 %), plus de femmes que d'hommes (8,59 % et 5,94 %, respectivement) avaient fait des études supérieures.

Encadré 4. Migration d'individus hautement et peu qualifiés

Dans cette étude, les Tchadiens sont la nationalité qui compte le plus grand pourcentage de migrants peu qualifiés sans études formelles (37,61 %), suivis par les Burkinabés (35,43 %). À l'autre bout du tableau, les Nigériens présentent le pourcentage le plus élevé de migrants hautement qualifiés ayant terminé leurs études supérieures (10,73 %), suivis des Guinéens (9,81 %) et des Sierra-léonais (8,17 %).

Une proportion particulièrement élevée de répondants nigériens (72,49 %) a terminé le cycle de l'enseignement secondaire, et un Nigérien sur dix est hautement qualifié, ayant terminé le cycle de l'enseignement supérieur. Seuls 3,24 % des répondants nigériens ont déclaré ne pas avoir fait des études du tout – le pourcentage le plus faible parmi toutes les nationalités interrogées. Cette corrélation positive entre le niveau d'étude et la migration met en évidence les défis actuels en matière d'opportunités d'emploi auxquels sont confrontés de nombreux jeunes nigériens dans leur pays.

3.1.2. MIGRO ERGO SUM : RAISONS DE LA MIGRATION

À l'instar d'autres régions, les migrations en Afrique de l'Ouest et du centre sont motivées par une combinaison de facteurs qui vont des raisons individuelles et familiales aux facteurs communautaires et sociétaux (PNUD, 2019a). Les facteurs dominants qui motivent la migration individuelle peuvent changer au cours du voyage, ce qui entraîne parfois des modifications de la trajectoire migratoire ou de l'échelonnement du parcours. Une compréhension globale de ces facteurs exige un examen à la fois des facteurs directs qui influent sur la décision de migrer et de la manière dont ces facteurs interagissent avec d'autres éléments pertinents et sont influencés par ceux-ci, notamment les traditions, les croyances culturelles et les structures sociétales et familiales (Hashim et Thorsen, 2012), ainsi que les politiques régionales et continentales.

8 L'éducation de base comprend l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire.

Cette étude a exploré six facteurs de migration en interaction qui ont une incidence sur la prise de décision des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre interrogés : a) raisons liées à la génération de revenus, b) catastrophes naturelles, c) guerre ou conflit, d) persécution ciblée, e) accès aux services et f) raisons familiales.

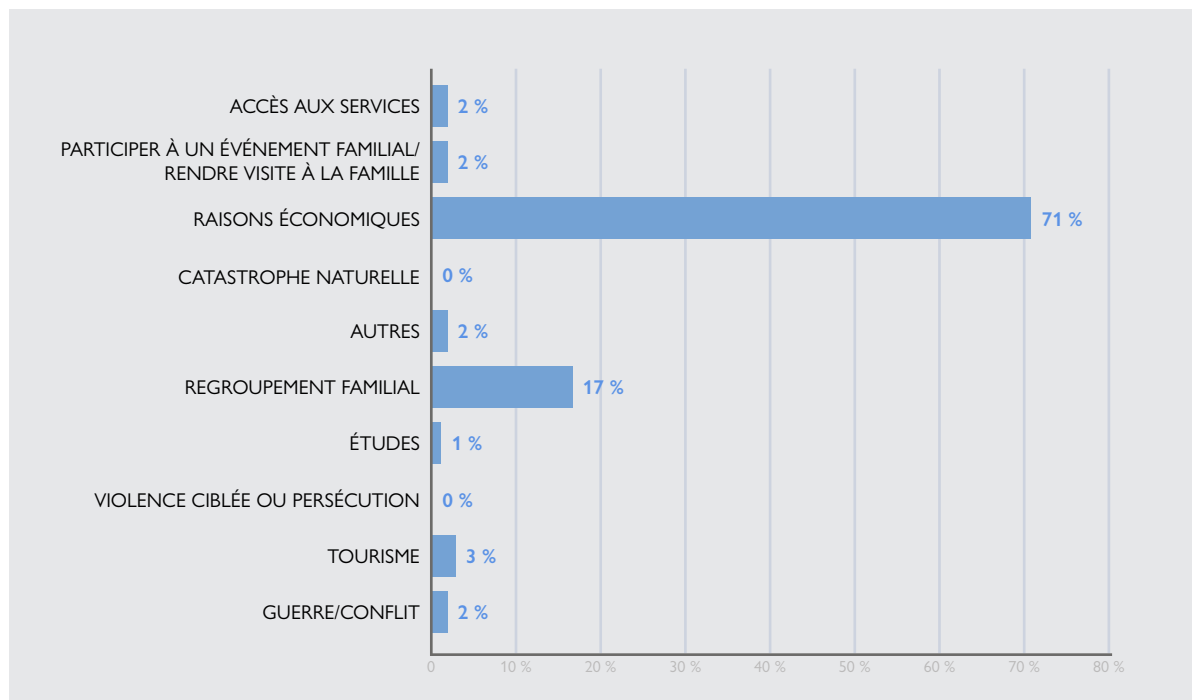
Les raisons liées à la recherche d'activités génératrices de revenus

La migration de main-d'œuvre est une caractéristique dominante de la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, 79,6 % des personnes interrogées déclarant que le besoin d'opportunités génératrices de revenus est un facteur important (Figure 9). Il existe toutefois des différences au sein de la région : Les migrants d'Afrique de l'Ouest sont beaucoup plus susceptibles de migrer pour des revenus (80,72 %) que pour des raisons politiques ou environnementales, par rapport aux migrants d'Afrique centrale (66,49 %).

Il est évident que la migration de main-d'œuvre est, en partie, une réponse à la détresse sociale et aux besoins financiers : 86,82 % des personnes interrogées à la recherche d'opportunités génératrices de revenus sont originaires de pays où le chômage des jeunes est élevé (le Nigéria et la Guinée) ou la pauvreté multidimensionnelle élevée (le Niger, le Burkina Faso et le Tchad). En fait, la Guinée et le Nigéria, les deux premiers pays d'émigration de main-d'œuvre, figurent parmi les pays les plus pauvres de la région sur le plan multidimensionnel, incapables d'offrir des possibilités d'études, des services de santé et un niveau de vie adéquats (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2019). Selon les données, les personnes interrogées ayant des compétences de base et un niveau d'étude de base et d'études supérieures étaient plus susceptibles que celles n'ayant pas une telle formation de prendre les risques liés à la migration pour chercher des opportunités économiques ailleurs.

En outre, dans le contexte d'une pauvreté généralisée et d'opportunités d'emploi limitées, la migration de main-d'œuvre est devenue une option viable, en particulier pour les jeunes répondants : 81,54 % des jeunes interrogés, dont la majorité s'identifie comme étant de sexe masculin, ont déclaré avoir migré pour des raisons économiques. Les répondants de moins de 34 ans sont plus susceptibles d'émigrer pour des raisons économiques que les adultes plus âgés. Les enfants migrants interrogés étaient également très majoritairement motivés par des raisons économiques, 71,28 % d'entre eux l'ayant indiqué.

Figure 8. Raisons de la migration (participants mineurs)



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

En ce qui concerne le sexe, la recherche menée dans ce domaine montre que les hommes et les femmes ont tendance à émigrer pour des raisons similaires (Nations Unies, 2019). Bien que les hommes interrogés soient plus nombreux que les femmes à émigrer à la recherche d'opportunités génératrices de revenus, plus de la moitié des femmes interrogées (58,21 %) ont déclaré avoir émigré principalement pour des raisons économiques. Un informateur clé explique :

«En général, les facteurs de migration sont similaires pour les hommes et les femmes [...], cependant il existe des pressions spécifiques qui diffèrent d'une localité à l'autre. Nous avons remarqué que les femmes subissent des pressions de la part de leur famille et de leur communauté pour migrer seules et devenir des soutiens de famille. (...) Elles savent peut-être qu'elles vont se retrouver dans des situations d'exploitation sexuelle, mais elles voient toujours [la migration] comme une opportunité. Il existe des réseaux de trafic et de traite qui ciblent particulièrement les femmes dans de nombreux pays [mais elles tentent quand même de migrer]».

Un autre informateur clé de préciser :

«Cela semble être une tendance historique : les femmes sont en quelque sorte les soutiens de famille et doivent subvenir aux besoins de leur famille – elles [se sentent] obligées de trouver un moyen de s'occuper de leur famille. Cette région est en retard sur le plan du développement – il existe peu d'emplois, [et] l'agriculture n'y est pas très développée. Elles se sentent obligées de voyager et peut-être de changer leur situation au tour ».

Bien que le sexe joue clairement un rôle clé dans la détermination des modalités de migration, les données analysées dans cette étude ne fournissent pas un contexte suffisant pour explorer pleinement les dimensions sexospécifiques de la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, un sujet qui nécessite clairement des études supplémentaires.

Outre les opportunités génératrices de revenus, d'autres desiderata font partie de l'aspiration à l'amélioration des conditions de vie : 2,15 % des personnes interrogées ont déclaré rechercher de meilleurs services, tels que les soins médicaux et l'accès à la nourriture, comme l'a expliqué un informateur clé :

« Il existe quelques cas très particuliers de femmes avec des enfants ou d'hommes qui se rendent au Burkina Faso pour accéder à des thérapies traditionnelles [...] Ces personnes avaient des problèmes de santé mentale ou physique et ne voulaient pas être traitées dans des hôpitaux modernes, mais plutôt par des méthodes de guérison traditionnelles. C'est un phénomène particulier au Burkina, cependant [...] nous n'avons pas assez de données pour affirmer qu'il s'agit d'une forte tendance. Par ailleurs, beaucoup de personnes croient aussi qu'au Mali, les écoles coraniques sont meilleures, donc les gens se déplacent du Burkina au Mali pour fréquenter ces écoles ».

Les normes culturelles et la pression des pairs comme facteurs de la migration de main-d'œuvre

Les normes et les attentes de la société influencent les décisions de migration tout comme les considérations strictement liées à l'emploi. Les structures sociales liées au sexe jouent également un rôle dans la détermination des personnes qui émigrent, ainsi que de la manière et du moment où elles le font (Ajala, 2016). Dans de nombreux pays de la région, les femmes sont considérées comme naturellement inégales par rapport aux hommes, une perception qui place les hommes au premier rang dans l'ordre des choses. Ainsi, les hommes dominent la sphère économique et politique, tandis

que les femmes n'ont aucun pouvoir politique ou économique. Cette discrimination fondée sur le sexe tend à être l'une des principales raisons de la répartition inégale des richesses entre les deux sexes, augmentant ainsi la prévalence de la pauvreté chez les femmes (Ajala, 2016).

Encadré 5. Tendances migratoires : Les femmes migrantes à la recherche d'opportunités génératrices de revenus

Le Nigéria et la Guinée sont les deux pays qui comptent le plus grand nombre de femmes migrantes à la recherche d'opportunités génératrices de revenus : 32,47 % des femmes interrogées qui ont déclaré avoir migré pour des raisons économiques étaient originaires du Nigéria et 23,20 % de la Guinée.

Les filles migrantes

Une proportion considérable (41,41 %) des filles interrogées dans le cadre de l'étude ont déclaré avoir émigré pour des raisons économiques. Bien que la mobilité des filles dans la région ne soit pas toujours socialement acceptée, les réactions familiales et sociétales varient en fonction du contexte spécifique (Save the Children et MMC, 2018 ; Ajala, 2016). Au Niger, par exemple, la migration des filles est socialement punie au sein de communautés spécifiques, ce qui conduit à l'ostracisme des filles dans ces communautés (Save the Children et MMC, 2018). En revanche, il est socialement acceptable que des filles au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal se lancent dans la migration de main-d'œuvre. En effet, le fait d'être une travailleuse migrante peut être un facteur de garantie d'un bon mariage. Selon une étude récente, la migration de main-d'œuvre chez les filles burkinabè leur permet de devenir autonomes, une caractéristique qui tend à être appréciée par les futurs maris (Save the Children et MMC, 2018). Dans les endroits en proie à une pauvreté extrême, la mobilité des enfants devient une source de revenus importante pour les familles. Bien que la migration pour subvenir aux besoins de la famille soit largement considérée comme une obligation pour les garçons, les filles entreprennent également de tels voyages migratoires (Save the Children et MMC, 2018). Un informateur clé souligne :

«En parlant de la migration des enfants dans notre région [...], en 2019, plus des deux tiers des enfants migrants sont partis pour des raisons économiques. Beaucoup d'entre eux étaient en fait motivés par le travail dans les sites d'orpillage au Tchad. Mais les filles émigrent aussi pour des raisons économiques. [Elles migrent] davantage pour les affaires – beaucoup de filles vendent des dattes dans le nord du Tchad.»

Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, le fait de se lancer dans la migration a remplacé les rites masculins traditionnels de passage à l'âge adulte. Un informateur clé souligne :

«Il est très courant et normal que de jeunes hommes partent tenter leur chance en Europe [...] [La pression est telle] que vous êtes presque obligé de migrer et de tenter votre chance.»

Les récits exaltants, mais souvent rêveurs, des pairs migrants, diffusés à travers les médias sociaux, renforcent la pression sociale qui pousse à se lancer dans un voyage migratoire. Un informateur clé explique :

«L'impact des médias sociaux [et le succès des pairs] est énorme – tout le monde veut être cette personne. Ce qui est effrayant [c'est que] lorsque vous présentez des statistiques sur le nombre de personnes qui réussissent, même si 99/100 personnes meurent, elles pensent toujours qu'elles peuvent arriver en Europe [comme les autres]. [...] Une fois que vous êtes en âge de faire quelque chose dans la vie, vous passez à l'action.»

Compte tenu des pressions sociales (y compris celles venant des pairs), culturelles et économiques, la migration peut facilement devenir la seule option de survie que les jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Centre considèrent comme étant à leur portée. Comme l'a indiqué le chef de mission de l'OIM au Niger en 2016 : « *La citation philosophique "cogito ergo sum" de Descartes à notre époque moderne se transforme en une nouvelle "migro ergo sum". Des familles, des communautés entières, des pairs – la pression vient de tous les côtés, et les jeunes Africains ne peuvent pas y résister, ils doivent migrer s'ils veulent "être" »*. (Loprete, 2016)

Les raisons familiales

Les facteurs familiaux, allant du désir de retrouver des membres de la famille déjà émigrés (la raison familiale la plus courante) à la participation à des événements familiaux, ont été mentionnés comme motifs de migration par 13,99 % des répondants. Cette catégorie de motifs a été plus souvent évoquée par les femmes que par les hommes. Chez les enfants, les raisons familiales (dans leur ensemble) ont été le deuxième facteur de mobilité le plus souvent cité, après la recherche d'opportunités économiques. Un informateur clé explique :

« Plus ils sont jeunes, plus des facteurs comme la présence de la famille dans un pays de destination les incitent à émigrer ».

Les personnes déplacées de force

Selon l'OIM, la migration forcée, également connue sous le nom de déplacement forcé, est définie comme « le mouvement non volontaire de personnes qui -bien que les motivations puissent être diverses- est causé par la force, la contrainte ou la coercition ». La notion de migration forcée comprend le mouvement des réfugiés et des personnes déplacées (à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays) par des catastrophes ou des projets de développement et, dans certains cas, des victimes de la traite des personnes (OIM, 2019a).

Au total, 8 168 personnes interrogées ont déclaré avoir été déplacées de force dans leur propre pays avant leur voyage migratoire. La majorité d'entre elles ont indiqué que leur voyage migratoire était dû à un conflit (60,82 %)⁹. Les autres motifs de déplacement les plus fréquemment cités sont la violence ciblée (23,96 %) et les catastrophes naturelles (32,84 %). Les répondants qui se sont identifiés comme des migrants déplacés de force sont originaires pour la plupart de la Guinée, de la Sierra Leone, de la Gambie et du Tchad – des pays qui souffrent de cas de violence ciblée, d'instabilité politique et d'économies fragiles, des situations souvent associées à des facteurs politiques internes et externes qui exacerbent la situation précaire de ces pays. Nombre de ces personnes interrogées ont indiqué que le besoin d'accès aux services, aux opportunités éducatives et économiques était un facteur supplémentaire de fuite. Un informateur clé a décrit la situation dans la région et la manière dont elle affecte les populations :

« Il existe un problème majeur de déplacement forcé [dans la région] en raison de la violence dans la région du Lac Tchad et en raison des conflits au Soudan, ainsi que des problèmes dans le nord (du Tchad). En conséquence, d'importantes zones d'extraction d'or ont récemment été restreintes. À cause de groupes extrémistes dans le Lac Tchad, en raison de la violence et de l'insécurité, de nombreux pêcheurs commerciaux qui dépendent du lac pour leur subsistance migrent vers d'autres points de pêche [...] Ils migrent vers le centre et l'est et le sud du Tchad. Le phénomène est en réalité multidimensionnel ».

9 Des personnes de 73 nationalités ont été incluses dans cette étude. Pour cette analyse spécifique, seuls les répondants ayant une nationalité d'un pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été inclus.

Les répondants venant de pays d'Afrique centrale étaient moins exposés que les ressortissants d'Afrique de l'Ouest à des déplacements forcés dans leur propre pays avant leur voyage : 9,44 % des répondants centrafricains ont déclaré avoir été déplacés de force en raison de violences ou de catastrophes, contre 11,44 % de ceux d'Afrique de l'Ouest.

En revanche, un très faible pourcentage de participants du Nigéria, du Mali et du Burkina Faso ont déclaré avoir été déplacés de force dans leur propre pays, malgré les conflits et les attaques religieuses en cours dans la région. Cela peut s'expliquer par le fait que les déplacements forcés en Afrique de l'Ouest et du Centre sont souvent très localisés (la plupart des personnes déplacées trouvent refuge dans les localités ou régions voisines), et les personnes déplacées de force sont plus susceptibles de rester à l'intérieur des frontières de leur pays d'origine plutôt que de fuir vers des pays tiers. En outre, les FMP de l'OIM ne sont pas situés dans des zones de déplacements forcés et peuvent, par conséquent, ne pas capturer les flux de déplacement forcé.

En termes de destination, 87,75 % des personnes qui ont été déplacées de force dans leur pays avant leur voyage ont déclaré qu'elles avaient l'intention de rester sur le continent ; seulement 11,73 % ont indiqué que l'Europe était leur destination, et moins de 1 % envisageait de migrer vers d'autres continents. Les répondants déplacés de force étaient moins enclins à entreprendre des voyages de longue distance et plus susceptibles de rester près de leur pays d'origine que leurs homologues non déplacés de force – ce qui laisse supposer un désir de rentrer chez eux dès que les conditions le permettent (Figure 10). En effet, 26,52 % de ces personnes interrogées ont déclaré que leur pays de départ était leur destination, manifestant ainsi vivement leur intention de rentrer chez eux.

Un examen plus approfondi des trois principales nationalités des répondants déplacés de force confirme cette conclusion : les Guinéens ont principalement migré vers le Sénégal, la Gambie ou la Mauritanie, et un nombre important d'entre eux sont rentrés chez eux. La plupart des Maliens ont eu tendance à rentrer chez eux, un nombre important d'entre eux ayant émigré en Algérie ou en Mauritanie, tandis que les Nigériens ont préféré se rendre au Nigéria ou en Libye.

Figure 9a. Destination finale visée déclarée par les migrants déplacés de force, par nationalité (Afrique de l'Ouest)

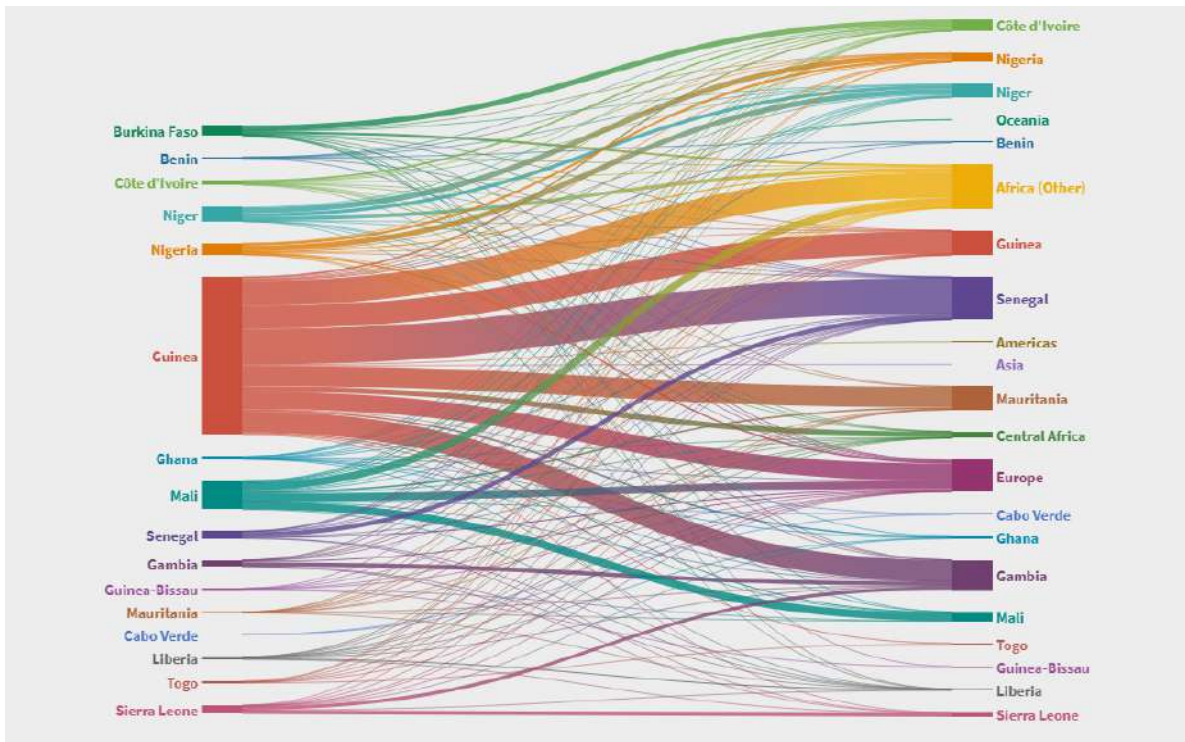
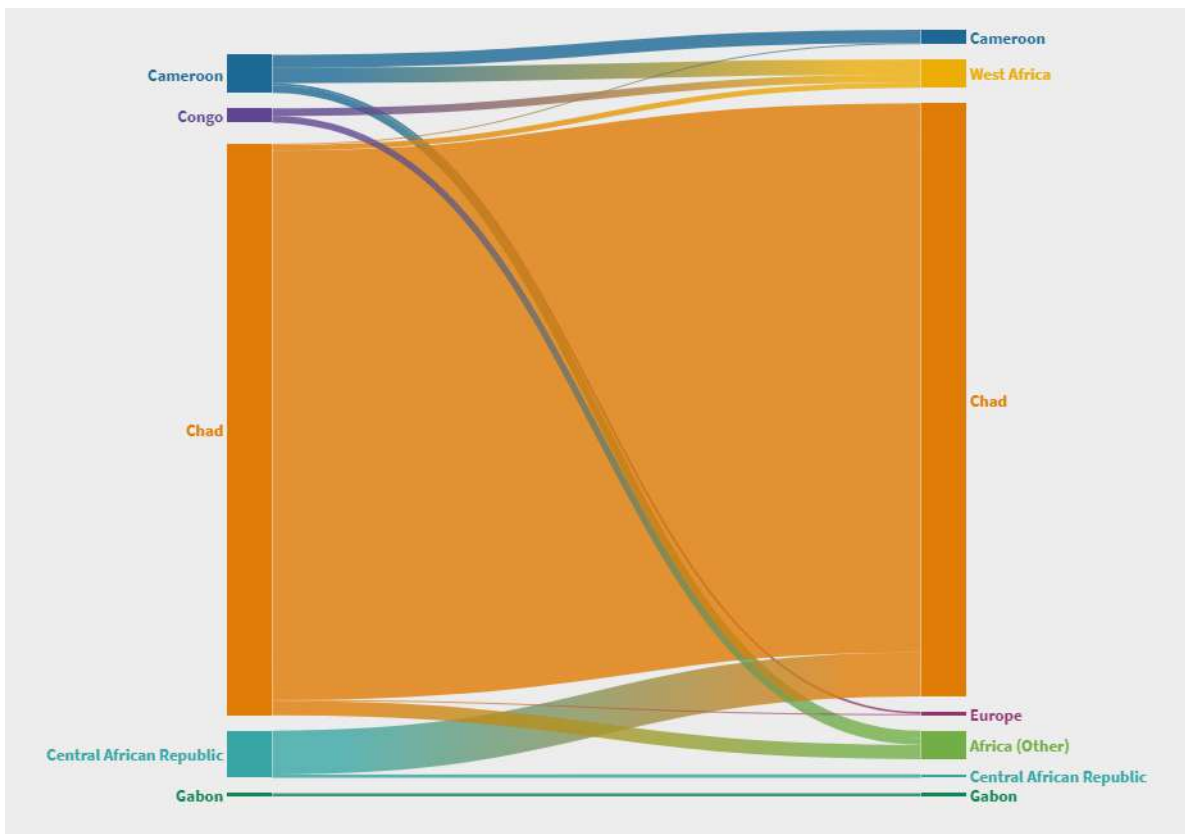


Figure 9b. Destination finale visée déclarée par les migrants déplacés de force, par nationalité (Afrique centrale)



Source: Préparés par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Encadré 6. Le cas des enfants examiné à la loupe : Déplacements forcés

Moins d'un quart (23,36 %) des 839 enfants interrogés dans l'échantillon ont déclaré avoir été déplacés de force dans leur pays. Cependant, la catégorisation par nationalité met en évidence une différence : seul 1,59 % des enfants d'Afrique centrale, contre 31,72 % des enfants d'Afrique de l'Ouest, ont déclaré avoir été déplacés de force dans leur propre pays.

Si les deux régions présentent une différence statistiquement significative entre la probabilité de déplacement forcé des enfants et des adultes, la nature de ce lien diffère selon les régions. La forte proportion d'enfants d'Afrique de l'Ouest indiquant un déplacement forcé par rapport aux enfants d'Afrique centrale est principalement attribuable au nombre de migrants de Guinée, parmi lesquels 73,97 % des enfants ont indiqué avoir été déplacés de force, contre 26,03 % des adultes. Il existe également une différence significative entre les sexes – plus précisément, 74,36 % des enfants guinéens de sexe masculin ont déclaré avoir été déplacés de force, contre 32 % des adultes de sexe masculin. Si la différence n'est pas aussi marquée chez les femmes, le taux est extrêmement élevé (69,52 % des femmes adultes et 72,34 % des enfants de sexe féminin). Pour les deux sexes, il existe une association statistiquement significative d'enfants signalant des taux de déplacement plus élevés que les adultes.

© OIM 2019/Alexander BEE



Encadré 7. Le Tchad comme étude de cas

Les Tchadiens sont les seuls à avoir mentionné la guerre et les conflits comme étant les principaux facteurs de leur mobilité. Le Tchad se caractérise par de faibles indicateurs de développement socio-économique, de faibles niveaux d'étude, des niveaux élevés de pauvreté et de faibles niveaux d'intégration nationale. Depuis 2014, le pays est l'épicentre d'une crise humanitaire complexe dont les causes sont multiples, notamment la violence et les attaques meurtrières des groupes armés non étatiques opérant dans le bassin élargi du Lac Tchad, une situation qui a provoqué le déplacement de millions de personnes (OIM, 2019c). Malgré leur déplacement forcé, 94,49 % des Tchadiens ont déclaré que le Tchad était leur destination prévue. Seul 0,26 % a indiqué une destination européenne, tandis que les autres ont fait part de leur intention de rester en Afrique.

Figure 10. Carte politique du Tchad



Source: Préparée par le Bureau régional de l'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre à partir de Google Maps, février 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

3.2. LE FINANCEMENT DU VOYAGE

Les données sur les ressources financières que les migrants utilisent avant et pendant leur voyage sont peu nombreuses et dispersées. Cela complique la tâche de parvenir à une compréhension globale du mode de financement d'un voyage, notamment une migration irrégulière.

Deux tiers (66,76 %) des personnes interrogées ont déclaré avoir utilisé leurs économies pour financer leur voyage, comme l'a expliqué un informateur clé :

« [La] principale source (de financement) est l'épargne accumulée avant la migration. La migration est un projet qui [se] prépare et ces migrants la planifient à l'avance. L'épargne [personnelle] représente 75 % des sources de financement ».

Les migrants potentiels vendent souvent leurs biens personnels pour s'assurer des fonds, une stratégie qui peut sérieusement compliquer la planification du retour ou de la migration en perspective. Un autre informateur clé a précisé :

« Bon nombre de personnes vendent tout ce qu'elles ont pour migrer et à leur retour, il ne leur reste plus rien ».

Pour un nombre important des répondants, la migration a nécessité une aide familiale : 21,91 % d'entre eux ont reçu un soutien de leurs réseaux sociaux dans leur pays d'origine, tandis que 7,61 % ont déclaré avoir reçu des contributions économiques de leurs réseaux à l'étranger. Comme indiqué précédemment, les réseaux sociaux peuvent devenir un facteur de protection ou un facteur de risque pour un migrant en fonction des liens qu'il entretient avec le réseau auquel il demande de l'aide, ainsi que des attentes du réseau à son égard. Les prêts non remboursés dus à la communauté ou aux membres de la famille suscitent des réactions négatives, transformant la famille ou la communauté en un risque plutôt qu'en un facteur de protection pour le migrant, augmentant ainsi sa vulnérabilité au danger et au préjudice ou compliquant le processus de réintégration dans le pays d'origine. Un informateur clé a souligné :

« Les migrants ne financent pas leur voyage seuls, la grande majorité d'entre eux comptent sur leur famille ou leur communauté pour entamer le processus de migration, pour embarquer sur la route. Si vous partez à l'aventure et que vous revenez les mains vides, vous pouvez être exclu [socialement] dans votre pays d'origine ».

Moins d'un cinquième (18,3 %) des personnes interrogées a refusé de répondre à la question sur le financement du voyage. Une explication possible serait que toutes les personnes interrogées ne se sentent pas à l'aise pour divulguer ce genre d'informations. Il se peut également que d'autres aient été forcés à se lancer dans des activités irrégulières ou aient dû se fier à des options de migration douteuses et financées au moyen de la dette (voir, par exemple : ONUDC, 2011 ; Djajić, 2014) dont ils ne souhaitent pas discuter. La réticence à révéler des sources de financement douteuses complique la tâche de surveillance des processus d'exploitation et d'instauration de stratégies préventives, comme l'a expliqué un informateur clé :

« Le pire dans ces scénarios d'endettement est qu'il n'y a aucune preuve réelle de leur existence [et il] pourrait y avoir des problèmes de surestimation ou de sous-estimation des montants [et des conditions de prêt] ».

De nombreux informateurs clés ont également expliqué comment le manque de ressources disponibles, aggravé par l'opposition des parents à la décision de leurs enfants d'émigrer, pourrait conduire les enfants migrants à voler les ressources familiales, ce qui provoquerait des tensions entre les membres de la famille et, une fois encore, compliquerait la décision de retour. Selon un informateur clé :

« Certains d'entre eux volent de l'argent à leur famille. Cela peut poser un problème à leur retour – il peut y avoir des problèmes, mais c'est une minorité de cas ».

Selon un autre informateur clé :

« Le vol, nous n'en voyons pas beaucoup [mais il existe]. La pression est forte chez les enfants qui doivent prouver [à leurs parents] que leur décision [d'émigrer et de voler de l'argent pour le faire] était la bonne ».

D'un point de vue sexospécifique, le soutien des réseaux sociaux à l'étranger semble particulièrement important dans le cas des jeunes femmes, notamment celles qui voyagent en Europe. La majorité de celles qui voyagent de manière autonome, cependant, finance leur voyage grâce à leurs propres économies.

3.3. TENDANCES, ROUTES ET TRAJECTOIRES MIGRATOIRES

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« C'est un aspect très particulier sur lequel les médias ont tendance à se focaliser, mais les données montrent en fait que le pourcentage de voyageurs qui prévoient de se rendre en Europe est très faible. La plupart des migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre s'opèrent dans la région. Il est possible qu'ils aient des projets à long terme pour aller en Europe, mais [la plupart d'entre eux] veulent rester dans la région. [...] Évidemment, il y a des embarcations avec des personnes qui meurent en mer Méditerranée – c'est un sujet très médiatisé – mais les chiffres et les faits montrent que les migrants africains, en général, restent à l'intérieur de l'Afrique ».

– Informateur clé

Bien que cette étude ait permis de recueillir des données auprès de 110 402 répondants représentant 73 nationalités différentes, pour 7,56 % des personnes interrogées (8 341 individus), la nationalité n'a pas été enregistrée ou a été désignée comme « manquante » si l'adresse indiquée par le répondant ne correspondait pas à un lieu d'origine identifiable. En ce qui concerne les sections de ce rapport relatives aux expériences des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, seules les personnes ayant déclaré une nationalité de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été incluses dans l'analyse, et les nationalités ont été classées par région selon leurs codes ISO respectifs et par sous-région des Nations Unies, pour n'inclure que les régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre dans l'analyse¹⁰.

Le débat sur les migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre et à travers la Méditerranée reflète souvent de manière partielle une réalité complexe. Les données de cette étude montrent que la majorité des personnes interrogées ressortissantes des pays d'Afrique de l'Ouest ou du Centre qui se déplacent dans la région ont l'intention de rester sur le continent et même dans la région. En effet, la majorité

10 Les ressortissants de pays autres que ceux d'Afrique de l'Ouest et du Centre représentaient environ 1 % de l'ensemble des données. En dehors des objectifs de fiabilité statistique, le fait de limiter les données aux migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, tel que défini dans la présente étude, pour ces études spécifiques a permis de mieux comprendre les schémas migratoires des individus originaires de la même région et ayant des droits légaux similaires.

tend à restreindre leur mobilité au sein de leur région d'origine. Une grande majorité (80,09 %) de ces répondants ont déclaré un pays d'Afrique de l'Ouest ou du Centre comme leur destination principale, et seulement 19,37 % ont déclaré l'Europe comme leur destination. Moins de 0,5 % ont indiqué les Amériques, l'Asie ou l'Océanie comme destination¹¹. Les répondants d'Afrique de l'Ouest sont plus nombreux à s'engager dans une migration extracontinentale et ils sont également plus susceptibles de parcourir de plus longues distances que les répondants d'Afrique centrale : 97,33 % des personnes interrogées en Afrique centrale ont déclaré un pays africain comme destination prévue.

3.3.1. MIGRATION INTRACONTINENTALE AFRICAINE

Selon les réponses des répondants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les flux intracontinentaux présentent de fortes variations régionales : 22,82 % du nombre total de répondants d'Afrique de l'Ouest ont choisi le Niger comme destination finale, 16,90 % ont choisi l'Algérie et 8,06 % le Mali. Un nombre plus restreint de répondants ont indiqué le Nigéria, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. D'autre part, la grande majorité des répondants d'Afrique centrale (71,15 %) ont identifié le Tchad comme leur principale destination, un pourcentage plus faible (12,37 %) ayant choisi la Libye. Bien qu'une destination au sein de la région soit le principal choix pour la plupart des répondants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en ce qui concerne les différences d'âge, les données ont montré que les jeunes étaient plus susceptibles de choisir une destination en dehors du continent que les plus âgés.

Encadré 8. Le cas des enfants examiné à la loupe : pays de destination

La Guinée était une destination populaire pour 20,05 % (223) des enfants d'Afrique de l'Ouest et du Centre interrogés. La Mauritanie et le Sénégal suivent, choisis par 11,24 % (125) et 10,25 % (114), respectivement, des enfants interrogés. D'autres pays de destination populaires pour les enfants en déplacement sont le Tchad, le Mali et l'Algérie.

Dans une perspective régionale et sexospécifique, les données ont révélé une différence entre les hommes et les femmes d'Afrique de l'Ouest, les femmes migrantes étant plus susceptibles de rester en Afrique et d'éviter les longues distances que les hommes migrants, qui ont plus de chances que les femmes de migrer vers l'Europe (et d'autres pays). Les femmes sont plus susceptibles de rester en Afrique, les trois destinations les plus fréquemment citées étant le Niger (12,11 %), le Nigéria (10,28 %) et le Mali (8,38 %). Aucune différence aussi significative n'a été observée chez les répondants d'Afrique centrale.

La migration intracontinentale semble être une stratégie pour la grande majorité des répondants d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ont déclaré avoir été déplacés de force dans leur pays, 98 % de ceux qui fuient la guerre, 97,66 % de ceux qui fuient la violence et 99,36 % de ceux qui fuient les catastrophes naturelles choisissant de rester sur le continent. Des pays africains ont également été choisis par 94,33 % des migrants à la recherche de services, 97,84 % de ceux qui émigrent pour des raisons d'éducation et 98,52 % de ceux qui émigrent pour rejoindre leur famille.

11 Les personnes de 73 nationalités ont été incluses dans cette étude. Pour cette analyse spécifique, et pour des raisons contextuelles, seuls les répondants ayant une nationalité d'un pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale ont été inclus.

Encadré 9. Le Niger : un pays de destination majeur pour les flux intracontinentaux

Le choix du Niger comme principale destination pour 13 621 (16,8 %) des personnes interrogées est une question qui mérite d'être posée. Le Niger est un pays en développement qui se classe presque au bas de l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies (PNUD, 2019b). Le pays est confronté à d'importants défis de développement, notamment une agriculture inefficace, le manque d'infrastructures, des soins de santé médiocres et la dégradation de l'environnement. Tous ces facteurs compliquent la tâche consistant à garantir des moyens de subsistance durables aux citoyens et aux migrants.

Toutefois, étant donné sa proximité avec des pays pauvres et enclavés, le Niger est la seule option pour les migrants qui n'ont pas la capacité de se déplacer sur de longues distances. Comme le pays offre l'entrée sans visas aux citoyens d'une longue liste de ses voisins d'Afrique de l'Ouest (Samuel Hall, 2016), c'est une destination plus pratique pour ceux qui ne souhaitent pas voyager irrégulièrement. En outre, le secteur minier important et assez informel du Niger offre aux migrants d'importantes opportunités génératrices de revenus malgré les risques associés à ce type de travail.

En outre, la position géographique du Niger sur la route de la Libye, ainsi que les réseaux de trafic de longue date du pays (Samuel Hall, 2016), font du pays un point de transit évident pour les migrants. Bien que cette étude n'ait pas recueilli de données sur ce point, on peut présumer que certaines des personnes interrogées ont choisi le Niger pour profiter de ces réseaux et émigrer irrégulièrement. L'OIM estime que plus de 70 000 migrants ont utilisé le pays comme point de transit en 2017 (OIM, 2017c).

3.3.2. MIGRATION AFRICAINE EXTRACONTINENTALE

La migration africaine vers l'Europe est diversifiée, les migrants optant pour un large éventail de pays européens comme destination de choix. Parmi les personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Centre, 41,65 % ont choisi l'Italie, 32,72 % l'Espagne et 11,30 % la France comme destination, tandis qu'un nombre plus restreint a choisi l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal, les Pays-Bas et la Grèce. Une analyse des flux extracontinentaux par région d'origine a révélé que 2,63 % des ressortissants d'Afrique centrale se dirigeaient vers l'Europe, contre 21,09 % des répondants d'Afrique de l'Ouest.

Comme pour la migration intracontinentale, des variations selon le sexe sont apparues à l'analyse des flux extracontinentaux en provenance d'Afrique de l'Ouest. Ce n'était pas le cas pour les flux en provenance d'Afrique centrale. Les jeunes hommes d'Afrique de l'Ouest étaient plus portés que les femmes à se rendre en Europe. Comme l'a expliqué un informateur clé travaillant dans la région, le risque associé au voyage vers l'Europe est l'une des raisons qui dissuadent les femmes migrantes de se lancer dans une migration extracontinentale :

« L'ambition d'atteindre l'Europe est plus élevée chez les enfants migrants [non accompagnés] et particulièrement [élevée] chez les jeunes hommes – c'est un voyage très difficile. Les femmes qui voyagent seules peuvent percevoir la migration vers l'Europe [comme étant] trop risquée ou elles pensent qu'elles peuvent gagner suffisamment d'argent [si elles restent en Afrique, comme] en Algérie ».

Le principal facteur qui explique la migration extracontinentale est le besoin d'opportunités économiques. Cependant, 79,60 % des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Centre ont déclaré que des raisons économiques les incitaient à rester dans la région – une preuve qui devrait recadrer le débat biaisé sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la Méditerranée.

Encadré 10. Le voyage vers Europe

Au sein de l'échantillon, les Nigériens constituent le plus grand nombre de répondants ayant l'intention d'atteindre l'Europe. Près d'un Nigérien sur trois a déclaré que l'Europe était sa destination de prédilection, la plupart d'entre eux souhaitant aller en Italie et un plus petit pourcentage optant pour la France, l'Espagne et l'Allemagne.

3.3.3. TENTATIVES DE MIGRATION MULTIPLES, RETOUR AU PAYS ET MIGRATION SAISONNIÈRE

Les théories qui définissent le mouvement migratoire comme un processus linéaire et direct du pays d'origine au pays de destination déforment une grande partie de la mobilité humaine en ignorant ou en sous-estimant le rôle que les obstacles, les difficultés ou les opportunités jouent dans l'interruption du voyage comme prévu à l'origine (Townsend et Oomen, 2015). Les caractéristiques individuelles des migrants, les réseaux sociaux (Gladkova et Mazzucatto, 2015), les informations sur les options de migration et le facteur de mobilité initial influencent également le déroulement du voyage. Les voyages peuvent être circulaires, multidirectionnels ou itératifs, avec des phases de transit longues ou courtes (OIM, 2016). Les migrants peuvent rentrer chez eux et tenter de migrer à nouveau si les conditions le permettent (« réémigration »), ou ils peuvent entreprendre un autre voyage vers une destination différente si, après avoir atteint leur destination prévue, ils constatent que celle-ci ne répond pas à leurs attentes (« migration secondaire »).

Tentatives de migration multiples

Les données antérieures sur les tendances migratoires ont montré que les mouvements de population ont tendance à être échelonnés, les migrants changeant de destination plus d'une fois (Wagner et al., 2019; HCR, 2019; Takenaka, 2007). Sur la base de ces données, 15,3 % des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre interrogés ont déclaré avoir déjà tenté de migrer et de s'installer dans un pays étranger. Parmi les pays comptant un grand nombre de migrants, la Sierra Leone est le pays où le pourcentage de personnes interrogées ayant déclaré avoir déjà tenté de migrer est le plus élevé (23,83 %), suivie du Burkina Faso (19,22 %) et du Nigéria (18,95 %). La grande majorité (82,51 %) des migrants d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui avaient déjà tenté de migrer ont fait des déplacements intrarégionaux, seuls 16,8 % ayant choisi l'Europe comme destination.

Les motivations liées aux opportunités de revenus étaient le facteur le plus souvent cité par ces migrants (66,95 %). Un pourcentage plus faible, mais significatif a indiqué le regroupement familial (28,08 %) ou le désir d'échapper à la violence (2,36 %). L'outil d'enquête n'a pas exploré plus en détail les antécédents migratoires de ces répondants. Toutefois, au cours des entretiens, les informateurs clés ont souligné la corrélation entre un cycle migratoire interrompu ou inachevé et le désir des migrants de tenter de migrer à nouveau – preuve de la détermination à rechercher de meilleures options de vie. Un informateur clé, qui parlait spécifiquement de la migration de retour, a noté :

« Ne jamais sous-estimer la volonté de la personne de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés dans la vie. [...] Elle tentera autant de fois qu'elle le pourra jusqu'à ce qu'elle y parvienne. Beaucoup de personnes essaient à nouveau d'émigrer. Elles nous disent : "dès que je rentre chez moi, je vais me préparer à repartir". Les gens sont extrêmement déterminés ».

La détermination semble être plus grande lorsque la réémigration est utilisée comme stratégie de lutte contre le surendettement causé par une précédente tentative de migration. Dans ce cas, le retour entraîne un cercle vicieux de surendettement, généralement auprès de prêteurs informels. Ces nouvelles dettes augmentent la pression que les migrants ressentent pour réussir, comme l'a souligné un informateur clé :

« Il existe souvent une deuxième phase d'endettement. [Les gens emploient] tous les moyens possibles : former une coopérative avec des amis [emprunter auprès] d'usuriers. Ils sont prêts à tout pour gagner de l'argent et revenir. Ils diront toujours : "Je sais que je peux réussir cette fois-ci ; prêtez-moi l'argent et je vous rembourserai" ».

En examinant les pays de destination choisis par les migrants qui ont déjà tenté de migrer, les données montrent que leurs schémas de déplacement varient selon les régions : les ressortissants d'Afrique de l'Ouest ont tendance à se déplacer au sein d'une même région, un faible pourcentage d'entre eux migrant vers la Libye, l'Espagne et l'Italie, tandis que les ressortissants d'Afrique centrale préfèrent le Tchad, la Libye et la Côte d'Ivoire comme destinations.

La plupart des migrants ayant déjà tenté de migrer (56,11 %) étaient âgés de 25 à 34 ans, mais un nombre important de jeunes (18,89 %) ont également fait état d'une tentative de migration antérieure. Plus de 50 % de ce groupe de jeunes ont déclaré avoir voyagé seuls – un facteur qui, combiné à leur jeune âge et à l'endettement probable résultant de migrations antérieures, peut accroître considérablement leur vulnérabilité aux abus et à l'exploitation.

Encadré 11. Les femmes migrantes

Selon les données, le Nigéria est le premier pays avec des femmes migrantes qui ont déjà tenté d'émigrer, suivi par la Guinée. Les femmes et les filles dans ces pays sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un passé migratoire, soit de réémigration, soit de migration secondaire. Ces deux pays n'offrent pas de possibilités de réintégration durable aux migrants de retour, quelle que soit le retour – volontairement ou forcé. Nombre d'entre eux sont confrontés aux mêmes problèmes que ceux qui les ont contraints à émigrer au départ, aggravés par le rejet social et la honte familiale, ce qui augmente les possibilités que ces migrants de retour émigrent à nouveau (voir, par exemple : Digidiki et Bhabha, 2019a).

Malgré la richesse en ressources naturelles de ces deux pays, la Guinée et le Nigéria restent parmi les pays les plus pauvres du monde. La moitié de la population de la Guinée vit en dessous du seuil de pauvreté, avec près de 20 % dans l'extrême pauvreté (McBride, 2017). En 2019, le Nigéria, dont plus de 87 millions d'habitants vivent avec moins de 2 dollars par jour, est devenu le pays comptant le plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté, devançant l'Inde (Onu et al., 2019).

La Guinée et le Nigéria ont tous deux des taux de chômage élevés et gagner sa vie dans ces deux pays est un défi. Les femmes sont les plus touchées, confrontées à des opportunités économiques limitées et à de faibles taux de rémunération, défis qui sont aggravés par leurs niveaux élevés d'analphabétisme et de mortalité maternelle.

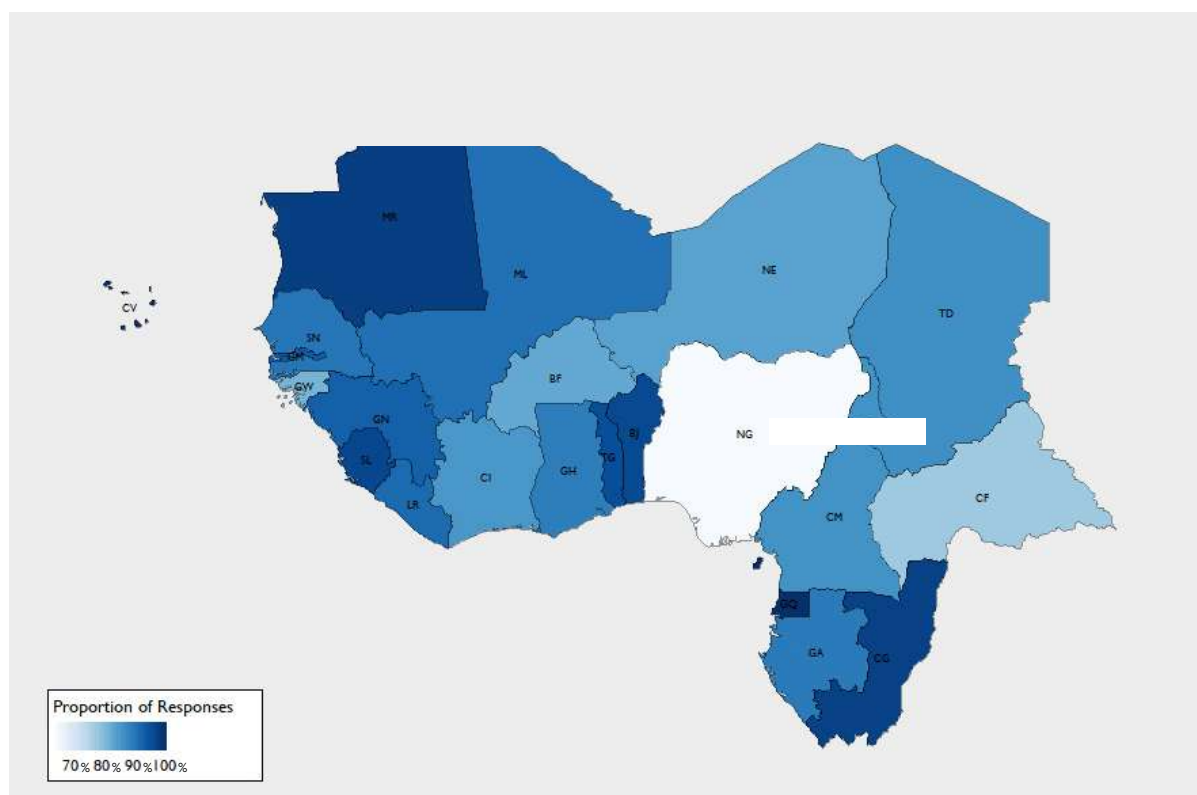
Les familles nigérianes ont tendance à compter sur les jeunes membres de la famille pour envoyer des fonds après avoir émigré; les filles sont considérées comme plus fiables et loyales et plus disposées à soutenir financièrement la famille que les hommes (van Dijk, 2001). Pour les femmes nigérianes et guinéennes, la mobilité géographique est un moyen de parvenir à la mobilité sociale et d'améliorer le niveau de vie personnelle et familiale (Ratia et Notermans, 2011). Cette perspective motive les tentatives de migration répétées.

Retour au pays

Une grande majorité (86,21 %) des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Centre ont confirmé leur désir de rentrer chez elles à un moment donné dans l'avenir, une fois leur voyage migratoire terminé, tandis que 37,46 % ont déclaré que leur pays de départ était leur destination prévue, indiquant qu'ils cherchaient activement à rentrer (Figure 12).

Les ressortissants de la Sierra Leone constituaient le groupe le plus important de répondants ayant l'intention de rentrer dans leur pays, suivis par les ressortissants de la Gambie, de la Guinée, du Mali et du Sénégal (à l'exception d'autres nationalités dont le nombre est plus faible). Le Nigéria est le pays qui compte le plus grand nombre de participants qui ne souhaitent pas rentrer chez eux. Les données n'ont révélé aucune différence entre les répondants d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, l'intention de retour doit donc être attribuée à des facteurs nationaux plutôt que régionaux.

Figure 11. Carte choroplèthe présentant la part des personnes enquêtées qui déclarent désirer rentrer chez elles



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations. Les pays sont étiquetés avec leurs codes ISO alpha-2 respectifs.

Le profil des migrants de retour est varié : beaucoup sont rentrés après avoir terminé leur cycle de migration, d'autres après des interruptions forcées. En discutant du profil des migrants de retour, deux informateurs clés ont noté que les retours sont associés à des tentatives de migration réussies ou échouées :

« La plupart des migrants de retour sont déçus parce qu'ils ne connaissaient pas la situation [à laquelle ils seraient confrontés pendant la migration]. Ils veulent repartir à zéro dans leur pays d'origine. Il y a beaucoup de personnes qui ne veulent pas revenir [...]. Nous n'avons pas vu une seule personne qui a réussi dans un autre pays et qui est revenue ».

Un autre informateur clé a ajouté :

« L'Europe est considérée comme le paradis [et peut en être un] – si vous trouvez un emploi et gagnez de l'argent. Beaucoup de ces migrants, 98 % [qui gagnent de l'argent] prévoient de revenir dans leur pays d'origine après avoir vécu en Europe ».

Les données n'ont pas révélé de différences significatives entre les sexes dans le groupe des migrants de retour : 87,17 % des femmes et 86,08 % des hommes interrogés ont exprimé le désir de rentrer dans leur pays. Toutefois, il y a eu une différence significative entre les groupes d'âge, les répondants âgés de 25 à 34 ans étant moins portés au retour dans leur pays. Cette enquête n'a pas permis de recueillir des données suffisantes pour expliquer cette différence. Les jeunes (c'est-à-dire ceux âgés de 14 à 24 ans) qui souhaitent rentrer chez eux sont plus souvent des hommes, tandis que les jeunes adultes qui souhaitent rentrer chez eux sont généralement des femmes.

Les femmes qui souhaitent rentrer au pays ont tendance à voyager seules – une tendance migratoire peu commune chez les hommes, qui, au contraire, sont plus susceptibles de rentrer s'ils voyagent en groupe. Il s'agit là d'un résultat important en matière de politiques de réintégration. Si les femmes migrantes sont considérées comme « dépendantes » (Liacer et al., 2007 ; Caritas Internationalis, 2012), les politiques de réintégration risquent de ne pas intégrer l'aspect lié au sexe de manière appropriée et efficace, étant donné que les femmes ont tendance à migrer et à rentrer de manière autonome, souvent seules.

Le retour au pays semble être une idée particulièrement courante chez les répondants ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ont émigré pour des raisons économiques : 78,14 % de ceux ayant l'intention de rentrer chez eux ont migré volontairement à la recherche d'opportunités économiques. Compte tenu de cette motivation, ainsi que du manque persistant de possibilités de formation et d'activités génératrices de revenus dans le pays d'origine, des dettes accumulées liées à la migration et de l'ostracisme communautaire qui en découle, les perspectives de réintégration durable semblent minces. Un informateur explique :

« Vous pouvez être considéré comme un échec – [donc] il est nécessaire de refaire votre vie. Si vous migrez et échouez, vous ne voulez pas revenir. Parfois, les familles rejettent les migrants de retour [qui sont] perçus comme incapables de rembourser. Vous êtes considéré comme un fardeau et un rejeté – parce que vous ne pouvez pas rembourser l'argent. C'est extrêmement difficile. Les conséquences sont extrêmement négatives ».

Un retour réussi se définit non seulement par un succès au retour dans le pays d'origine, mais aussi par une réintégration familiale et sociétale efficace qui permet d'avoir des moyens de subsistance durables (Digidiki et Bhabha, 2019b ; OIM 2019c). Le soutien gouvernemental et non gouvernemental joue un rôle important dans l'offre de moyens de subsistance viables aux migrants de retour. Cependant, le soutien de la famille est également essentiel pour eux – pour renforcer les liens familiaux et combattre les sentiments de honte, d'échec et d'anxiété, et pour renouveler un profond sentiment d'appartenance avec les membres de la famille.

Un informateur clé souligne également :

« Leurs scénarios de réintégration sont affectés en fonction de la manière dont ils ont réellement réussi à mobiliser des fonds pour leur voyage migratoire. Ceux qui n'ont pas de prêts [à rembourser] peuvent se sentir soulagés. Il existe une conception selon laquelle ils ont "laissé tomber" la famille s'ils ne peuvent pas rembourser le prêt. Il est plus difficile de les réintégrer s'ils dépendent exclusivement du soutien de l'OIM ».

Plus de la moitié (59,37 %) des personnes interrogées ont l'intention de retourner dans leur pays si et quand les conditions le permettent, bien que l'enquête n'ait pas cherché à savoir quelles pourraient être ces conditions. Moins de 6 % de toutes les personnes interrogées voyageant en Europe ont déclaré qu'elles retourneraient dans leur pays d'origine, quelles que soient les conditions, contre 32,31 % des personnes interrogées ayant choisi un pays africain comme destination. Les données ne clarifient pas les complexités de la décision de retour, les principales raisons qui empêchent un retour immédiat, et l'impact du retour des migrants aux niveaux individuel, familial et communautaire. Des données supplémentaires sont nécessaires pour éclairer les mesures qui permettraient un retour en toute sécurité et une réintégration durable, en particulier pour les migrants dont le voyage n'a pas abouti.

Migration saisonnière

La mobilité saisonnière de main-d'œuvre est une stratégie de subsistance importante et courante. Elle a été définie comme une forme de migration temporaire motivée par l'activité économique d'une personne qui ne change pas son lieu de résidence habituel (Bilsborrow et al., 1984). Cette tendance à la migration temporaire s'observe principalement dans les zones rurales soumises à une détresse agricole accrue, notamment dans les pays ou régions où il existe un déplacement interne de la main-d'œuvre de l'agriculture vers d'autres secteurs. La migration saisonnière peut également constituer une étape transitoire avant la décision de s'engager dans une migration à plus long terme, entraînant un changement permanent de résidence (Pham et Hill, 2008).

Dans cette étude, seuls 2,48 % de l'échantillon total ont été identifiés comme des migrants saisonniers. Presque tous ces répondants étaient originaires d'Afrique de l'Ouest et avaient choisi de parcourir de courtes distances dans la région. La migration saisonnière tend à être une stratégie économique masculine, 96,75 % des migrants saisonniers étant des hommes. La plupart des migrants saisonniers sont de jeunes adultes plutôt que des jeunes – près de la moitié ont déclaré être âgés de 25 à 34 ans. Moins de la moitié (41,23 %) des migrants saisonniers sont originaires du Burkina Faso, suivis par les Nigériens et les Guinéens (Figure 13).

Un informateur clé a souligné les difficultés que rencontrent les organisations lorsqu'elles cherchent des données sur la migration saisonnière, ce qui reflète en partie les stratégies complexes et évolutives auxquelles ces migrants sont souvent contraints de recourir :

« Nous n'avons pas de données sur la migration saisonnière (dans la région). Mais nous savons qu'il y a un mois, 1 600 migrants nigériens nous ont été envoyés pour obtenir de l'aide. Ils travaillaient sur un site d'orpillage informel où la violence à leur égard s'était accrue, si bien qu'ils ont dû venir au Burkina Faso ».

3.3.4. ROUTES MIGRATOIRES

Malgré les efforts considérables déployés pour recueillir des données sur les routes empruntées par les migrants pour se déplacer dans la région, ces données restent rares et inexactes. Cela est dû, en partie, à l'évolution constante des politiques de contrôle des migrations et d'asile qui ont un impact direct sur la libre circulation des migrants et les activités des passeurs et qui, à leur tour, entraînent un changement rapide des itinéraires migratoires. Un informateur clé explique :

« [...] Ils changent d'itinéraire en fonction des informations fournies par les passeurs sur la route qui est la plus sûre. À un moment donné, tout le monde passait par l'Algérie, mais cette route a été bloquée, si bien que les passeurs ont essayé de réorienter les flux en passant par le Maroc et la Mauritanie. Cela dépend des rumeurs – de ce qui se passe sur le terrain. Les mouvements migratoires sont comme un flux d'eau – si vous essayez de la bloquer, elle trouvera un autre chemin. Les migrants tenteront de trouver une autre voie ».

La loi nigérienne contre le trafic de personnes, ainsi que l'intensification des patrouilles aux principaux points de passage, ont détourné les migrants vers des itinéraires plus éloignés et plus dangereux, ce qui a créé un sérieux manque de données sur les itinéraires que suivent les migrants. Un informateur clé l'a fait remarquer :

« Tous les mouvements vers le nord sont considérés comme irréguliers et sont criminalisés. Cette loi est de plus en plus appliquée par le gouvernement, ce qui a rendu les itinéraires de plus en plus fragmentés. Plus les itinéraires deviennent clandestins et fragmentés, plus il est difficile d'aider et d'avoir une idée de ce qui se passe ».

La récente pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement prises pour empêcher sa propagation ont encore affecté les itinéraires et les conditions de migration, entraînant de nouvelles complexités non prises en compte dans les données disponibles. Deux informateurs clés l'ont fait remarquer :

« Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a une interdiction interétatique et pourtant les gens continuent de se déplacer. [...] Des trajets qui coûtaient auparavant 1 à 2 dollars US coûtent maintenant 50 dollars US, les ambulances [comme mode de transport des migrants] coûtent maintenant 1 000 dollars US [à louer] ».

« La circulation interurbaine est toujours bloquée. Cela a rendu le voyage assez difficile, car ils utilisent souvent les transports publics. Ce blocage a limité les moyens de transport utilisés par les passeurs, qui étaient généralement déguisés en déplacement normal ».



Des enfants victimes de traite tirent des filets sous la supervision d'un « maître d'esclaves » à Tonka, une petite communauté de pêcheurs sur les rives du lac Volta. Ces enfants travaillent de l'aube au crépuscule, sont mal nourris et ne sont jamais payés.

© OIM 2003/Jean-Philippe CHAUZY

4. DÉFIS DE PROTECTION, RISQUES ET DANGERS LE LONG DES ROUTES

4.1. LACUNES EN MATIÈRE DE PROTECTION DANS LES CORRIDORS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Les problèmes de protection caractérisent en grande partie les migrations, en particulier lorsque les voyages sont longs, partiellement financés et, dans certains cas, irréguliers. Une meilleure et profonde compréhension de ces défis révélera les lacunes critiques des politiques migratoires et des mesures de protection actuelles, condition préalable à l'élaboration d'un cadre de prévention des risques/dangers basé sur des données probantes. La présente étude n'a pas pour but de classer les défis liés à la protection ni de comprendre leurs impacts au niveau individuel. Elle cherche simplement à fournir des données sur les voyages effectués et à préciser les caractéristiques démographiques des flux migratoires examinés.

Bien que cette étude ait réussi à atteindre environ 110 000 participants, l'enquête a eu un faible taux de réponse lors de l'analyse des défis de protection, avec seulement 20 289 participants ayant répondu à la question « Avez-vous rencontré des difficultés spécifiques au cours de ce voyage ? » Le faible taux de réponse ne doit pas être interprété comme une indication que les personnes interrogées n'ont pas rencontré de difficultés et de défis au cours de leur voyage migratoire. Ce faible taux peut en fin de compte être expliqué par les lignes directrices de l'OIM sur la participation des personnes vulnérables à la recherche et l'application des principes de gestion des informations sur la protection (*Protection Information Management*), qui exigent qu'une question de protection ne soit posée que s'il existe un mécanisme d'orientation permettant de fournir une aide aux personnes interrogées qui en ont besoin. Le fait que les mécanismes d'orientation visant à répondre aux besoins des migrants faisaient défaut dans de nombreux points de suivi des flux souligne l'importance d'apporter un soutien accru aux migrants. Une autre explication possible pourrait être que certaines personnes interrogées ont pu se sentir réticentes à fournir une réponse à cette question. Il est important que les futures enquêtes menées dans les points de suivi des flux documentent les raisons de cette réticence. Quelle que soit la raison, cependant, il convient de noter que l'étude s'est déroulée dans un environnement dynamique et difficile, ce qui a rendu la collecte de données sur les besoins et les expériences des migrants au cours de leurs voyages plutôt difficiles. En outre, les enquêtes n'ont pu être menées que dans des lieux accessibles aux énumérateurs de l'OIM, laissant en rade d'autres routes migratoires qui pourraient comporter des risques supplémentaires.

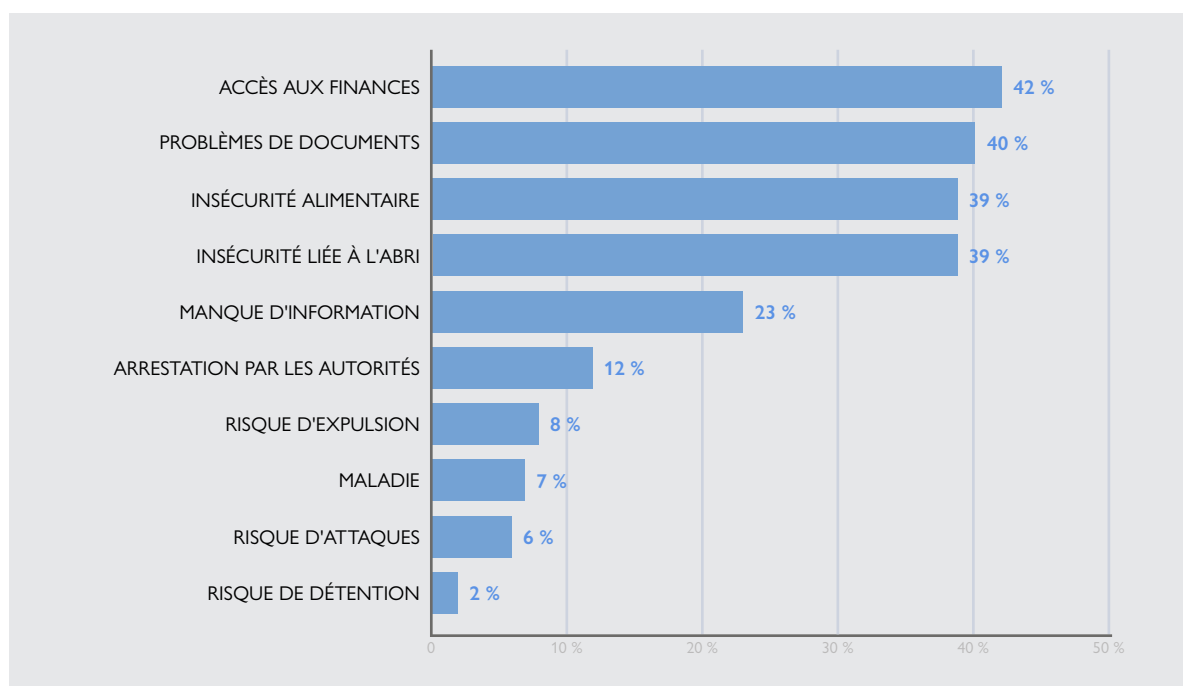
Parmi les personnes ayant répondu à la question (20 289 au total), 38,35 % (soit 7 781) ont déclaré avoir eu des difficultés au cours de leur voyage, les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest étant nettement plus susceptibles de faire état de difficultés que les ressortissants d'Afrique centrale (41,16 % contre 23,84 %) : la majorité des personnes interrogées ayant signalé des difficultés étaient guinéennes et maliennes. Il est apparu que les femmes interrogées, quel que soit leur âge, étaient plus susceptibles de rencontrer des difficultés et des défis que les hommes. Parmi les deux sexes, les adultes plus âgés et les personnes âgées étaient plus susceptibles de déclarer avoir rencontré des difficultés que les jeunes adultes et les jeunes.

Plus des trois quarts (78,54 %) des répondants qui se sont identifiés comme ayant été déplacés de force ont déclaré avoir rencontré des difficultés, contre 21,46 % de ceux qui ont migré volontairement. Ce dernier groupe aurait pu avoir plus de possibilités d'atténuer les risques du voyage avant même le départ.

Il convient de noter à nouveau que les conclusions sur les types de difficultés rencontrées par les répondants ont été tirées des réponses de seulement 7 781 personnes qui ont répondu «oui» à la question «Avez-vous rencontré des difficultés spécifiques au cours de ce voyage?» Parmi ces répondants, 24,02 % (soit 1 869) n'ont pas pu préciser la difficulté à laquelle ils ont été confrontés et ont opté pour la réponse «difficulté inconnue». Les résultats sur les difficultés spécifiques et les lacunes en matière de protection auxquelles les répondants ont été confrontés, présentés dans le graphique 14, ont été tirés des réponses de 5 912 répondants qui :

- Ont donné une réponse positive à la question «Avez-vous rencontré des difficultés spécifiques au cours de ce voyage?»
- Ont signalé le défi auquel ils étaient confrontés, plutôt que de signaler une «difficulté inconnue».

Figure 12. Difficultés rencontrées par les participants le long du parcours



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

4.2. ACCÈS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES, AUX DOCUMENTS, À LA NOURRITURE ET AU LOGEMENT

Les répondants ont été invités à décrire jusqu'à trois difficultés auxquelles ils étaient confrontés au moment de l'enquête. Parmi ceux qui ont déclaré avoir des difficultés et des défis qu'ils pouvaient décrire ou préciser, 42,76 % ont fait état de problèmes financiers; 40,92 %, de problèmes de documents; 38,99 %, d'insécurité alimentaire; et 38,94 %, de manque de logement disponible.

Ces difficultés signalées sont liées entre elles. Les problèmes financiers entraînent une insécurité alimentaire et de logement, tandis que le manque de documents peut empêcher l'accès physique aux abris. Les jeunes semblent plus sensibles aux problèmes financiers et de documents que les autres groupes d'âge.

Un peu moins de la moitié (47,39 %) des femmes interrogées ont signalé des problèmes de documents, contre seulement 39,53 % des hommes. Cependant, les femmes étaient moins susceptibles d'être confrontées à des problèmes financiers que les hommes (29,11 % et 45,68 %, respectivement). Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des femmes interrogées, qu'elles aient rencontré des difficultés

ou non, ont voyagé en groupe plutôt que seules, ce qui peut impliquer qu'une autre personne du groupe était chargée de trouver des ressources pour le voyage. Dans la mesure où il ne s'agit là que d'une hypothèse ou d'une conjecture, il est nécessaire de poursuivre les recherches sur ce sujet.

Un tiers (33,62 %) des personnes interrogées qui ont indiqué que les facteurs financiers étaient la principale raison de leur décision d'émigrer ont déclaré avoir rencontré des difficultés financières en cours de route. Un informateur clé a en outre noté que les migrants sont plus exposés à des difficultés financières pendant la dernière étape de leur voyage :

« [Les difficultés financières deviennent plus difficiles] dans la dernière étape du voyage, parce que les migrants [auraient] déjà traversé de nombreuses frontières [à ce moment-là]. Ils ont été arrêtés et ils n'ont plus de ressources – ils doivent trouver des emplois, trouver des sites d'orpillage pour travailler. Ils sont confrontés à de nombreuses difficultés économiques et financières – ils n'ont pas de ressources financières [avec lesquelles] financer [le reste du] voyage ».

Par ailleurs, les répondants ayant indiqué avoir migré en raison de violences ou de persécutions ciblées (49,55 %) étaient plus exposés à des problèmes de documents que ceux ayant indiqué avoir migré pour des raisons liées à la recherche d'opportunités génératrices de revenus (33,85 %). De même, ceux qui ont déclaré avoir été déplacés de force dans leur pays avaient également un taux plus élevé de déclaration de problèmes de documents – 45,75 % des déplacés de force ont rencontré des difficultés liées aux documents, contre 19,36 % de ceux qui n'ont pas déclaré avoir été déplacés de force. Ces migrants étaient souvent incapables de se faire rétablir les documents qu'ils avaient laissés derrière eux, détruits en raison de facteurs précipitant leur déplacement ou perdus lors d'un déplacement soudain (et souvent violent) (Kálin et Entwisle Chapuisat, 2018). Cette incapacité entrave l'accès des migrants aux services le long de la route migratoire, ce qui accroît leur vulnérabilité face à des risques tels que les abus et l'exploitation. La moitié de ces répondants ont fait état de difficultés à trouver un logement adéquat, un défi auquel est confronté un pourcentage plus faible de répondants qui ont migré volontairement (35,44 %).

Encadré 12. Nationalités ayant signalé le plus de difficultés

Les Guinéens, les Maliens et les Burkinabè sont les nationalités qui ont le plus souvent fait état de difficultés rencontrées au cours de leur migration. Près de la moitié des Guinéens interrogés ont fait état d'agressions à leur encontre, d'insécurité alimentaire, de problèmes d'hébergement, de problèmes de documents et de santé mentale. Près d'un Guinéen sur trois a mentionné être confronté à des problèmes financiers et à la menace d'une expulsion. Près des deux tiers (63,3 %) d'entre eux ont déclaré que le manque d'informations leur posait une difficulté importante. Comme mentionné précédemment, ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, étant donné que seule une petite fraction des participants a répondu à la question.

4.3. LE MANQUE D'INFORMATIONS

Le manque d'informations a été signalé par 23,3 % des répondants qui ont fait état de difficultés rencontrées. En désagrégeant les données, le manque d'informations a été indiqué comme un défi par 51,9 % des répondants qui envisagent de migrer vers l'Europe, contre 19,35 % de ceux dont la destination prévue est en Afrique. Bien que les migrants tentent d'obtenir des informations sur leur destination et leurs options, ils n'ont aucun contrôle sur la fiabilité des sources d'information et la validité des informations qu'ils reçoivent, ce qui entraîne des déficits d'information en cours de route (Kälin et Entwisle Chapuisat, 2018). Un informateur clé a expliqué plus en détail ce défi :

« Nous entendons souvent parler du manque d'informations – ce qui est [à la fois] vrai et faux – les migrants sont très bien connectés, que cela soit pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Il existe beaucoup de fausses informations – il est difficile d'avoir des informations exactes. Il y a beaucoup de désinformation ».

Les répondants jeunes sont nettement plus susceptibles de se plaindre du manque d'informations que les autres répondants, selon les données, ce qui souligne le besoin urgent d'avoir accès à des informations de qualité dans les pays d'origine et le long des routes migratoires pour s'assurer que les enfants et les jeunes sont bien informés, surtout lorsqu'ils voyagent seuls. Un informateur clé a également souligné la nécessité d'avoir accès à des informations précises, expliquant la situation stressante dans laquelle se trouvent les migrants, en particulier ceux qui dépendent des passeurs :

« Ils n'ont aucune information précise sur l'endroit où ils doivent se rendre – [ils sont] toujours dans l'incertitude du début à la fin. Ils ne savent jamais vraiment ce qui va se passer à différents moments [de leur voyage]. Il existe environ 97 points de passage frontaliers informels que les gens utilisent pour voyager. Juste à côté d'un point d'immigration [peut se trouver] un espace par où – [les migrants] peuvent passer en utilisant des motos. Des villages entiers sont gérés par des trafiquants et des passeurs. [... Les migrants] sont à la merci de ces agents. C'est insupportable et angoissant pour les migrants [de ne pas savoir ce qui les attend] ».

4.4. AGRESSIONS, ATTAQUES ET BLESSURES

Un pourcentage faible, mais significatif des répondants qui ont déclaré avoir été confrontés à des difficultés a mentionné l'exposition à des dommages physiques comme l'une des difficultés rencontrées au cours de leur voyage. Des incidents d'agressions ont été signalés par 5,83 % des personnes interrogées, et 1,77 % se sont plaints de blessures physiques. (Les données concernant les auteurs et les circonstances entourant ces attaques n'ont pas été obtenues). Les ressortissants des pays d'Afrique centrale interrogés étaient plus nombreux à signaler des agressions et des blessures physiques que ceux d'Afrique de l'Ouest. Il convient de noter que l'exposition aux attaques a été davantage signalée par les personnes interrogées déclarant une destination en Afrique, avec seulement 1,27 % des personnes ayant l'intention d'atteindre l'Europe indiquant des attaques et aucune ne se plaignant de blessures.

Les hommes interrogés étaient plus nombreux que les femmes à signaler des agressions. Toutefois, l'enquête s'est limitée aux agressions et blessures physiques et n'a pas examiné les risques d'exploitation sexuelle, d'abus et de traite, qui ont tous tendance à toucher davantage les femmes migrantes¹². Les entretiens avec des informateurs clés ont permis d'éclairer le sujet, comme l'a expliqué un informateur clé :

12 Voir la section sur les « Limites » pour plus de détails sur les raisons pour lesquelles ces questions ont été exclues.

« Pour les Tchadiens qui vont travailler dans les mines, la traite pose un problème majeur – on leur promet [un emploi à l'étranger] et quand ils arrivent [dans le pays de destination], ils sont battus, emprisonnés, exploités et non payés. [Les trafiquants ciblent] également les enfants, qui sont recrutés dans les camps de déplacés ou les écoles ».

Un autre informateur clé a expliqué comment la connaissance limitée et souvent inexacte que les migrants ont de la traite des personnes les transforme en proies faciles de réseaux de traite bien établis opérant dans la région :

« Les enfants ne sont pas bien informés de la situation : ces réseaux de traite recrutent des enfants pour travailler dans les mines. Ils sont très puissants, parfois plus forts que le gouvernement. [...] Nous avons vu un certain nombre d'infirmiers qui ont été recrutés dans le sud du Tchad, avec des promesses de travail en Libye, mais au final, on leur demande d'être des infirmiers pour les enfants qui travaillent dans les mines. Personne ne peut s'échapper, elles sont battues et maltraitées. Il y a beaucoup de mensonges ».

Bon nombre d'informateurs clés ont fourni des données anecdotiques sur le risque accru de trafic et d'exploitation sexuels et du travail auquel sont confrontées les femmes migrantes. Un informateur clé a fourni un exemple spécifique :

« En ce qui concerne la situation au Mali, elle est similaire au Burkina Faso : nous savons que des femmes sont victimes de la traite dans le pays, mais nous n'avons pas [les] chiffres pour établir une tendance. Les jeunes femmes sont promises par [la] famille, l'oncle, l'ami – quelqu'un qu'elles ne connaissent pas. On leur promet un emploi – dans un bar à Dakar, dans un supermarché en Europe, etc. – et lorsque les femmes arrivent ici avec l'aide du réseau de trafiquants, [...] on leur demande de rembourser tous les frais de leur voyage – généralement environ 1,5 million de francs CFA . Elles sont soumises à des rapports sexuels rémunérés pour rembourser leur dette. Nous avons de nombreux cas de ce genre. Elles peuvent se retrouver dans des bars, mais aussi dans des sites d'orpaillage ».

Un autre informateur clé a également expliqué que le réseau de traite est bien connecté, qu'il implique des chefs traditionnels et qu'il exploite les croyances culturelles pour contraindre les femmes, faisant de leur fuite une tâche de Sisyphe :

« Il existe des réseaux de traite qui ciblent particulièrement les femmes dans le sud du pays. Certains arrangements – qui impliquent des chefs traditionnels et des croyances, y compris le vaudou – mettent les femmes dans une situation où on attend d'elles qu'elles s'y plient sans avoir les moyens de remettre en question l'arrangement. [...] Les chaînes de migration irrégulière les aident à se faire passer d'un bout à l'autre. Ces femmes sont considérées comme relativement faciles à gérer et à contrôler ».

4.5. CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION : EXPULSION ET ARRESTATIONS

L'expulsion est une mesure courante dans le domaine du contrôle de l'immigration (Kretsedemas et Brotherton, 2018), qui touche un nombre considérable de migrants dans le monde. Elle a été mentionnée comme une difficulté par 8,04 % des personnes interrogées qui ont fait état des défis auxquels elles sont confrontées. En adoptant un protocole régional sur la libre circulation, l'Afrique de l'Ouest est généralement plus ouverte à la migration que les pays d'Afrique centrale et du Nord, qui ont adopté des politiques migratoires de plus en plus restrictives en réponse à l'externalisation des politiques européennes en matière de migration. Par conséquent, une grande majorité des personnes interrogées devraient pouvoir se déplacer librement dans la région (voir, par exemple : Betts et Milner, 2006).

Les personnes interrogées ayant déclaré avoir été déplacées de force dans leur propre pays ont indiqué être moins exposées au risque d'expulsion que celles qui n'ont pas été déplacées de force : 8,87 % de ces répondants qui n'ont pas déclaré avoir été déplacés de force dans leur pays ont été confrontés à des problèmes liés à l'expulsion, contre seulement 1,47 % de ceux qui ont été déplacés de force, ce qui implique que les politiques migratoires permettent aux migrants forcés de se déplacer d'un pays à l'autre. Les données montrent également que l'expulsion n'est pas un problème courant pour les femmes interrogées, puisqu'elle n'a concerné que 2,9 % d'entre elles.

Un faible pourcentage (12,2 %) des personnes interrogées se sont plaint d'arrestations par les autorités, et les jeunes, les hommes et les personnes peu qualifiées courent plus le risque d'être arrêtés que les personnes plus âgées, les femmes et les personnes hautement qualifiées.

Encadré 13. Quels sont les défis auxquels les femmes migrantes sont confrontées ?

Les difficultés rencontrées par les femmes migrantes lors de leur transit n'ont pas été documentées de manière exhaustive. Les données existantes se concentrent principalement sur l'exposition des femmes à la discrimination, à la violence et à l'exploitation, avec moins d'attention accordée aux autres problèmes liés à la protection, tels que l'accès aux documents ou aux soins et services prénataux, ou à leurs forces et leur résilience (Lemus-Way et Johansson, 2020; MMC, 2018). La nature temporaire et, dans certains cas, irrégulière, de la migration de transit aggrave encore cette lacune en matière de données. La compréhension des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées lors de leur migration à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre peut aider à combler ce manque et à renforcer un modèle de protection solide en matière de prévention des risques.

Moins de la moitié (44,26 %) des femmes interrogées qui ont déclaré avoir rencontré des difficultés en cours de route ont indiqué que l'obtention de documents d'identité adéquats était leur préoccupation la plus urgente. Viennent ensuite l'insécurité alimentaire et l'insécurité liée au logement, signalées respectivement par 37,76 % et 32,7 % des personnes interrogées. Au sein du petit échantillon de répondantes voyageant seules, les cas d'insécurité alimentaire étaient plus fréquents, tandis que les femmes voyageant en groupe signalaient plus fréquemment l'insécurité liée au logement.

Pour les femmes voyageant seules, le manque de possibilités de contacter la famille qu'elles ont laissée derrière elles – si souvent source de protection – a augmenté l'impact de ces difficultés ainsi que leur vulnérabilité aux dommages. Un informateur clé l'a souligné :

« Un des défis [pour les migrants] est qu'il est souvent difficile d'être en contact avec leur famille – et c'est particulièrement difficile pour les femmes – un contact qui constitue une mesure de protection si elles sont victimes d'exploitation et d'abus ».

Les problèmes financiers ont été signalés par 27,19 % des femmes et le manque (d'accès) à des informations utiles par 14 %. Les pourcentages de femmes couvertes par cette étude qui ont subi des violences pendant leur transit étaient relativement faibles, mais certaines conclusions importantes sont néanmoins apparues. Le risque d'arrestation a été signalé par 4,79 % des femmes interrogées, tandis que 2,71 % ont cité l'expulsion comme un défi, et 2,44 % ont mentionné des attaques contre elles. Le risque d'arrestation est le même pour les femmes voyageant seules et celles qui font partie d'un groupe, mais le risque d'expulsion augmente pour les femmes voyageant en groupe, tandis que le risque d'être attaquée augmente pour les femmes voyageant seules. Enfin, 5,42 % des femmes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés, mais n'ont pas pu les décrire ou les préciser. Bien que les femmes interrogées n'aient pas donné de détails sur les attaques et les arrestations qu'elles ont subies, les informateurs clés ont apporté des éclaircissements en expliquant comment les femmes migrantes étaient confrontées à des risques accrus de violence sexuelle perpétrée par les forces de sécurité. Comme l'a expliqué un informateur clé, les victimes sont réticentes – pour des raisons culturelles – à partager de telles expériences et à demander de l'aide, ce qui exacerbe encore leur traumatisme et leur vulnérabilité aux préjudices :

« Les femmes migrantes font l'objet de harcèlement sexuel, de viols. [...] C'est quelque chose qui arrive souvent. [Cela] concerne les [femmes victimes des] forces de sécurité. Certaines en parlent, mais dans cette partie du monde, la majorité d'entre elles ne le font pas ».

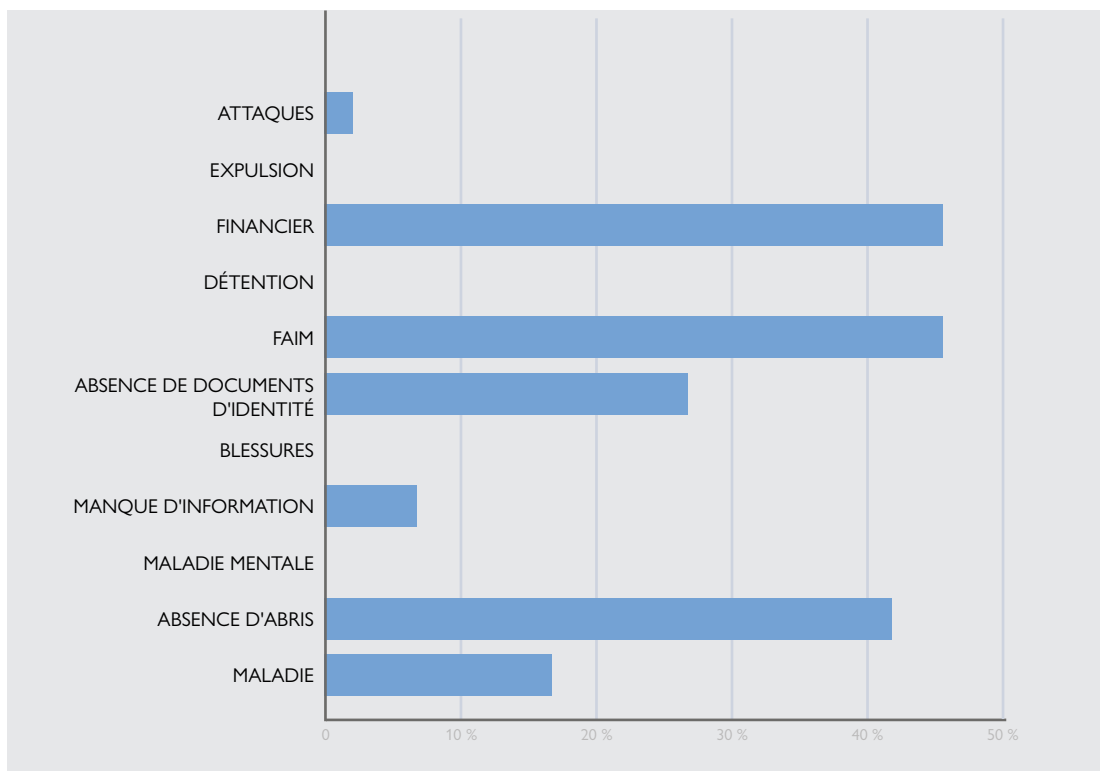
Encadré 14. Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants non accompagnés ?

Les enfants sont confrontés à une série de menaces pour leur sécurité et leur bien-être lorsqu'ils se déplacent. Ces menaces sont exacerbées lorsqu'ils voyagent seuls et quittent leur environnement sociétal familial et protecteur. Dans le cadre de cette étude, la faim et les problèmes financiers sont apparus comme les défis les plus courants, comme l'ont indiqué 46,43 % des enfants voyageant seuls qui ont déclaré avoir rencontré des difficultés, qu'elles soient spécifiées ou non («difficulté inconnue») (Figure 13). Le besoin de ressources financières pour couvrir le coût des besoins quotidiens en cours de route ou pour financer la poursuite du voyage contraint les enfants à se tourner vers des activités lucratives illicites (et donc dangereuses), les exposant ainsi à la tromperie, à la coercition, à l'exploitation et aux abus.

L'insécurité liée au logement et les problèmes de documents ont été mentionnés par 42,86 % et 28,57 % des enfants interrogés, respectivement. Le manque de documents entraîne une série de problèmes connexes de protection des enfants, allant de l'évaluation stressante (et souvent problématique) de l'âge et de la détention prolongée à l'accès limité aux services disponibles – des problèmes qui aggravent la vulnérabilité des enfants aux abus et à l'exploitation (Terrio, 2015 ; UNICEF, 2002).

Un cinquième (21,43 %) des répondants a déclaré être confronté au risque d'arrestation par les autorités. Les agressions, les blessures et les maladies ont été mentionnées par un nombre relativement faible d'enfants – cependant, étant donné leur gravité, elles constituent toujours une priorité urgente en matière de protection.

Figure 13. Défis communs auxquels sont confrontés les enfants migrants



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

4.6. INFORMATIONS NÉCESSAIRES PENDANT LE TRANSIT

Lorsque les répondants ont été invités à indiquer le type d'informations dont ils auraient bénéficié lors de leur migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, seuls 3 143 participants (<3 % de l'ensemble des répondants) ont fourni une réponse. Il existe de nombreuses explications plausibles à ce faible taux de réponse. Premièrement, les répondants peuvent avoir fait des préparatifs avant leur voyage et penser qu'ils disposaient de toutes les informations dont ils avaient besoin, que ces informations soient fiables ou non. Deuxièmement, ils peuvent avoir déjà eu leurs propres sources d'information, allant des réseaux des pays de transit et de destination à l'internet, et qui peuvent même inclure des passeurs. Ils peuvent donc s'être sentis bien informés, comme l'a indiqué un informateur clé :

« Nous avons tous maintenant accès aux téléphones portables. De simples téléphones [qui coûtent] 80 dollars vous permettent de regarder des vidéos [sur la migration] et autres. [... Les médias et l'accès facile à des informations rapides] tentent les gens plus que jamais. Vous pouvez envoyer un message personnel à quelqu'un directement pour obtenir des informations sur la façon de migrer. [...] Il existe beaucoup de trafiquants qui gagnent tellement d'argent grâce au partage d'informations ».

Cependant, il faut davantage de données pour comprendre véritablement les perceptions des migrants et les raisons d'un taux de réponse aussi faible.

Malgré le faible taux de réponse, l'étude a permis de tirer quelques conclusions utiles. Un peu plus d'un tiers (35,51 %) des personnes interrogées ont exprimé le besoin d'obtenir des informations précises sur les risques et les problèmes liés à la protection qu'elles rencontreraient le long de la route empruntée. Cette réponse révèle une inquiétude généralisée des personnes interrogées quant aux conséquences probables de leur décision de migration sur leur sécurité et celle de leur famille. Un informateur clé a également fait part de son expérience quant à l'importance de ce type d'information, en particulier lorsque des informations inexactes ou trompeuses sont largement répandues :

« La première chose dont ils ont besoin est une information sur leur sécurité – par exemple, ils doivent voyager dans le désert et ils ne connaissent même pas les conditions qui y règnent. [...] Un passeur ou une personne qui organise le voyage peut raconter des choses sur le voyage et sur la sécurité des migrants, mais ce n'est pas vraiment une information exacte ».

Les informations sur les opportunités d'emploi le long des routes migratoires ont été le souhait de 29,36 % et 16,4 %, respectivement, des personnes interrogées qui ont exprimé le besoin de plus d'informations sur les conditions de retour et sur les considérations juridiques pertinentes. Un nombre relativement faible de personnes interrogées ayant souligné le besoin d'informations juridiques, les informateurs clés ont insisté sur l'importance pour les migrants de connaître leurs droits légaux :

« Nous avons beaucoup insisté sur les dangers liés à la migration. Ce que j'ai constaté, c'est que les gens – lorsqu'on leur dit qu'il y a des dangers liés à la migration – n'en tiennent pas compte. [...] Ils savaient que c'était dangereux et qu'ils seraient violés. Ils sont conscients des risques et cela ne les décourage pas. Pour moi, le plus important est de les informer de leurs droits ».

Dans le même ordre d'idées, un autre informateur clé a souligné la nécessité de parler aux migrants des documents dont ils ont besoin pour pouvoir voyager – des connaissances qui peuvent les protéger contre les pratiques corrompues et la tromperie des passeurs :

« Ils doivent avoir plus d'informations sur les documents dont ils ont besoin pour pouvoir voyager. [...] Plus de 80 % des migrants que nous rencontrons n'ont pas de documents d'identité. Lorsqu'ils sont confrontés aux autorités, ils peuvent être victimes ou se voir demander de payer beaucoup d'argent pour poursuivre leur migration. De plus, ils peuvent être extorqués par des passeurs parce qu'ils n'ont pas les documents [nécessaires] ».

Comme le montrent les études précédentes, les décisions des migrants de se rendre vers des destinations spécifiques ont également été dues à certaines restrictions en matière de politique migratoire (REACH, 2017). Cette décision est souvent influencée par des obstacles qu'ils estiment rencontrer probablement et qui peuvent les pousser à envisager d'autres destinations ou itinéraires. En fait, cette étude a montré que plus le voyage migratoire prévu est long, plus les migrants ont besoin d'informations. Le taux alarmant de 93,99 % des personnes interrogées ayant exprimé un besoin d'informations s'était engagé dans une migration extracontinentale vers l'Europe. L'information la plus recherchée, comme l'ont indiqué 67,88 % des personnes interrogées, portait sur les risques auxquels elles seraient confrontées.

L'étude a en outre montré que les besoins d'information varient selon les groupes d'âge. Les jeunes sont plus portés à demander des informations sur les risques et les défis que les autres groupes d'âge. Le besoin d'information évolue avec l'âge des migrants, les jeunes adultes demandant également des informations sur les opportunités d'emploi et les dangers le long de leur itinéraire migratoire prévu (32,53 % et 32,4 %, respectivement), et les adultes plus âgés demandant des informations sur les possibilités de retour au pays et les opportunités d'emploi qui y sont disponibles (25,88 % et 31,66 %, respectivement).

Les informations sur les opportunités d'emploi et les risques liés à la migration sont tout aussi importantes pour les femmes migrantes, puisque 29,79 % et 30,32 % d'entre elles, respectivement, demandent ce type d'informations. Il convient de noter qu'il n'existe pas de différences entre les sexes en ce qui concerne les informations sur les opportunités d'emploi – ce qui prouve que les femmes interrogées qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ne sont pas des participantes passives au processus de migration, mais plutôt des décideuses actives pour qui la migration peut être une source « d'autonomie et de liberté » (Tittensor et Mansouri, in : Tittensor et Mansouri [eds.], 2017). En outre, les femmes interrogées sont plus portées que les hommes à demander des informations sur les politiques migratoires dans les pays de destination et nettement plus portées à demander des informations plus pratiques telles que la disponibilité de logements et de centres de transit.

Les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest sont nettement plus susceptibles d'avoir besoin d'informations que les ressortissants des pays d'Afrique centrale. Les répondants de l'Afrique de l'Ouest avaient tendance à demander plus d'informations sur les risques et les opportunités d'emploi le long de leurs itinéraires migratoires prévus, tandis que la majorité des répondants d'Afrique centrale demandaient des informations sur le processus de retour – preuve des différentes préoccupations migratoires des migrants de ces différentes régions.

Le besoin d'informations sur les risques et les dangers était nettement plus élevé chez les répondants qui étaient au début de leur voyage et avait tendance à diminuer considérablement à mesure qu'ils passaient plus de temps en route (plus de six mois), tandis que le besoin d'informations sur les opportunités d'emploi, toujours considérable, avait tendance à augmenter avec le temps passé en route. Le besoin d'informations plus pratiques, notamment sur les logements disponibles et les centres de transit, semble augmenter de la même manière.



Camp de déplacés internes de Muna Garage à Maiduguri, Nigéria.

© OIM 2018/Muse MOHAMMED

5. VULNÉRABILITÉ DES MIGRANTS AUX PRÉJUDICES PHYSIQUES LE LONG DE LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE ET OCCIDENTALE

La vulnérabilité est un résultat des circonstances plutôt qu'une caractéristique inhérente aux personnes. La connaissance des facteurs qui augmentent la vulnérabilité des migrants au préjudice et à l'exploitation se limite à des formes spécifiques de vulnérabilité. De nombreuses études ont examiné la vulnérabilité à la traite des personnes dans des corridors migratoires spécifiques, tels que la route de la Méditerranée orientale; on en sait beaucoup moins sur d'autres régions (voir, par exemple : UNICEF et OIM, 2017; OIM, 2016). Pour parvenir à une meilleure compréhension de la vulnérabilité et combler les lacunes existantes dans ce domaine, un examen plus interactif et holistique est nécessaire (O'Brien et al., 2004; Cardona, in : Bankoff et al. [eds.], 2004).

La vulnérabilité, en général, est conceptualisée comme le principal facteur de l'exposition actuelle et future d'une personne au risque, et elle tend à varier en fonction des caractéristiques spécifiques et des expériences uniques de cette personne. Cette conceptualisation s'applique aux migrants et à leurs vulnérabilités uniques. L'interaction des contextes dominants qui jouent un rôle important dans les trajectoires des migrants – tels que les facteurs sociaux, familiaux, environnementaux, politiques, économiques, juridiques et historiques – entraîne des vulnérabilités spécifiques et des résultats connexes. Cette étude s'appuie sur le modèle des Déterminants de la vulnérabilité des migrants (DoMV) de l'OIM dans son analyse de la vulnérabilité et de la résilience des migrants (OIM, 2019b). Cette approche tient compte de l'interaction entre les facteurs individuels, familiaux, communautaires et structurels avant, pendant et après un voyage migratoire et de leur(s) impact(s) cumulé(s) sur la vulnérabilité et la résilience des migrants aux préjudices (OIM, 2019b)¹³.

Les données présentées dans le chapitre précédent ont montré les facteurs qui tendent à accroître la vulnérabilité des migrants à des risques et dangers particuliers – allant de l'insécurité alimentaire, des problèmes d'hébergement à l'exposition à la violence et aux agressions, autant de résultats qui ont des répercussions différentes sur le bien-être physique et psychologique des migrants. Par exemple, d'après les résultats de l'enquête, les femmes interrogées ont été exposées à des risques et à des défis plus graves en cours de route que les hommes, mais elles ont été moins exposées au risque d'expulsion et d'arrestation, et ont été nettement moins exposées lorsqu'elles sont en groupe.

Les données montrent également que l'âge joue un rôle important dans la définition de la vulnérabilité aux préjudices, les répondants plus âgés étant confrontés à plus de difficultés et de dangers que les plus jeunes. Toutefois, cette constatation doit être interprétée avec prudence. Alors que les adultes plus âgés sont exposés à un risque plus élevé d'être expulsés ou arrêtés par des autorités étatiques (un risque qui est faible pour les enfants et les jeunes), les jeunes risquent davantage d'être confrontés à des problèmes financiers ou à des problèmes de documents, qui sont des facteurs ayant exacerbé leur vulnérabilité à l'exploitation.

Il est démontré que la région d'origine des migrants est un facteur important qui interagit avec d'autres facteurs tels que l'itinéraire migratoire choisi. Les répondants d'Afrique de l'Ouest semblent être plus exposés à des difficultés financières ou à des problèmes de documents en cours de route. Les migrants d'Afrique centrale, en revanche, sont plus vulnérables aux attaques, aux arrestations et aux blessures.

13 Pour plus d'informations sur le modèle, voir : «Determinants of Migrant Vulnerability», (Déterminants de la vulnérabilité des migrants), dans : IOM, 2019b.

Dans le même contexte, le fait d'être originaire de pays (plutôt que de régions) spécifiques semble augmenter ou diminuer encore la vulnérabilité des migrants aux préjudices. Par exemple, le fait de venir de Guinée et du Mali – des pays où les réseaux sociaux et les systèmes de soutien sont faibles – s'avère être un facteur de risque de mauvais traitements en cours de route, ce qui entraîne une augmentation des cas de blessures, d'attaques et d'arrestations.

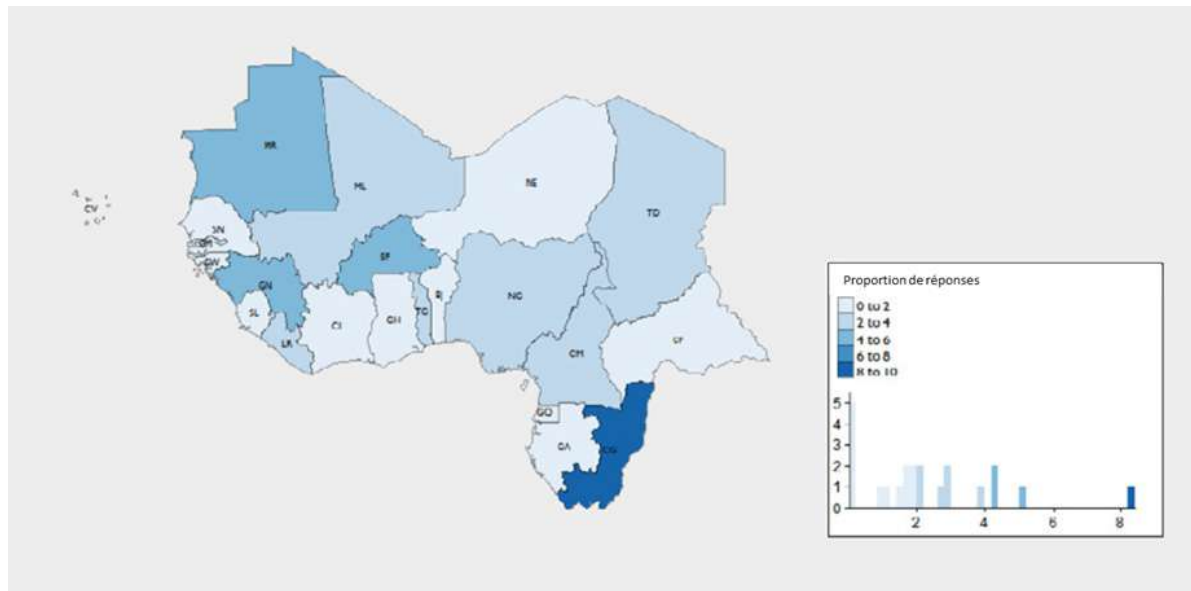
Dans le but de comprendre les facteurs qui protègent ou contribuent à la vulnérabilité à la violence physique et aux abus le long du corridor migratoire d'Afrique de l'Ouest et du Centre, un modèle de régression logistique¹⁴ a été adapté, les facteurs de risque et de protection étant inclus comme des covariables.

5.1. MÉTHODOLOGIE

5.1.1. VARIABLES DÉPENDANTES ET INDÉPENDANTES

Dans le cadre de cette analyse spécifique, la variable de résultat a été générée à partir des « difficultés rencontrées lors du parcours migratoire » des migrants interrogés. Plus précisément, un résultat binaire pour « préjudice » a été généré, de sorte qu'une expression affirmative d'avoir subi des attaques, des agressions, des blessures ou une privation de liberté (« retenu contre ma volonté ») a indiqué une valeur positive (préjudice = « 1 »), une réponse négative exprimée indiquant qu'aucun préjudice n'a été subi (préjudice = « 0 ») (Figure 16). Étant donné que le modèle visait à prédire l'effet des covariables qui a accentué la vulnérabilité aux dommages physiques, les réponses relatives à l'application des lois sur l'immigration, l'accès limité à la nourriture et au logement, et la sécurité financière n'ont pas été incluses dans la définition de la variable de résultat.

Figure 14. Pourcentage de migrants qui déclarent avoir été victimes de préjudice, par nationalité



Source: Préparé par le Centre FXB à partir des données de l'étude, janvier 2021.

Note: Cette carte est à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations. Les pays sont étiquetés avec leurs codes ISO alpha-2 respectifs.

¹⁴ La régression logistique est une analyse prédictive qui sert à expliquer la relation entre une variable binaire dépendante et une ou plusieurs variables indépendantes.

Les variables indépendantes incluses dans le modèle ont été basées sur le modèle DoMV de l'OIM, saisies dans l'enquête (OIM, 2019b). Il s'agit notamment des variables suivantes :

- a) Facteurs individuels : âge (variable catégorielle), sexe (homme ou femme), niveau d'études (ordinal), situation professionnelle avant la migration (catégorielle) et tentatives de migration multiples («Oui» ou «Non»);
- b) Facteurs familiaux : statut de voyage (seul ou en groupe);
- c) Facteurs structurels : région de destination (catégorielle) et année de migration (2018 ou 2019);
- d) Facteurs individuels, familiaux, communautaires et structurels : facteurs de migration (variables factorielles).

Encadré 15. Les déterminants du modèle DoMV

Selon le modèle DoMV, les facteurs individuels comprennent :

«Le statut des migrants dans la société; leurs caractéristiques physiques et biologiques; leurs antécédents et leurs expériences; leurs croyances et leurs attitudes; leurs caractéristiques émotionnelles, psychologiques et cognitives individuelles; ainsi que leur santé et leur bien-être physiques et mentaux. Les caractéristiques individuelles sont un élément central de la vulnérabilité et de la résilience, car elles déterminent la façon dont les individus réagissent aux contextes familiaux, communautaires et structurels».

Les facteurs liés au ménage et à la famille comprennent :

«La taille de la famille, la structure du ménage, le statut socio-économique, l'emploi, les moyens de subsistance, la discrimination fondée sur le sexe et la dynamique familiale».

Les facteurs communautaires comprennent :

«La disponibilité d'opportunités d'études, de soins de santé et de services sociaux de qualité; l'égalité dans l'accès aux ressources; les moyens de subsistance et les opportunités génératrices de revenus; l'environnement naturel; et les normes et comportements sociaux».

Les facteurs structurels comprennent :

«L'histoire de la colonisation et des conflits, les systèmes politiques, les politiques et la gouvernance en matière de migration, le respect des droits de l'homme et l'État de droit».

(OIM, 2019b, pp. 6-7)

Les participants qui n'ont pas répondu à cette question n'ont pas été inclus dans l'échantillon définitif du modèle, et aucune donnée manquante n'a été imputée avant la sélection du modèle. En conséquence, le nombre total (N) de participants à l'enquête a été de 18 420.

Sélection du modèle

Toutes les variables indépendantes énumérées ci-dessus ont été incluses dans les modèles complets pour cette analyse. Pour trouver un équilibre entre la précision de l'estimation des paramètres et une taille d'échantillon relativement petite qui peut entraîner une erreur de type 1 élevée, nous avons utilisé l'opérateur LASSO (*least absolute shrinkage and selection operator*) pour éliminer du modèle les covariables qui contribuent peu au résultat qui nous intéresse, tout en conservant les variables qui ont

un effet réel et important (Tibshirani, 1996). Afin de déterminer le niveau approprié de réduction des covariables, trois méthodes de sélection de modèle ont été testées pour notre modèle de régression logistique : a) sélection du modèle par validation croisée (M1), b) sélection du modèle par le critère d'information bayésien (BIC) (M2), et c) sélection du modèle par LASSO adaptatif (M3). Les hypothèses des modèles et les performances de prévision ont été testées les unes par rapport aux autres par une validation indépendante hors échantillon, et les statistiques de qualité de chaque modèle ont été comparées sur la base des coefficients post-sélection (par rapport aux coefficients pénalisés).

5.2. RÉSULTATS

Le modèle définitif comprenait 15 098 répondants à l'enquête, sur un échantillon inclus de 18 420. Le modèle présentant le meilleur équilibre entre la précision et l'inférence était M3, impliquant une sélection de variables à l'aide d'un LASSO adaptatif. Des participants ont été exclus du modèle définitif en raison d'une séparation complète, et les intervalles de confiance rapportés reflètent la probabilité du profil qui en tient compte. Le modèle définitif a été examiné pour s'assurer qu'aucun facteur de confusion théorique n'avait été omis ou automatiquement abandonné en raison de la multicolinéarité et contrôlé pour le sexe, l'âge, le statut de voyageur, la raison du voyage, l'année, les études, la réémigration, l'état civil, la profession et la destination.

L'âge et le statut de voyageur ont été retenus dans le modèle en tant que facteurs de confusion significatifs entre la relation d'autres variables indépendantes et le résultat – bien qu'ils ne soient pas, en eux-mêmes, des prédicteurs indépendants statistiquement significatifs du préjudice. Cela pourrait être dû au petit nombre de répondants répartis dans les groupes d'âge (aucun répondant de plus de 65 ans et seulement 5 enfants ont déclaré avoir subi un « préjudice »), et l'ampleur de l'effet de l'âge pourrait être indéterminable en raison d'un manque de pouvoir – autrement, l'effet de ces facteurs pourrait être pris en compte dans les coefficients d'autres variables incluses dans le modèle. En outre, les options de réponse pour « Ne souhaitait pas répondre » ont été laissées dans ce modèle et n'ont pas été recodées en tant que données manquantes, en raison de leur caractère non aléatoire qui peut avoir un effet sur le résultat ou l'effet de covariables connexes.

5.2.1. LE SEXE (FACTEUR INDIVIDUEL)

Alors que l'analyse précédente a mis en évidence la manière dont les femmes interrogées sont exposées à un risque plus élevé lors de leurs déplacements par rapport aux hommes, l'effet indépendant du sexe comme prédicteur de préjudice a montré que les hommes étaient 2,17 fois plus portés à déclarer un « préjudice » que les femmes interrogées. L'analyse précédente a fait état d'une probabilité accrue pour les femmes de se déplacer en groupe, et une explication plausible de ce phénomène pourrait être l'effet combiné sur la vulnérabilité aux risques du fait de voyager seul, d'être plus jeune et de ne pas disposer des ressources financières nécessaires pour financer leur voyage. La probabilité accrue que les femmes migrantes présentent d'autres facteurs de risque – et la probabilité accrue indépendante que les hommes subissent des préjudices – souligne que le sexe est l'un des facteurs les plus critiques qui définissent la vulnérabilité aux préjudices.

5.2.2. LES FACTEURS DE MIGRATION (INDIVIDUELS, FAMILIAUX, COMMUNAUTAIRES OU STRUCTURELS, SELON LA RAISON SPÉCIFIQUE QUI A MOTIVÉ LA MIGRATION)

Les migrants déplacés en raison de violences et de persécutions ciblées sont particulièrement vulnérables aux abus et aux préjudices en cours de route, avec une côte accrue de 13,6 exprimant une possibilité de signaler un préjudice physique que ceux qui migrent à la recherche d'opportunités génératrices de revenus. De même, ceux qui fuient la guerre ont 3,2 fois plus tendance à signaler des préjudices physiques que ceux qui émigrent à la recherche d'opportunités génératrices de revenus. Des études

antérieures ont largement documenté les cas d'abus et de violence dans les camps de réfugiés de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (HCR, 2002 et 2020). En outre, la nature involontaire, violente et souvent soudaine de leur migration leur laisse peu de temps pour rassembler les ressources et les informations nécessaires, ou pour se préparer à une tentative de migration à haut risque, ce qui en fait des cibles faciles de violence et d'exploitation et des victimes faciles de blessures.

L'analyse a également montré que les personnes interrogées qui émigrent pour rejoindre leur famille sont 2,01 fois plus exposées au risque de subir un préjudice que celles qui émigrent pour des raisons économiques.

5.2.3. LES TENTATIVES DE MIGRATION MULTIPLES (FACTEUR INDIVIDUEL)

Les tentatives de migration des répondants dans le passé ont tendance à être un facteur de vulnérabilité accrue aux préjudices et à la violence, car selon les données, les répondants ayant des antécédents de migration sont 2,01 fois plus susceptibles de signaler des pratiques préjudiciables que ceux qui voyagent pour la première fois. Lors de leur premier voyage, les migrants ont tendance à épuiser toutes leurs ressources financières pour atteindre leur destination. Si la première tentative ne répond pas aux attentes du migrant ou de sa famille, leur capacité et/ou celle de la famille à financer une deuxième tentative de migration est compromise. Cette situation place de nombreux candidats à l'émigration dans des conditions où ils peuvent devenir victimes d'exploiteurs et de réseaux criminels (Brachet, in : Berriane et de Haas [eds.], 2012).

5.2.4. LE NIVEAU D'ÉTUDE (FACTEUR INDIVIDUEL)

L'analyse a mis en évidence l'éducation comme facteur de protection contre les préjudices physiques. Plus précisément, les données ont montré que, par rapport à ceux qui n'ont pas fait d'études du tout, les répondants qui ont fait des études primaires, secondaires ou qui ont fréquenté des écoles coraniques sont moins exposés aux préjudices physiques.

5.2.5. LA RÉGION DE DESTINATION (FACTEUR STRUCTUREL)

En général, les personnes qui parcourent de longues distances ou qui migrent à travers des régions et des continents où les politiques migratoires sont diverses et où les corridors sont dangereux ont tendance à être plus exposées que celles qui parcourent de courtes distances et se trouvent dans la même région. La présente étude montre toutefois que les personnes interrogées ayant l'intention de se rendre en Europe couraient beaucoup moins de risques de subir des préjudices et des violences que celles dont la destination se trouve en Afrique. Il convient de tenir compte de facteurs multiples et de leur interaction lors de l'analyse de ces résultats afin de garantir une interprétation précise, notamment le statut de voyageur, l'âge et le sexe, le but du voyage et le mode de déplacement des participants. Dans cette étude, par exemple, la majorité des personnes interrogées dans des situations de vulnérabilité accrue au danger, telles que les personnes déplacées de force, avaient tendance à atteindre une destination à l'intérieur du continent plutôt qu'à en sortir, une tendance qui pourrait expliquer ce résultat.

5.2.6. L'ANNÉE DE LA MIGRATION (FACTEUR STRUCTUREL)

L'analyse a montré que la migration en 2019 était associée à une probabilité plus faible de subir des préjudices, puisque les répondants voyageant en 2019 avaient une cote de 0,37 exprimant un risque de subir des préjudices que les répondants ayant migré en 2018. Ce résultat pourrait être le résultat des mesures prises par l'Union africaine pour gérer la question migratoire de manière plus intégrée. Toutefois, davantage de données sont nécessaires pour tirer des conclusions plus fiables.

Tableau 1. Résultats de l'analyse de régression

Covariables	Rapport des cotes (OR)	Intervalles de confiance (IC) 95 %	Valeur p
Sexe	Réf.		
Femme	2,17	1,47-3,20	<0,001
Homme			
Catégorie d'âge	Réf.		0,021 ^a
14-24	1,04	0,82-1,32	
25-34	0,72	0,48-10,08	
35-64			
65+	-		
Statut de voyage	Réf.		
Seul	1,16	0,93-1,44	0,18
En groupe			
Facteurs de migration	Réf.		
Raisons économiques	0,90	0,44-1,84	0,771
Accès aux services	(nul)		
Catastrophes naturelles	4,01	2,31-6,99	<0,001
Autres	2,11	1,62-2,76	
Rejoindre sa famille	(nul)		
Études	13,63	6,05-30,71	<0,001
Violence ou persécution ciblée	-		<0,001
Tourisme	3,22	2,01-5,16	<0,001
Guerre/conflit			
Éducation	Réf.		
Aucun	0,72	0,54-0,97	0,03
Cycle primaire	0,76	0,57-1,00	0,05
Cycle secondaire	1,22	0,76-1,97	0,41
Études supérieures (1er cycle)	0,56	0,29-1,06	0,08
Études professionnelles ou 3e cycle	0,60	0,37-1,00	0,05
École coranique	0,67	0,37-1,23	0,20
Autre			
Réémigration	Réf.		
Non	2,01	1,60-2,53	<0,001
Oui			
Statut matrimonial	Réf.		
Célibataire	0,77	0,59-1,00	0,05
Marié/e	0,41	0,13-1,34	0,14
Divorcé/e	0,57	0,07-4,53	0,60
Veuf/ve	6,41	3,27-12,58	<0,001
Autre/N'a pas répondu			
Emploi	Réf.		
Aucun	0,22	0,07-0,74	0,01
Pas de réponse	-		
Retraité	0,35	0,25-0,49	<0,001
Indépendant	0,62	0,37-1,03	0,06
Étudiant/e	0,64	0,47-0,88	0,007
Chômeur et à la recherche d'emploi	0,62	0,36-1,08	0,09
Chômeur et pas à la recherche d'emploi			
Destination	Réf.		
Afrique	1,53	0,20-11,94	0,68
Amériques	1,00		
Asie	0,09	0,05-0,16	<0,001
Europe	1,00		
Océanie			
Année	Réf.		
2018	0,37	0,29-0,47	<0,001
2019			

N=15 098

^a = p-value pour la tendance



L'OIM, en collaboration avec le gouvernement et grâce au soutien financier de l'Union européenne, soutient la création de groupements d'éleveurs au Burkina Faso. Dans l'est et le centre-sud du Burkina Faso, les deux principales régions d'origine des migrants quittant ce pays, l'OIM a fourni environ 500 moutons, béliers, bœufs et ânes à 99 migrants burkinabés revenus de Libye et d'Algérie en 2018, pour assurer leur réinsertion socio-économique dans leur pays d'origine. Pour soutenir une réintégration durable, les migrants de retour ont reçu – en plus de cette aide en nature – une formation en gestion d'entreprise, en opérations coopératives et en techniques d'élevage. Les sessions de formation, dispensées tout au long de l'année par les partenaires techniques de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et les Directions régionales des ressources animales et halieutiques, ont permis aux migrants de retour d'acquies les compétences nécessaires pour assurer la pérennité de leurs activités. En 2018, 1 249 migrants burkinabés ont reçu une aide à la réintégration dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants. Financé par l'Union européenne, ce projet vise à contribuer au renforcement de la migration, de la gouvernance, de la protection, de l'aide au retour volontaire et de la réintégration durable des migrants de retour.

6. LES FLUX MIGRATOIRES A L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : RISQUES ET DÉFIS

La flambée de la COVID-19 et les fermetures de frontières instaurées dans toute la région pour empêcher la propagation de la maladie ont eu un impact immédiat et sans précédent sur les flux migratoires. Des politiques et des mesures de prévention des préjudices étant quasiment inexistantes dans la course effrénée au confinement, la pandémie a fait peser de graves menaces sur les migrants en mouvement, qui ont été soit contraints de rentrer chez eux (Bhabha et Digidiki, 2020a), soit se sont retrouvés dans des conditions périlleuses où les consignes sanitaires au niveau mondial visant à respecter la « distanciation sociale » n'avaient que peu ou pas de pertinence (Bhabha et Digidiki, 2020b).

Bien que la collecte de données quantitatives pour cette étude ait été achevée avant que la pandémie ne survienne, les entretiens avec les informateurs clés ont eu lieu fin avril 2020, lorsque les restrictions et les politiques dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 étaient appliquées de la manière la plus stricte. Afin de profiter de cette occasion unique de recueillir des données préliminaires auprès d'experts témoins directs de l'impact de la pandémie sur les migrants, l'équipe de recherche a demandé aux informateurs clés de partager leurs expériences, notamment les défis qu'ils ont rencontrés en aidant les migrants pendant la pandémie. Bien que ces données préliminaires ne puissent pas être utilisées pour établir des généralités, elles peuvent servir de base à d'autres recherches plus ciblées.

6.1. POURSUIVRE LE VOYAGE À TOUT PRIX

En réponse à la COVID-19 qui a frappé l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNICEF, 2020), une série de restrictions de voyage étatiques et régionales ont été mises en place, empêchant immédiatement un nombre important de migrants de traverser les principaux points de transit. Un informateur clé a tenté d'évaluer l'impact de cette mesure en s'appuyant sur les observations préliminaires de l'OIM :

« Les mesures de confinement partout [ont entraîné] une réduction de la mobilité, ce qui est évident. La fermeture des frontières a entraîné une réduction de 32 % de la mobilité dans la région en moyenne ».

Selon la majorité des informateurs clés, ces nouveaux obstacles n'ont pas dissuadé les migrants de se lancer dans des voyages déjà planifiés. Toutefois, pour faire face aux nouvelles restrictions, il a fallu recourir à des moyens plus dangereux et plus coûteux. Le coût de la migration a augmenté de manière significative, l'augmentation des coûts étant constatée dans les zones où la circulation était autrefois libre, mais est maintenant limitée par les mesures prises dans le cadre de la réponse à COVID-19. Un informateur clé l'a expliqué comme suit :

« Des voyages qui coûtaient auparavant 1 à 2 dollars américains coûtent maintenant 50 dollars américains. Les ambulances [qui sont utilisées pour le trafic de personnes] coûtent maintenant 1 000 dollars. [...] La réalité est que cela a un impact extrêmement négatif sur la migration parce que les gens prennent plus de risques – des groupes de personnes plus nombreuses ont tendance à voyager ensemble dans des espaces restreints. [...] Hier, dans l'un des États, plus de 150 personnes sont mortes ».

6.1.1. DES MIGRANTS BLOQUÉS DANS UNE ZONE DE VULNÉRABILITÉ (NO MAN'S LAND)

La décision précipitée de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre de fermer leurs frontières dans le contexte de la COVID-19 (Labourde, 2020) a aggravé les problèmes de protection qui touchent déjà les migrants, réguliers ou irréguliers, en déplacement. Dès les premiers jours des mesures, des milliers de migrants en transit se trouvaient aux frontières et dans les centres de transit (OIM, 2020g), incapables de se déplacer, sans aucun moyen de savoir quand ils pourraient reprendre leur voyage, et sans accès aux services de base en pleine pandémie. Selon les données disponibles, dès que le gouvernement du Niger a fermé les frontières du pays, 764 migrants ont été bloqués en quarantaine à la frontière du pays avec l'Algérie et 256 autres à la frontière avec la Libye (OIM, 2020h).

Alors que le nombre de migrants bloqués aux points de transit connus dans la région continue d'augmenter, de graves pénuries dans la fourniture de services ont été constatées, les tensions entre les migrants dans les centres de transit étant très fortes. Un informateur clé a expliqué que les centres de transit étaient surpeuplés et fonctionnaient au-delà de leurs capacités, et que le manque de préparation des gouvernements pour faire face à la pandémie rendait la situation encore plus difficile :

« Un nombre de 1 500 personnes se trouve dans nos centres d'aide. Nous avons dû décliner de nouvelles parce que nos centres de transit sont pleins. Nous ne pouvons aider personne au retour [en raison de la fermeture des frontières, et il y a] le défi supplémentaire que, dans un contexte de pandémie, avoir beaucoup de personnes dans un même établissement est un gros problème. Nos bénéficiaires sont essentiellement bloqués. Nous avons reçu de nombreux migrants qui ne pouvaient pas traverser les frontières. Nous avons mis en place [une unité] de quarantaine – les gens sont surveillés par le gouvernement. Nous comptons beaucoup sur les acteurs internationaux pour gérer cette situation ».

Un autre informateur clé a expliqué en outre comment ce nouveau défi a encore exacerbé les difficultés des migrants en situation de vulnérabilité accrue au danger, obligeant les acteurs internationaux à mettre en œuvre des mesures précipitées pour apporter des solutions aux migrants bloqués – des solutions qui ne cadrent pas toujours avec les intérêts des migrants :

« Avec la COVID-19, les frontières ont été fermées – elles sont poreuses, il existe encore des mouvements. [...] 1 700 personnes qui ont tenté d'atteindre le Niger ont été victimes de violences sur les sites [miniers]. Nous avons dû fournir une aide sur place, négocier avec les autorités du Niger et du Burkina Faso et avec les donateurs pour fournir une aide juste dans ces conditions. Nous n'avons pas les moyens – nos capacités d'accueil sont presque épuisées ».

6.1.2. LES DÉFIS DE LA RÉINTÉGRATION

La pandémie a eu un impact non seulement sur les personnes en mouvement, mais aussi sur celles qui tentent de refaire leur vie au pays après un voyage migratoire réussi ou non. Selon les informateurs clés, la réintégration des migrants de retour – un processus déjà difficile en raison des obstacles à plusieurs niveaux auxquels ils sont confrontés (voir, par exemple, Digidiki et Bhabha, 2019a) – est devenue encore plus difficile, car la pandémie a placé la plupart des migrants de retour dans des situations pires que celles qu'ils avaient laissées derrière eux. Selon un informateur clé :

« Près de 96 % des migrants de retour que nous avons interrogés ont déclaré que leur situation financière était en quelque sorte pire qu'avant la pandémie, la moitié d'entre eux se trouvant dans des situations extrêmement difficiles. Ils n'étaient pas en mesure de générer des revenus,

ce qui les empêchait de subvenir à leurs besoins. Ils ont également ressenti un impact similaire sur les membres de leurs familles, qui devraient normalement les soutenir jusqu'à ce qu'ils s'en remettent. Environ 9 % de ces répondants ont déclaré que leur bien-être émotionnel s'était détérioré. Psychologiquement, socialement et économiquement, la COVID-19 a aggravé leur situation ».

Bien que les données présentées dans ce chapitre n'aient pas permis de documenter en détail le ou les impacts de la COVID-19 (et qu'il soit donc impossible d'obtenir des résultats concluants), elles servent de base à de futures recherches. Malgré les limites constatées, l'évaluation rapide a souligné que les mesures prises pour freiner la propagation du virus ont eu de graves répercussions sur les droits fondamentaux des personnes en mouvement. La pandémie de COVID-19 et les mesures mises en œuvre pour l'endiguer ont provoqué trois crises interdépendantes pour les migrants : a) une crise sanitaire, b) une crise socio-économique et c) une crise de protection – crises qui leur ont posé des défis supplémentaires et ont exacerbé les vulnérabilités existantes (Nations Unies, 2020). Des réponses inclusives en matière de santé publique sont nécessaires pour garantir que les migrants ne soient pas bloqués dans des situations dangereuses où leur santé et leur sécurité sont compromises. Les réponses à la pandémie doivent être considérées comme efficaces non seulement lorsqu'elles entraînent une baisse des taux d'infection, mais aussi lorsqu'elles le font en respectant pleinement les droits des migrants et en garantissant l'accès à une aide vitale. Si les réponses ne donnent pas la priorité aux obligations des États envers les migrants qui cherchent une protection, il existe un réel danger que cette crise entraîne des violations irréversibles des droits et des préjudices conséquents pour les migrants.



Depuis 2019, l'OIM en Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale utilise l'art de la rue comme une activité de sensibilisation clé, basée sur une « conception centrée sur l'humain », pour s'engager avec les migrants et les membres de la communauté. En 2020, au milieu de la pandémie de COVID-19, l'OIM poursuit l'initiative au Sénégal, au Ghana et au Niger dans le but d'améliorer les relations entre les migrants et les communautés d'accueil, tout en stimulant le débat sur la manière de réduire la propagation de la désinformation et de la xénophobie, deux sujets particulièrement sensibles en période de COVID-19.

© OIM 2020

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

S'appuyant sur des données provenant de multiples points de migration et de flux migratoires mixtes, cette étude à grande échelle a cherché à promouvoir une compréhension dynamique et globale des tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre et de la vulnérabilité des migrants en vue d'éclairer la conception de réponses ciblées, inclusives et centrées sur les droits et d'un cadre plus efficace de prévention des préjudices. Ce qui ressort clairement de l'analyse proposée dans ce rapport est que la migration n'est pas homogène, mais qu'elle diffère considérablement dans la région, la majorité des personnes en mouvement choisissant de rester sur le continent. Les migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région ont des caractéristiques socio-économiques différentes, des antécédents culturels, familiaux et socio-économiques distincts, ainsi que des ressources financières et des réseaux de soutien variables. Ces différences apparaissent comme des facteurs clés qui déterminent les trajectoires migratoires, affectent la linéarité du voyage et ont une incidence sur l'exposition, la vulnérabilité et la résilience individuelles face aux risques et aux dangers. Étant donné la corrélation étroite entre les conditions géographiques, culturelles, politiques, humanitaires et économiques qui affectent la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la migration doit être considérée pour ce qu'elle est : un phénomène inhérent à de nombreuses sociétés et une stratégie qui contribue à la résilience et au développement des migrants, de leurs familles et de leurs communautés (voir, par exemple : OIM, 2020e).

Les réponses ciblées en matière de migration doivent être axées sur l'atténuation des risques et des dangers généralisés et sur la satisfaction des besoins multiformes auxquels les migrants sont confrontés le long des routes migratoires. Ces réponses ne seront pas efficaces si elles ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité des migrants et de la complexité de leur mobilité – deux facteurs qui entraînent des risques, des besoins et des vulnérabilités différents – même lorsque les routes migratoires et les conditions de voyage sont les mêmes. Toute tentative de concevoir une réponse basée sur des catégories vagues et larges de migrants sera vouée à l'échec, car ces catégories sont incapables de refléter la grande variété des expériences individuelles.

La nécessité d'élaborer des réponses migratoires adaptées en matière de prévention des risques est particulièrement évidente dans le contexte des migrants en situation de vulnérabilité accrue aux risques et aux préjudices. Les recommandations ci-dessous, s'appuyant sur les objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, définissent les actions clés à envisager par l'OIM et d'autres agences internationales engagées dans la réponse aux défis de protection auxquels sont confrontés les migrants, ainsi que par les gouvernements nationaux, dans le cadre des migrations d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

RECOMMANDATION 1: Améliorer l'accès aux services de soutien le long des routes migratoires

- a) Améliorer l'accès aux services essentiels, tels que les services de santé et les services juridiques, le long des routes migratoires afin de garantir une fourniture efficace des services et de réduire l'exposition aux risques et aux dangers. Par exemple, un nombre restreint, mais significatif de migrants ont déclaré être malades ou présenter des symptômes de santé mentale en cours de route. L'accès rapide à des services fiables et compétents réduit le risque d'exploitation.
- b) Créer des points d'information ouverts et accessibles aux migrants aux points de transit le long des différentes routes afin de fournir des informations sur l'accès aux services (par exemple, les opportunités d'emploi, les services de santé, la fourniture de nourriture et l'accès aux abris), les processus de retour et de réintégration et les conseils juridiques. Des centres de ressources devraient également être mis en place et gérés par un personnel spécialement formé. Apour fournir des informations et des services d'aide destinés spécifiquement aux femmes et aux enfants. Les centres de ressources établis devraient être en mesure de fournir des informations et une aide à tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire.
- c) Fournir des informations ciblées, précises, en temps utile et compréhensibles aux migrants en situation de vulnérabilité accrue aux risques et aux préjudices, notamment aux femmes et aux enfants, concernant leurs droits et leur protection et les ressources de soutien dont ils disposent. Lors de la fourniture de ces informations, il convient de prendre en considération l'âge des migrants, la ou les langues qu'ils parlent, leur parcours et les facteurs culturels pertinents afin de maximiser l'utilité des informations partagées.
- d) Veiller à ce que des services spécifiques tels que l'aide juridique soient accessibles à tous les migrants, notamment à ceux qui peuvent rencontrer des difficultés particulières pour accéder à ces services (par exemple, les détenus).
- e) Renforcer la fourniture de services psychosociaux le long des routes migratoires afin d'accroître la résilience des migrants.

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Certains migrants ont développé une sorte de mécanisme d'atténuation, comme l'acceptation de ce qui leur est arrivé, conduisant à des problèmes psychosociaux. [...] Certains d'entre eux disent : "Nous avons fait face à tous ces défis, nous avons vécu cela toute notre vie". Ils acceptent cette situation. Ils n'ont pas d'autres options. Nous avons besoin d'experts pour fournir un soutien et une aide [psychologiques] spécifiques ».

– Informateur clé

RECOMMANDATION 2: Assurer et améliorer la disponibilité de possibilités de migration régulière

- a) Renforcer la coopération internationale et promouvoir des accords bilatéraux et multilatéraux qui garantiront une migration sûre, ordonnée et régulière fondée sur les besoins et les compétences du marché du travail. Le développement des compétences devrait faire partie intégrante de ces accords et devrait faciliter l'adéquation entre les compétences des migrants et les opportunités génératrices de revenus disponibles.
- b) Élargir l'accès aux permis de travail pour les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés disponibles dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des services, du tourisme, des soins de santé, de l'agriculture et d'autres industries où les déficits de main-d'œuvre sont manifestes.
- c) Créer des opportunités économiques qui seront basées sur des programmes d'échange de main-d'œuvre entre les pays d'une même région, liés à l'acquisition de permis de travail. De cette manière, les migrants à la recherche d'opportunités génératrices de revenus peuvent migrer régulièrement vers un pays voisin pour bénéficier d'une opportunité qui n'existe peut-être pas dans leur propre pays.
- d) Élargir les possibilités de mobilité académique grâce à des bourses et à des opportunités d'études rémunérées afin de permettre aux adolescents et aux jeunes de se rendre dans d'autres pays pour y suivre des études, une formation professionnelle et un apprentissage.
- e) Assurer l'accessibilité aux visas humanitaires aux personnes dont la protection ne relève pas du régime de protection des réfugiés.
- f) Garantir aux migrants l'accès à des procédures rapides de regroupement familial, grâce à des mesures qui « favorisent la jouissance du droit à la vie familiale et l'intérêt supérieur de l'enfant » [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, objectif 21, action i]).

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« C'est l'un des problèmes les plus sérieux : le taux de rejet des visas. Il y a tellement de personnes dont les demandes rejetées qu'il est plus facile pour elles de payer un agent pour émigrer. De nombreuses personnes ont renoncé à emprunter les voies régulières de migration vers l'Europe. Personne ne peut obtenir toutes les informations nécessaires pour immigrer régulièrement [et les exigences à remplir] – réservation, lettre de l'employeur, etc. ».

– Informateur clé

« Nous devons réellement faciliter l'option de migration régulière – la migration régulière vers les principales destinations en Europe et dans la région. Nous disons qu'il existe un protocole sur la libre circulation, qui doit être assorti de certaines possibilités. Il existe certains partenariats avec les États membres pour intégrer l'identification transfrontalière, mais il reste encore beaucoup à faire pour que cette option devienne une voie régulière dans le pays ».

– Informateur clé

RECOMMANDATION 3: Sensibilisation et accès à l'information

- a) Financer et soutenir les campagnes nationales de sensibilisation dans les pays d'origine pour que les migrants potentiels aient accès à des informations précises sur les possibilités de migration régulière, y compris l'entrée et le séjour dans les pays de destination et de transit, et sur les routes migratoires, les risques et les dangers. Ces campagnes d'information du public devraient fournir des détails précis sur les droits de l'homme, les responsabilités et les options sûres, et ne devraient pas être présentées comme des efforts officiels visant à décourager toutes les formes de migration. Leur but devrait être d'aider les personnes qui ont l'intention de migrer à réaliser leurs droits fondamentaux et légaux et à prendre des décisions réfléchies sur leurs options migratoires.
- b) Impliquer les migrants de retour dans les campagnes d'information pour qu'ils jouent le rôle de messagers en partageant leurs propres expériences, permettant ainsi une circulation efficace d'informations précises.
- c) Sensibiliser le public sur les opportunités existantes dans les pays des migrants, ainsi qu'au sein de leur région. Pour les migrants qui évitent de chercher des informations auprès de sources officielles :
 - i) Identifier les personnes clés, telles que les chefs communautaires et religieux, qui peuvent servir de «relais d'information» et aider à la diffusion d'informations exactes dans la communauté.
 - ii) Différents canaux de communication devraient être utilisés comme vecteurs d'information afin de garantir que chacun ait accès à des informations exactes sans avoir nécessairement à les rechercher individuellement. Ces canaux peuvent inclure à la fois les médias traditionnels et les plateformes de réseaux sociaux (par exemple Facebook et WhatsApp), ainsi que des canaux de communication non numériques tels que les radios communautaires et les affiches.
- d) Veiller à ce que les campagnes de sensibilisation soient multilingues, adaptées aux besoins des hommes et des femmes, fondées sur des données probantes et accessibles à tous, et à ce que les supports soient diffusés de manière à profiter aux personnes peu ou pas instruites (par exemple par l'utilisation de supports visuels). Ces campagnes devraient être élaborées en collaboration avec les bénéficiaires cibles et les communautés locales.
- e) Veiller à ce que les campagnes de sensibilisation atteignent l'ensemble du pays, y compris les régions plus isolées, car le recrutement peut avoir lieu n'importe où dans le pays et surtout dans les régions éloignées dans le sillage d'opérations de traite des personnes.
- f) Veiller à ce que les campagnes de sensibilisation soient adaptées aux besoins des différents groupes de migrants, notamment les enfants, les femmes, les hommes et les personnes âgées. Les écoles, les camps et abris pour personnes déplacées et les lieux où se trouvent des personnes qui risquent fortement d'être recrutées par les trafiquants sont autant de lieux où des campagnes d'information devraient être menées.
- g) Veiller à ce que les campagnes d'information ciblant les enfants et les jeunes ne les traitent pas comme des victimes passives des réseaux de traite, mais honorent au contraire leur statut d'acteur et leur personnalité.
- h) Veiller à ce que les migrants soient informés des ressources de protection disponibles en cas d'abus et d'exploitation, offertes à proximité et tout au long des routes qu'ils empruntent.
- i) Financer et soutenir des campagnes de sensibilisation dans les pays de transit et de destination populaires pour lutter contre les croyances xénophobes alimentées par de fausses informations et des rumeurs. Mettre en place des mécanismes qui permettront un suivi et une évaluation efficaces de ces campagnes, afin notamment de s'assurer qu'aucun préjudice n'est causé par inadvertance.



Village des enseignants camp de déplacés internes à Maiduguri, au Nigeria.

© OIM 2018/Muse MOHAMMED

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Même s'ils reçoivent ces informations, ils ont tendance à ne pas croire les faits – ils savent et croient que de mauvaises choses arrivent aux gens [...], mais cela ne les fait pas changer d'avis. Les voisins, les amis et les membres de la famille – les migrants qui ont déjà été [à l'étranger] – les informent. Certains migrants en Libye les informent que, s'ils endurent le voyage, ils auront de meilleures opportunités que celles qu'ils auraient chez eux ».

– Informateur clé

« Le partage de l'information ne suffit pas. Nous devons amener les personnes qui ont survécu au voyage migratoire à expliquer aux gens ce qu'est réellement l'expérience – l'agonie, la torture et l'amertume. Il sera plus efficace que le message soit livré par eux plutôt que [quelqu'un comme moi] qui travaille pour une organisation internationale ».

– Informateur clé

« Les gens ont besoin de connaître la réalité de la situation exacte dans la partie nord du pays, en particulier dans les zones minières. Ils doivent également connaître la situation en Libye. La plupart de ces personnes – ces enfants dans les écoles qui sont recrutés par les trafiquants – on leur dit qu'ils vont devenir riches grâce à l'Eldorado [...]. Nous devons nous assurer que ces personnes disposent de toutes les informations possibles ».

– Informateur clé

RECOMMANDATION 4: Investir dans le renforcement des capacités des agences et des acteurs gouvernementaux

- a) Fournir à tous les agents publics appelés à exercer des responsabilités qui les mettent en contact avec des migrants une formation rigoureuse sur les principes des droits de l'homme, notamment les obligations en matière de non-discrimination, les droits à la protection humanitaire et les considérations relatives à l'intérêt supérieur de l'enfant, quel que soit le statut migratoire. Introduire une formation tenant compte de la problématique hommes-femmes et des enfants pour les agents qui travaillent avec ces groupes.
- b) Veiller à ce que les parties prenantes en contact direct avec les migrants en situation de vulnérabilité accrue aux risques et aux préjudices, notamment les femmes et les enfants migrants aux points de transit, soient bien formées à l'identification des migrants présentant un risque élevé d'exploitation.
- c) Mettre en œuvre des initiatives de formation et de sensibilisation ciblant les parties prenantes et les gouvernements, en mettant l'accent sur le lien entre la migration et la traite des personnes.
- d) Partager les bonnes pratiques pour relever les défis de protection au niveau microéconomique afin qu'elles puissent être reproduites.
- e) Compte tenu de la complexité des antécédents des migrants qui se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la région, ainsi que de leur besoin d'accéder aux services et aux informations, veiller à ce que les parties prenantes – en particulier celles qui fournissent des services de santé et juridiques – aient des compétences interculturelles et soient sensibles à l'âge et au sexe pour leur permettre d'établir des relations saines et confiantes avec les migrants lorsqu'elles fournissent des services.

RECOMMANDATION 5: Créer des opportunités de subsistance dans les pays d'origine et les pays voisins

- a) Procéder à une évaluation du marché du travail dans les pays de transit et d'origine afin d'identifier les lacunes locales qui pourraient être comblées par une main-d'œuvre migrante.
- b) Sur la base des évaluations du marché du travail, créer des opportunités de subsistance durables aux niveaux local et régional afin d'éviter les voyages à longue distance ou les mouvements secondaires qui peuvent accroître les vulnérabilités. Ces opportunités peuvent s'inscrire dans le cadre des efforts déployés pour s'attaquer aux facteurs de migration, ainsi que des programmes de retour et de réintégration durables.
- c) Assurer l'égalité d'accès aux opportunités économiques pour les femmes, tant dans les pays d'origine que dans les pays voisins.
- d) Offrir des programmes de développement de compétences, notamment pour les femmes et les jeunes, en fonction des besoins du marché du travail local.
- e) S'attaquer aux lourdeurs des procédures et formalités administratives qui empêchent les personnes d'accéder aux opportunités d'emploi.
- f) Élaborer des lignes directrices et des normes qui permettront la reconnaissance mutuelle des qualifications des migrants afin de garantir la compatibilité des compétences dans toute la région.

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Les solutions se trouvent dans l'esprit d'entrepreneuriat et l'assouplissement des procédures légales. Nous devons alléger les procédures administratives – parfois, il faut passer par dix personnes pour obtenir un emploi ».
– Informateur clé

« Nous pouvons parler de tout ce que nous voulons en termes d'information [sur l'immigration irrégulière], mais si nous n'offrons pas d'alternatives, [les gens] vont se lancer dans l'immigration ».
– Informateur clé

RECOMMANDATION 6: « Faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable » (Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, objectif 21)

- a) « Veiller à ce que le retour et la réadmission des migrants dans leur pays d'origine se fassent en toute sécurité et dignité et dans le plein respect du droit international des droits de l'homme, y compris des droits de l'enfant » (Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, objectif 21, action [a]). Cet aspect est particulièrement important dans le contexte de la COVID-19, où le retour peut se faire de manière désorganisée et précipitée, ce qui rend difficile le respect des procédures relatives à la protection.
- b) Développer des campagnes de sensibilisation dans les points de transit et de destination stratégiques et populaires le long des différents corridors pour s'assurer que les migrants disposent d'informations précises et en temps utile sur le processus de retour, les programmes de retour et de réintégration disponibles, notamment les dispositifs d'accueil, de soins et de réintégration, et sur la situation actuelle dans le pays d'origine.
- c) Veiller à ce que les migrants de retour aient accès à des programmes de soutien à court terme afin de leur fournir un cadre de sécurité transitoire pendant qu'ils traversent le processus de réintégration. À long terme, assurer l'égalité d'accès à la protection et aux services sociaux, à la justice, au soutien psychosocial, à la formation professionnelle, aux opportunités d'emploi, à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et aux services financiers afin de garantir une réintégration et un développement durables dans le pays au retour.
- d) Veiller à ce que les activités de réintégration individuelle proposées soient en mesure de répondre aux besoins et aux priorités des migrants de retour en procédant à des évaluations de leurs communautés (OIM, 2017a).
- e) Impliquer les membres de la famille et de la communauté dans le processus de réintégration psychosociale des migrants de retour pour s'assurer que les migrants de retour réussissent à rétablir leurs réseaux.
- f) Effectuer un suivi régulier auprès des migrants de retour pour suivre leur processus de réintégration et leur fournir une aide en temps utile.
- g) Lorsqu'il s'agit du retour et de la réadmission d'enfants, « veiller à ce qu'il ne soit procédé au retour et à la réadmission d'enfants qu'après prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et du droit à la vie en famille et à l'unité familiale, et à ce qu'un parent, un tuteur ou un fonctionnaire compétent accompagne l'enfant tout au long de la procédure » (Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, objectif 21, action [g]).

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Nous ne disposons pas encore d'un mécanisme solide pour déterminer l'intérêt supérieur des enfants migrants. Dans le passé, nous suivions un protocole de désignation d'un tuteur et nous suivions la recherche de la famille pour évaluer les conditions de retour de l'enfant, recueillir l'approbation de l'enfant, puis les services de protection de l'enfance nous envoient un dossier et ils prennent une décision quant à son retour dans son pays d'origine. Au Burkina Faso, cela prend du temps et le gouvernement veut que le processus soit très rapide – le risque est que les enfants migrants soient renvoyés avant que toutes les procédures [nécessaires] ne soient suivies ».

– Informateur clé

RECOMMANDATION 7: Collecter des données précises, désagrégées et approfondies

- a) Mener des études régulières et systématiques sur les problèmes de protection auxquels les migrants sont confrontés le long des différentes routes migratoires. Utiliser toute la gamme d'outils permettant de suivre les informations sur les migrants, notamment un travail participatif par téléphones portables et à des endroits précis, les informations sur les services disponibles pour les migrants et leur qualité, tout en veillant à ce que des protections rigoureuses de la vie privée et des garde-fous soient mis en place pour garantir la confidentialité des informations personnelles des individus. Les informations supplémentaires suivantes sont utiles pour promouvoir une compréhension globale des besoins des migrants en matière de protection et pour y répondre :
 - i) Le capital social et culturel utilisé pour financer le voyage et les conséquences durables du recours à ces sources de soutien ;
 - ii) Le rôle des intermédiaires dans l'accomplissement du voyage ;
 - iii) Les facteurs à l'origine des multiples tentatives de migration, la manière dont elles se produisent et les risques associés ;
 - iv) Les risques et les dangers associés à des points et des itinéraires de transit spécifiques.
- b) Mener des études systématiques pour documenter et évaluer l'impact des mesures de protection sur les différentes routes et les différents corridors, en appliquant le modèle DoMV comme cadre d'analyse et de programmation.
- c) Au-delà des données quantitatives, collecter des données plus riches et plus approfondies sur les diverses origines des migrants en situation de vulnérabilité aux risques et aux préjudices, y compris les femmes et les enfants migrants, et sur la manière dont leurs circonstances particulières affectent leurs décisions et leurs trajectoires migratoires.
- d) *Pour l'OIM en particulier* : garantir l'accès aux mécanismes d'orientation dans tous les points de suivi des flux. Cela permettra également de recueillir des informations sur les défis et les risques en matière de protection dans tous ces points et de comparer les différents sites et les différents flux migratoires, ce qui garantira une compréhension globale des défis en matière de protection et, par conséquent, des réponses programmatiques plus ciblées.

RECOMMANDATION 8: Renforcer les efforts de prévention, de lutte et d'éradication de la traite des personnes dans la région

- a) Veiller à ce que les mesures de lutte contre la traite soient intégrées dans toutes les opérations de secours humanitaires menées le long des différentes routes. Les moyens de protection doivent être adaptés aux besoins des femmes et des enfants également.
- b) Accroître les capacités des équipes de lutte contre la traite afin de garantir une réponse adéquate et rapide.
- c) Collaborer avec les gouvernements pour faire en sorte que les équipes de lutte contre la traite aient accès aux victimes hébergées dans des abris gérés par le gouvernement et que l'accès à l'aide soit facilité par des procédures administratives favorables.
- d) Lorsqu'il s'agit d'enfants victimes de la traite, s'assurer que l'intérêt supérieur de l'enfant a été pris en compte avant de prendre toute décision, notamment en recherchant toute implication potentielle de la famille de l'enfant dans le processus de traite.
- e) Accroître les efforts de prévention en renforçant les campagnes de sensibilisation.
- f) Collaborer avec les gouvernements sur le plan politique pour garantir des enquêtes et des poursuites rapides et efficaces contre les trafiquants aux niveaux national et transnational.
- g) Veiller à ce que les réponses mises en place tiennent compte des vulnérabilités particulières des femmes, hommes, garçons et filles qui risquent d'être victimes de traite.

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Nous n'avons pas beaucoup d'acteurs engagés dans la lutte contre la traite des personnes. Nous avons développé des modèles de formation avec des officiers de police et des enquêteurs. Il existe des efforts pour renforcer ces structures gouvernementales, mais nous n'avons pas accès à ces femmes, donc nous n'avons pas les chiffres exacts. Nous aidons les personnes qui nous sont envoyées par des ONG, des migrants ou le gouvernement – il est difficile pour les victimes de la traite de nous appeler et de nous dire qu'elles ont besoin d'aide ».

– Informateur clé

« Nous devons lutter contre l'impunité, nous battre pour la poursuite des trafiquants. Nous devons non seulement aider les victimes, mais aussi prévenir la traite – ce que nous n'avons pas fait » – Informateur clé

« Lorsqu'il s'agit d'enfants qui ont été victimes de la traite – en particulier les filles – nous devons d'abord vérifier si la famille est impliquée dans le processus de traite. Pour l'instant, il existe une bonne collaboration, mais c'est grâce au mécanisme national qui a été élaboré par l'OIM et à un mécanisme conjoint avec l'Union européenne ».

– Informateur clé

RECOMMANDATION 9: Promouvoir la collaboration et la coordination entre les parties prenantes et les gouvernements

- a) Favoriser la coordination et la collaboration entre les gouvernements nationaux, les agences des Nations Unies et les ONG locales en définissant les rôles et les responsabilités, minimisant les redondances et maximisant la collaboration constructive dans la fourniture des services.
- b) Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements pour améliorer les politiques nationales et régionales visant à garantir l'accès des migrants aux services, quel que soit leur statut migratoire, en reconnaissance de leurs droits. Ceci est particulièrement important dans le cas des droits des enfants et des femmes.
- c) Renforcer la coordination interrégionale entre les différentes organisations et les gouvernements afin de garantir que tous les groupes vulnérables, notamment les enfants et les femmes, soient protégés à toutes les étapes de leur voyage.
- d) Rationaliser les mécanismes d'orientation et d'aide afin de garantir une réponse rapide et sans heurts aux besoins des migrants.
- e) Aider les gouvernements à mettre en place des programmes et à renforcer les structures de soutien lorsque l'expérience, l'expertise et les capacités font défaut. Veiller à ce que les ambassades et les consulats des différents pays de transit et de destination aient les capacités et les connaissances nécessaires pour fournir les informations requises et aider les migrants en cas de besoin.

Propos recueillis auprès des informateurs clés

« Ce qui est plus efficace, c'est lorsque le gouvernement s'intéresse et s'engage dans des thèmes [spécifiques], [par exemple, la lutte contre] la traite des personnes. Cela dépend de la présence ou non d'un champion [au sein du gouvernement] pour faire avancer ces questions; il est plus facile de défendre ces politiques. Nous avons besoin du soutien du gouvernement, qui est essentiel ».

– Informateur clé

« Nous devons renforcer les structures – que ce soit pour les femmes ou les enfants. Le soutien qu'ils attendent des ambassades et des consulats est pratiquement inexistant. C'est une grande source de vulnérabilité. Si l'OIM ou une autre organisation n'était pas là pour les aider, ils ne peuvent rien attendre de leur pays d'origine. Structurellement, c'est un problème majeur ».

– Informateur clé



« J'ai été vendue, exploitée. Mon ancien recruteur m'a contactée pour l'aider à recruter de nouvelles filles. J'ai refusé ! il m'a fait vivre un enfer, je ne le souhaite à personne », confie Tate, une victime de la traite.

© OIM 2018/Sibylle DESJARDINS

8. ÉPILOGUE

Œuvrer à une réponse plus ciblée en matière de prévention des préjudices ne suffira pas à protéger les migrants en situation de vulnérabilité aux risques et aux préjudices si des options de migration sûre et régulière ne leur sont pas offertes. Dans la mesure où les conditions géopolitiques et sociales continuent de se détériorer dans de nombreux pays et, où le changement climatique affecte directement les moyens de subsistance des populations du monde entier, un nombre croissant de migrants de tous âges et de tous sexes seront astreints à prendre des décisions en situation de détresse et à émigrer sans pouvoir obtenir les ressources, les informations et les structures de soutien nécessaires. Des mesures de prévention et de protection adéquates et ciblées sont essentielles pour garantir que ces migrants atteignent leur destination sans devoir recourir à des réseaux criminels et d'exploitation qui mettent en péril leur vie, leurs moyens de subsistance et leurs perspectives d'avenir.



Un atelier de couture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES*

- Abebe, T.T.
2017 Migration policy frameworks in Africa. Africa Report 2, Institute for Security Studies, Pretoria.
- Adepoju, A.
2016 Migration dynamics, refugees and internally displaced persons in Africa. United Nations Academic Impact article, 20 septembre. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/academic-impact/migration-dynamics-refugees-and-internally-displaced-persons-africa.
- Ajala, T.
2016 Social construction of gender roles and women's poverty in African societies: the case of the Nigerian woman", *International Journal of Gender and Women's Studies*, 4(2):1-10.
- Awumbila, M.
2015 Women moving within borders: Gender and internal migration dynamics in Ghana. *Ghana Journal of Geography*, 7(2):132-145.
- Ba, C.O. et A.I. Ndiaye
2008 *L'émigration clandestine sénégalaise* [Clandestine Senegalese emigration]. *Revue Asylon(s)*, Part 3 : Migrations and Senegal (in French). Disponible à l'adresse : www.reseau-terra.eu/article717.html.
- Bakewell, O. et A. Bonfiglio
2013 Moving beyond conflict: Re-framing mobility in the African Great Lakes region. Working paper for the African Great Lakes Mobility Project (International Migration Institute (IMI) Working Papers Working Series No. 71). IMI, University of Oxford, Oxford, Royaume-Uni.
- Banque mondiale
2017 Section : Indicateurs du développement mondial [World Development Indicators section]. Disponible à l'adresse : <http://data.worldbank.org>.
- Betts, A. et J. Milner
2006 The Externalisation of EU Asylum Policy: The Position of African States. Working Paper No. 36, Centre on Migration, Policy and Society, Oxford, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse : www.compas.ox.ac.uk/2006/wp-2006-036-betts-milner_eu_asylum_policy_africa.
- Bhabha, J. et V. Digidiki
2020a Rethinking child repatriation amidst COVID-19 pandemic. Rethinking Refugee article, 4 June. Disponible à l'adresse : www.rethinkingrefugee.org/articles/child-repatriation-in-the-time-of-covid-19.
- 2020b The urgent need to transfer vulnerable migrants from Europe's largest migrant hotspot. BMJ Blogs (blogs de *British Medical Journal*) opinion article, 24 avril. Disponible à l'adresse : <https://blogs.bmj.com/bmj/2020/04/24/the-urgent-need-to-transfer-vulnerable-migrants-from-europes-largest-migrant-hotspot>.
- Bilsborrow, R., A. Oberai et G. Standing
1984 *Migration Surveys in Low-income Countries: Guidelines for Survey and Questionnaire Design*. Croom Helm (for ILO), Londres et Sydney.

* Toutes les pages Web citées dans les références étaient actives au moment de la rédaction.

- Bisong, A.
2019 Assessing gender inclusion in the migration policies of ECOWAS. Policy Briefing: Women, Power and Policymaking series, South African Institute of International Affairs, Johannesburg.
- Brachet, J.
2005 «*Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha*» [Migrants, transporters and agents of the State], *Autrepart*, 36 (4):43-62 (in French).
2012 From one stage to the next: Transit and transport in (trans)Saharan migrations. In: *African Migrations Research: Innovative Methods and Methodologies* (M. Berriane and H. de Haas, eds.). Africa World Press, Trenton, New Jersey, pp. 100-110.
2018 How traveling across the Sahara became a crime. *Quartz Africa*, 20 juin 2018. Disponible à l'adresse : <https://qz.com/africa/1310069/illegal-migration-traveling-across-the-sahara-desert-has-become-a-crime>.
- Bradby, H., K. Liabo, A. Ingold et H. Roberts
2019 Visibility, resilience, vulnerability in young migrants. *Health* (Londres), 23 (5):533-550.
- Bredeloup, S. et O. Pliez
2011 The Libyan migration corridor. Improving US and EU Immigration Systems research report and case study, European University Institute – Robert Schuman Centre for Advanced Studies (EUI–RSCAS), Fiesole, Italie. Disponible à l'adresse : <http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/16213/EU-US%20Immigration%20Systems%202011%20-%202003.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Browne, E.
2017 Evidence on education as a driver for migration. Report, K4D: Knowledge, Evidence and Learning for Development, Brighton, Royaume-Uni.
- Bruni, V., K. Koch, M. Siegel et Z. Strain
2017 Study on migration routes in West and Central Africa. Report, Maastricht Graduate School of Governance, Maastricht, Netherlands.
- Burkina Faso, *Conseil National de Secours d'Urgence et de Rehabilitation/National Council for Emergency Relief and Rehabilitation (CONASUR)*
2020 *Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso* [Record of internally displaced persons in Burkina Faso], No. 09/2020. Ouagadougou (in French).
- Cardona, O.D.
2004 The need for rethinking the concepts of vulnerability and risk from a holistic perspective: A necessary review and criticism for effective risk management. In: *Mapping Vulnerability: Disasters, Development and People* (G. Bankoff, G. Frerks and D. Hilhorst, eds.). Earthscan Publishers, Londres, pp. 37-51.
- Caritas Internationalis
2012 The female face of migration. Background paper, Holy See. Disponible à l'adresse : www.caritas.org/includes/pdf/backgroundmigration.pdf.
- Charrière, F. et M. Frésia
2018 West Africa as a migration and protection area. Report, Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (HCR), Genève.
- Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA)
s.d. ECCAS – Economic Community of Central African States. Disponible à l'adresse : <https://au.int/en/recs/eccas>.

- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
 2018 *Economic Development in Africa: Migration for Structural Transformation*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://unctad.org/news/economic-development-africa-migration-structural-transformation>.
- Curran, S.R. et E. Rivero-Fuentes
 2003 Engendering migrant networks: The case of Mexican migration. *Demography*, 40(2):289-307.
- Dako-Gyeke, M.
 2015 We never plan to return home: Voices of pre-migrant Ghanaian youth. *Journal of Youth Studies*, 19(2):169-182.
- Dako-Gyeke, M., R.B. Kodom, E.K. Dankyi et A. Sulemana
 2020 Drivers of independent migration among adolescents from selected West African countries. *Children and Youth Service Review*, Vol. 117. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105293>.
- Denov, M.
 2006 Wartime sexual violence: Assessing a human security response to war-affected girls in Sierra Leone. *Security Dialogue*, 37(3):319-342.
- Département des affaires économiques et sociales (DAES)
 2019 *Migration internationale [International Migration] 2019*. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/wallchart/docs/MigrationStock2019_Wallchart.pdf.
- Digidiki, V. et J. Bhabha
 2019a *Returning Home? The Reintegration Challenges Facing Child and Youth Returnees from Libya to Nigeria*. IOM, Geneva and François Xavier Bagnoud Center for Health and Human Rights at Harvard University, Boston, Massachusetts. Disponible à l'adresse : <https://cdn1.sph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/2464/2019/11/Harvard-FXB-Center-Returning-Home-FINAL.pdf>.
- 2019b Leaving and returning "home": The elusive quest for belonging and adulthood among African adolescents on the move. *Culture and Education*, 2(124):143-156.
- Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)
 2019 Migration flows in West and Central Africa: overview 2017-2018. Disponible à l'adresse : <https://migration.iom.int/data-stories/migration-flows-west-central-africa>.
- 2020 COVID-19 : Impact sur la mobilité : Afrique de l'Ouest et du Centre. Rapport n° 3 [COVID-19: Impact on mobility: West and Central Africa. Report No. 3], OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/COVID-%20Regional%20Mobility%20Report%20%233-%20June%202020_v3_0.pdf?file=1&type=node&id=9348.
- Djajić, S.
 2014 Financial support from the family network and illegal immigration. Working Paper No. 12/2014, Graduate Institute of International and Development Studies, Genève.
- Dogru, A.
 2020 Chad: around 1,000 Boko Haram terrorists neutralized. *Anadolu Agency*, 9 avril. Disponible à l'adresse : www.aa.com.tr/en/africa/chad-around-1-000-boko-haram-terrorists-neutralized/1799125.

- El Kamouni-Janssen, F.
2017 "Only God can stop the smugglers": Understanding human smuggling networks in Libya. Report, Netherlands Institute of International Relations ("Clingendael"), The Hague.
- Fall, P.D.
2017 Migration, insecurity and development in Central Africa. International Migration Institute blog post, 6 février. Disponible à l'adresse : www.migrationinstitute.org/blog/migration-insecurity-and-development-in-central-africa.
- Flahaux, M.-L. et H. de Haas
2016 African migration: trends, patterns, drivers. *Comparative Migration Studies*, 4(1):1-25, p. 2.
- Fonds des Nations Unies pour le développement [United Nations Development Fund (UNDF)] et Oxford Poverty and Human Development Institute (OPHI)
2019 Global Multidimensional Poverty Index 2019: Illuminating Inequalities. UNDF, New York and OPHI, Oxford, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse : http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_publication.pdf.
- Fonds monétaire international (FMI)
2016 *World Economic Outlook 2016 (Subdued Demand: Symptoms and Remedies)*. Washington, D.C.
- Galos, E., L. Bartolini, H. Cook et N. Grant
2017 *Migrant Vulnerability to Human Trafficking and Exploitation: Evidence from the Central and Eastern Mediterranean Migration Routes*. OIM, Genève.
- Ghana Center for Democracy and Development (CDD)
2000 The Ghana Governance and Corruption Survey: Evidence from households, enterprises and public officials. Report, World Bank, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <http://documents1.worldbank.org/curated/en/749401468253174124/pdf/494770WPOGH0GA10Box341953B01PUBLIC1.pdf>.
- Gladkova, N., et V. Mazzucato
2015 Theorising chance capturing the role of ad hoc social interactions in migrants' trajectories. *Population, Space and Place*, 23(2). DOI:10.1002/psp.1988.
- Harbison, S.F.
1981 Family structure and family strategy in migration decision-making. In: *Migration Decision Making: Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries* (G.F. DeJong et R.W. Gardner, eds). New Pergamon, New York, pp. 225-251.
- Hashim, I. et D. Thorsen
2012 *Child Migration in Africa*. The Nordic Africa Institute, Londres.
- Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2002 Extensive abuse of West African refugee children reported. Press release, Geneva. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/en-us/news/press/2002/2/3c7bf8094/extensive-abuse-west-african-refugee-children-reported.html.
- 2016 Connecting refugees: How internet and mobile connectivity can improve refugees' well-being and transform humanitarian action. Rapport, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/5770d43c4.pdf.

- 2017 The Central Mediterranean Route: Working on the alternatives to dangerous journeys. Supplementary appeal, Genève. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNHCR%20Central%20Mediterranean%20Route%20SB%20Jan-Dec%202017%20-%202017JUL17.pdf>.
- 2019 Mixed migration-routes and Dynamics in Libya. Rapport, Genève. Disponible à l'adresse : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/impact_lby_report_mixed_migration_routes_and_dynamics_in_2018_june_2019.pdf.
- 2020 UNHCR West and Central Africa Update, mai-juin 2020. Rapport de situation [May–June 2020. Situation report], Dakar. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/unhcr-west-and-central-africa-update-may-june-2020>.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et Global Migration Group (GMG)
- 2017 *Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the Human Rights Protection of Vulnerable Migrants*. HCDH, Genève. Disponible à l'adresse : www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/PrinciplesAndGuidelines.pdf.
- Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)
- 2014 Displaced by disease: 5 displacement patterns emerging from the Ebola epidemic. Press release, 20 novembre. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/liberia/displaced-disease-5-displacement-patterns-emerging-ebola-epidemic>.
- Kälin, W. et H. Entwisle Chapuisat
- 2018 Guiding Principle 28: The unfulfilled promise to end protracted internal displacement. *International Journal of Refugee Law*, 30(2):243-268.
- Konseiga, A.
- 2005 New patterns of migration in West Africa. *Stichproben – Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien/Vienna Journal of African Studies*, 8(5):23-46.
- Kretsedemas, P. et D.C. Brotherton
- 2018 *Immigration Policy in the age of Punishment: Detention, Deportation and Border Control*. Columbia University Press, La Vergne, Tennessee.
- Kurekova, L.M.
- 2010 Theories of migration: critical review in the context of the EU East–West flows. Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM) Analytic and Synthetic Notes No. 2010/44, European University Institute – Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Fiesole, Italy. Disponible à l'adresse : www.researchgate.net/publication/228279066_Theories_of_Migration_Critical_Review_in_the_Context_of_the_EU_East-West_Flows.
- Le Coz, C. et A. Pietropolli
- 2020 Africa deepens its approach to migration governance, but are policies translating to action? *Migration Information Source* (Bulletin d'information en ligne du Migration Policy Institute). Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/africa-deepens-approach-migration-governance.
- Lemus-Way, M.C. et H. Johansson
- 2020 Strengths and resilience of migrant women in transit: An analysis of the narratives of Central American women in irregular transit through Mexico towards the USA. *International Migration and Integration*, 21:745-763.

- Liacer, A., M.V. Zunzunegui, J. Del Amo, L. Mazarrasa et F. Bolumar
 2007 The contribution of a gender perspective to the understanding of migrants' health. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 61(S2):ii4-ii10.
- Lombard, J.
 2012 *Stratégies Territoriales des États, Mobilités Individuelles et Espaces Transnationaux en Afrique de l'Ouest : L'État, Acteur du Développement*. Karthala, Paris, pp. 227-242.
- Loprete, G.
 2016 MIGRO ERGO SUM ("I migrate, therefore I am"): Social pressure as a driver of economic migration from West Africa. African Perspectives on Migration article, London School of Economics (LSE), London. Disponible à l'adresse : <http://eprints.lse.ac.uk/76179/1/Africa%20at%20LSE%20-%20MIGRO%20ERGO%20SUM%20-%20I%20Migrate%2C%20Therefore%20I%20Am%20-%20Social%20Pressure%20as%20a%20Driver%20of%20Economic%20Migration%20from%20West%20Africa.pdf>.
- McAuliffe, M. et A. Kitimbo
 2018 African migration: what the numbers really tell us. Web Economic Forum website article, 7 juin. Disponible à l'adresse : www.weforum.org/agenda/2018/06/heres-the-truth-about-african-migration.
- McBride, L.
 2017 Causes of poverty in Guinea. The Borgen Project blog post, 1 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <https://borgenproject.org/causes-of-poverty-in-guinea>.
- Mechanic, D. et J. Tanner
 2007 Vulnerable people, groups, and populations: societal view. *Health Affairs*, 26:1220-1230.
- Merkle, O., J. Reinold et M. Siegel
 2017 A study on the link between corruption and the causes of migration and forced displacement. Report, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bonn et Eschborn. Disponible à l'adresse : <https://migration.unu.edu/publications/reports/a-study-on-the-link-between-corruption-and-the-causes-of-migration-and-forced-displacement.html>.
- Miles, T. et S. Nebehay
 2017 Migrant deaths in the Sahara likely twice Mediterranean toll: UN. *Reuters*, 12 octobre. Disponible à l'adresse : www.reuters.com/article/us-europe-migrants-sahara/migrant-deaths-in-the-sahara-likely-twice-mediterranean-toll-u-n-idUSKBN1CH21Y.
- Mixed Migration Centre (MMC)
 2018 Experiences of female refugees and migrants in origin, transit and destination countries: a comparative study of women on the move from Afghanistan, East and West Africa. Report, Copenhagen. Disponible à l'adresse : www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/09/050_experiences-of-female-refugees.pdf.
- Molenaar, F. et F. El Kamouni-Janssen
 2017 Turning the tide: The politics of irregular migration in the Sahel and Libya. Report, Netherlands Institute of International Relations ("Clingendael"), The Hague. Disponible à l'adresse : www.clingendael.org/pub/2017/turning_the_tide.
- Mosler Vidal, E.
 2019 Improving data on migration in Africa: expert voices. Migration Data Portal blog post, 14 mai. Disponible à l'adresse : <https://migrationdataportal.org/blog/improving-data-migration-africa-expert-voices>.

Nations Unies

- 1981 Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale à l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse : Participation, développement et paix du 19 juin 1981 (A/36/215). Disponible à l'adresse : <https://undocs.org/fr/A/36/215>.
- 2019 L'impact de la migration sur les femmes et les filles migrantes : une perspective de genre, rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (A/HRC/41/38) du 15 avril 2019.
- 2020 COVID-19 et les personnes en mouvement. Note d'orientation [COVID-19 and people on the move. Policy brief], New York. Disponible à l'adresse : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/sg_policy_brief_on_people_on_the_move.pdf.

O'Brien, K, R. Leichenko, U. Kelkar, H. Venema, G. Aandahl, H. Tompkins, A. Javed, S. Bhadwal, S. Barg, L. Nygaard et J. West

- 2004 Mapping vulnerability to multiple stressors: climate change and globalization in India. *Global Environmental Change*, 14:303-313.

Observatoire ACP sur les migrations

- 2012 La migration des filles mineures en Afrique de l'Ouest : Le cas du Sénégal (ACPOBS/2012/DI05). Note d'information, ACP, Belgique et OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/case_of_senegal_fr.pdf.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC)

- 2011 *The Role of Organized Crime in the Smuggling of Migrants from West Africa to the European Union*. Vienne.
- 2016 Regional Strategy for Combatting Trafficking in Persons and Smuggling of Migrants 2015–2020 (Afrique de l'Ouest et du Centre). Dakar. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/documents/human-trafficking/2016/UNODC_Regional_Strategy_for_Combating_TIP_SOM_West_and_Central_Africa_2015-2020.pdf.
- 2019 Corruption in Nigeria: patterns and trends: Second survey on corruption as experienced by the population. Report, Vienna. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/corruption/nigeria/Corruption_in_Nigeria_2019_standard_res_11MB.pdf.

Oliete Josa, S. et F. Magrinyà

- 2018 Patchwork in an interconnected world: The challenges of transport networks in Sub-Saharan Africa. *Transport Reviews*, 38(6):710-736.

Onu, E., P. Bax, M. Adamu et Y. Ibukun

- 2019 Six people fall into extreme poverty in this nation every minute. Bloomberg, 22 février. Disponible à l'adresse : www.bloomberg.com/news/articles/2019-02-22/six-people-fall-into-extreme-poverty-in-this-nation-every-minute.

ONU Info

- 2020 Food insecurity in West Africa could leave 43 million at risk as coronavirus hits. News article, 5 mai. Disponible à l'adresse : <https://news.un.org/en/story/2020/05/1063232>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2019 Are the characteristics and scope of African migration outside of the continent changing? *Migration Data Brief*, No. 5, juin. Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/migration/mig/Migration-data-brief-5-EN.pdf.

- 2020a When a global virus meets local realities: Coronavirus (COVID-19) in West Africa. Policy brief, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/when-a-global-virus-confronts-local-realities-coronavirus-covid-19-in-west-africa-8af7f692.
- 2020b COVID-19 and Africa: Socio-economic implications and policy responses. Rapport, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-africa-socio-economic-implications-and-policy-responses-96e1b282.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Sahel et West Africa Club (SWAC)

- 2006 *Les migrations [Migration]. Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest : Série Population [Atlas of Regional Integration in Western Africa: Population Series]*. OECD and SWAC, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/fr/migrations/38410164.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM), UNICEF, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

- 2020 United Nations in West and Central Africa concerned over increased vulnerabilities of migrants amid COVID-19. Press release, 3 juillet. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/benin/united-nations-west-and-central-africa-concerned-over-increased-vulnerabilities>.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2008a *Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales*, Série Migration Research de l'OIM No. 32. Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/mrs-32_fr.pdf.
- 2008b International Dialogue on Migration 2008: Challenges of irregular migration: Addressing mixed migration flows (MC/INF/294), discussion note at the ninety-sixth session, Genève, 7 novembre. Disponible à l'adresse : www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/microsites/IDM/workshops/return_migration_challenges_120208/mixed_migration_flows.pdf.
- 2015 IOM Response Plan for the Mediterranean and Beyond: Addressing complex migration flows in the countries of origin, transit and destination. Genève. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/IOM-Response-Plan-for-the-Mediterranean-and-Beyond-Oct2015.pdf>.
- 2016 Migration flows from Afghanistan and Pakistan towards Europe: Understanding data gaps and recommendations. Rapport, Genève. Disponible à l'adresse : https://afghanistan.iom.int/sites/default/files/Reports/dtm_2016_-_migration_flows_from_afghanistan_and_pakistan_towards_europe_understanding_data_gaps_and_recommandations.pdf.
- 2017a *Towards an Integrated Approach to Reintegration in the Context of Return*. Genève, p. 3. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/Towards-an-Integrated-Approach-to-Reintegration.pdf.
- 2017b La migration et les migrants dans le monde. In : *État de la migration dans le monde, 2018*. Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2018>.
- 2017c Statistiques des points de suivi des flux : Vue d'ensemble [Flow monitoring point statistics: Overview] 2016–2017 Niger. Fact sheet, Niamey. Disponible à l'adresse : <https://dtm.iom.int/reports/niger-%E2%80%94-flow-monitoring-overview-2016-2017>.

- 2019a *Glossaire de la migration*, Droit international de la migration No. 34 (anglais). Genève, p. 20. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/international-migration-law-ndeg34-glossary-migration>.
- 2019b *IOM Handbook on Protection and Assistance for Migrants Vulnerable to Violence, Exploitation and Abuse*. Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/iom-handbook-protection-and-assistance-migrants-vulnerable-violence-exploitation-and-abuse>.
- 2019c Within and beyond borders: Tracking displacement in the Lake Chad Basin. Rapport, Dakar. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/dtm/lake_chad_basin_dtm_201903.pdf.
- 2020a Displacement Tracking Matrix (DTM) – Migration: Methodology, activities and information products in West and Central Africa. West and Central Africa – Migration fact sheet, mars. Dakar.
- 2020b West and Central Africa section. Disponible à l'adresse : www.iom.int/west-and-central-africa.
- 2020c L'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre – Rapport de situation n° 5 : Réponse à la COVID-19 [IOM in West and Central Africa Situation Report No. 5: COVID-19 response], 25 avril. Dakar. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/senegal/iom-west-and-central-africa-situation-report-5-covid-19-response-25-april-2020>.
- 2020d L'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre – Rapport de situation n° 8 : Réponse à la COVID-19 [IOM in West and Central Africa Situation Report No. 8: COVID-19 response], 4 juin. Dakar. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/senegal/iom-west-and-central-africa-situation-report-8-covid-19-response-4-june-2020>.
- 2020e Data Protection section. Disponible à l'adresse : www.iom.int/data-protection.
- 2020f Migration flows across West and Central Africa nearly halved by COVID-19; mobile populations economically impacted. Communiqué de presse, 16 juin. Disponible à l'adresse : www.iom.int/news/migration-flows-across-west-and-central-africa-nearly-halved-covid-19-mobile-populations.
- 2020g IOM steps up response for migrants stranded in Niger amidst COVID-19 lockdown. Communiqué de presse, 1er avril. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/niger/iom-steps-response-migrants-stranded-niger-amidst-covid-19-lockdown>.
- s.d. Migrations mixtes et protections des migrants en Afrique l'Ouest. Brochure, Dakar.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) – Bureau régional pour l'Afrique
- 2018 Health of refugees and migrants: regional situation analysis, practices, experiences, lessons learned and ways forward. Rapport, OMS, Brazzaville. Disponible à l'adresse : www.who.int/migrants/publications/AFRO-report.pdf?ua=1.
- Patton, M.Q.
- 2015 *Qualitative Research & Evaluation Methods: Integrating Theory and Practice*. Fourth edition, SAGE, Thousand Oaks, California, p. 276.
- Pham, B.N. et P.S. Hill
- 2008 The role of temporary migration in rural household economic strategy in a transitional period for the economy of Vietnam. *Asian Population Studies*, 4(1):57-75.

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- 2019a *Au-delà des barrières : Voix de migrants irréguliers en Europe*. New York. Disponible à l'adresse : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/democratic-governance/ScalingFences.html>.
- 2019b *Human Development Report 2019 (Beyond Income, Beyond Averages, Beyond Today: Inequalities in Human Development in the 21st Century)*. New York. Disponible à l'adresse : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019.pdf>.
- Quinn, M.A et S. Rubb
- 2005 The importance of education-occupation matching in migration decisions. *Demography*, 42(1):153-167.
- Ratia, E. et C. Notermans
- 2011 "I was crying, I did not come back with anything": Women's experiences of deportation from Europe to Nigeria. *African Diaspora*, 5(2):143-164.
- REACH
- 2017 Youth on the move: Investigating decision-making, migration trajectories and expectations of young people on the way to Italy. Research report, REACH, Genève. Disponible à l'adresse : www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/05/040_youth-on-the-move.pdf.
- Regional Mixed Migration Secretariat (RMMS) West Africa
- 2017 Mixed migration in West Africa: data, routes and vulnerabilities of people on the move (extended summary). Rapport, Dakar. Disponible à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/59082>.
- Robin, N.
- 1996 *Atlas des Migrations Ouest-africaines vers l'Europe [Atlas of Western African Migration to Europe] 1985–1993*. ORSTOM éditions, Paris, et Eurostat, Luxembourg. Disponible à l'adresse : <https://core.ac.uk/download/pdf/52193679.pdf>.
- 2014 *Migrations, observatoire et droit. Complexité du système migratoire ouest-africain. Migrants et normes juridiques*. Rapport, Université de Poitiers, Poitiers, France. Disponible à l'adresse : https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/1071279/filename/ROBIN_Nelly_2014_Migrations_observatoire_et_droits_HDR_volume_1.pdf.
- Roelen, K., S. Long et J. Edström
- 2012 Pathways to protection – referral mechanisms and case management for vulnerable children in Eastern and Southern Africa. Institute of Development Studies – Centre for Social Protection, Brighton, Royaume-Uni.
- Samuel Hall
- 2016 Selling sand in the desert, the economic impact of migration in Agadez: A study commissioned by IOM Niger. Rapport, OIM, Niamey.
- Save the Children and Mixed Migration Centre
- 2018 Young and on the move in West Africa. Report, Danish Refugee Council, Copenhagen. Disponible à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/70634>.
- Schoumaker, B., M.-L. Flahaux, D. Schans, C. Beauchemin, V. Mazzucato et P. Sakho
- 2013 Changing patterns of African migration: a comparative analysis. Migrations between Africa and Europe (MAFE) working paper 8, January. European Union, Brussels.

- Schuster, L.
2015 Unmixing migrants and refugees. In: *Routledge Handbook of Immigration and Refugee Studies* (A. Triandafyllidou, ed.). Routledge, New York.
- Statistics Solutions
2020 What is linear regression? Disponible à l'adresse : www.statisticssolutions.com/what-is-linear-regression.
- Takenaka, A.
2007 Secondary migration: Who re-migrates and why these migrants matter. Feature article, Migration Policy Institute (MPI), Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/secondary-migration-who-re-migrates-and-why-these-migrants-matter.
- Terrio, S.J.
2015 *Whose Child Am I? Unaccompanied, Undocumented Children in U.S. Immigration Custody*. University of California Press, Oakland, California.
- Tibshirani, R.
1996 Regression shrinkage and selection via the lasso. *Journal of the Royal Statistical Society, Series B*, 58(1):267-288.
- Tittensor, D. et F. Mansouri
2017 The feminisation of migration? A critical overview. In: *The Politics of Women and Migration in the Global South* (D. Tittensor and F. Mansouri, eds.). Palgrave Macmillan, Londres.
- Torelli, S.M.
2018 Migration through the Mediterranean: mapping the EU response. European Council on Foreign Relations website article, 17 avril. Disponible à l'adresse : www.ecfr.eu/specials/mapping_migration.
- Torres, S. et S. Lawrence
2012 An introduction to 'the age of migration' and its consequences for the field of gerontological social work. *European Journal of Social Work*, 15(1):1-7.
- Townsend, J. et C. Oomen
2015 *Before the Boat: Understanding the Migrant Journey (European Union Asylum: Towards 2020 Project)*. Migration Policy Institute (MPI) Europe, Brussels. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/Before%20the%20Boat-Townsend-FINALWEB.pdf.
- UNESCO
2018 *Global Education Monitoring Report 2019: Migration, Displacement and Education – Building Bridges, Not Walls*. Paris.
- Ungar, M.
2006 Resilience across cultures, *British Journal of Social Work*, 38(2):218-235.
2012 *The Social Ecology of Resilience*. Springer, New York.
- UNICEF
2002 A child rights approach on international migration and child trafficking: a UNICEF perspective. Paper presented at the coordination meeting on international migration, New York, 11–12 juillet. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/coordination/3/docs/P06_UNICEF.pdf.

- 2017 *A Child Is a Child: Protecting Children on the Move from Violence, Abuse and Exploitation*. New York. Disponible à l'adresse : www.unicef.org/publications/index_95956.html.
- 2020 Rapport de situation n° 4 sur les coronavirus (COVID-19) en Afrique de l'Ouest et du Centre [West and Central Africa coronavirus (COVID-19) Situation Report No. 4] (période : 4-15 juin). Dakar. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/benin/unicef-west-and-central-africa-coronavirus-covid-19-situation-report-no-4-reporting>.
- UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- 2017 *Harrowing Journeys: Children and Youth on the Move Across the Mediterranean Sea, At Risk of Trafficking and Exploitation*. UNICEF, New York et OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.unicef.org/reports/harrowing-journeys.
- Union africaine
- 2017 Projet de Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement. Projet révisé de juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://au.int/fr/treaties/protocole-au-traite-instituant-la-communaute-economique-africaine-relatif-la-libre>.
- United Nations Development Fund (UNDF) et Oxford Poverty and Human Development Institute (OPHI)
- 2019 *Global Multidimensional Poverty Index 2019: Illuminating Inequalities*. UNDF, New York et OPHI, Oxford, United Kingdom. Disponible à l'adresse : http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_publication.pdf.
- United States Committee for Refugees and Immigrants
- 2000 U.S. Committee for Refugees World Refugee Survey 2000 – Guinea. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/docid/3ae6a8ce4.htm.
- United States Department of State (DoS)
- 2019a Country reports on terrorism 2019: Nigeria. Report, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.state.gov/reports/country-reports-on-terrorism-2019/nigeria.
- 2019b Rapports nationaux sur le terrorisme [Country reports on terrorism] 2019 : Burkina Faso. Rapport, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.state.gov/reports/country-reports-on-terrorism-2019/burkina-faso.
- van Dijk, R.
- 2001 Voodoo on the doorstep and the trafficking in young Nigerian women for the Dutch sex industry and its moral panic. *Africa*, 71(4):558-586.
- Wagner, M., J. Perumadan, et P. Baumgartner
- 2019 Secondary movements. CEASEVAL: Research on the Common European Asylum System No. 34, CEASEVAL, Chemnitz. Disponible à l'adresse : http://ceaseval.eu/publications/34_SecondaryMovements.pdf.
- Williams, N.
- 2009 Education, gender, and migration in the context of social change. *Social Science Research*, 38(4):883-896.
- Yayboke, E.
- 2020 Five ways COVID-19 is changing global migration. Commentary, 25 mars. Disponible à l'adresse : www.csis.org/analysis/five-ways-covid-19-changing-global-migration.

